

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

DEUXIEME PARTIE.

LA SOCIETE DE NOTRE DAME DE MONTREAL COMMENCE A REALISER LES RELIGIEUX DESSEINS DES ROIS DE FRANCE.

CHAPITRE V.

SUITE DE LA PREMIÈRE GUERRE DES IROUOIS, DE 1641 A 1645.

(*Suite.*)

XXVII.

Trois Montréalistes tués non loin de la *Place d'Armes* ; deux autres brûlés par les Iroquois.

Dans l'affaire que nous venons de rapporter, la colonie de Villemarie perdit trois hommes, Guillaume Lebeau, qui reçut l'extrême-onction après ses blessures, et fut enterré au cimetière le même jour, 30 du mois de mars ; Jean Mattemale et Pierre Bigot, qui ne furent enterrés que le lendemain, sans doute parce qu'on n'osa pas, le jour même, rentrer dans les bois pour aller chercher leurs corps, par la crainte de tomber dans quelque nouvelle embuscade. Le P. Vimont, qui parle de ce fait, ajoute que, lorsqu'il eut lieu, les Iroquois étaient déjà cachés depuis quatre jours dans les bois ; et il nous apprend qu'outre les trois hommes tués, il y en eut deux autres qui furent pris et brûlés cruellement pendant quatre jours, dans le pays des Iroquois. Mais le récit assez succinct qu'il fait de ce combat manque d'exactitude, dans plusieurs de ses circonstances. Nous devons même remarquer qu'il a passé entièrement sous silence ce trait de valeur de M. de Maisonneuve, sans doute par respect pour la rare modestie de ce héros chrétien, en qui il n'ignorait pas que la vertu surpassait encore la prudence et la bravoure. S'étant cru obligé, dans sa Relation de l'année précédente, de le nommer comme chef de l'expédition de Montréal, il avait ajouté : " Il me suffit de dire que c'est M. Chomedey de Maisonneuve, sa modestie ne me permettant pas d'en dire davantage."

XXVIII.

Ce trait de valeur de M. de Maisonneuve semble avoir eu lieu à la place d'Armes.

Aujourd'hui que nous n'avons pas à craindre de blesser une humilité si pure, il est juste de donner à M. de Maisonneuve les éloges qu'il a si bien mérités de la patrie, par ce trait aussi heureux que singulier de courage et de valeur. On dirait même que, si la Providence a permis que le souvenir en restât oublié jusqu'ici, elle veuille le réveiller de nos jours, et qu'il devienne même, en peu de temps, notoire et populaire à Villemarie, à cause de l'importance qu'a prise le lieu qui en fut le théâtre. Ce premier combat des colons de Montréal avec les Iroquois eut lieu sur un terrain situé au-dessus de la concession accordée, en 1651, à Urbain Texier, surnommé *Lavigne*, et appelée depuis de ce dernier nom. Elle commençait au milieu de la grande rue Saint-Jacques et occupait l'emplacement sur lequel ont été construits les deux grands monuments des banques de Montréal et de la Cité ; ce qui, dans les anciens plans, l'a fait désigner sous le nom de *Bastion Lavigne*. Comme M. de Maisonneuve fit ce trait de courage, en se retirant de ce lieu, pour regagner le Fort situé à la *Pointe*, dite ensuite à *Callière* (aujourd'hui à l'extrémité de la rue Saint-François), il peut très-bien se faire que, s'y rendant par le chemin de traîne dont on a parlé, qui a été l'origine de la rue Saint-Joseph, il ait tué de sa main le chef Iroquois, sur la place même qui est en face des deux banques, et cette action hardie, le premier fait militaire passé dans ce lieu, justifie à bon droit le nom de *place d'Armes*, que les anciens lui ont donné depuis plus d'un siècle. Pour transmettre le souvenir des grandes actions, la reconnaissance publique a élevé, à la mémoire des hommes célèbres, des monuments de marbre et de bronze, qui, en servant d'ornement aux places principales des villes d'Europe, sont une exhortation puissante pour la postérité, qu'ils semblent provoquer aux actions héroïques. Si la gloire de M. de Maisonneuve était depuis longtemps comme obscurcie, nous osons espérer que la publication de *l'Histoire de la Colonie Française* contribuera à lui rendre son premier lustre, en faisant partager pour lui à la génération présente la juste admiration de ses contemporains ; et nous ne craindrions pas d'être contredit par personne, si nous formions ici le vœu de voir un jour la place d'Armes de Montréal décorée de la statue de ce grand homme, qu'on peut regarder, à tant de titres, comme le père et le créateur de cette Cité.

XXIX.

Les incursions et les hostilités des Iroquois persévèrent.

La crainte de la cruauté des Iroquois, qui, l'année précédente, avait éloigné de Villemarie tous les sauvages alliés, venus déjà dans ce lieu avec tant d'empressement, les empêcha d'y revenir cette année. C'est ce qui faisait dire au P. Vimont : « J'ai de la peine à croire qu'il y ait jamais

“ grand nombre de sauvages à Notre-Dame de Montréal, jusqu'à ce que
 “ les Iroquois soient domptés, ou que nous ayons la paix avec eux. Ce
 “ lieu est agréable, ils y demeureraient volontiers, si l'on avait la paix
 “ avec leurs ennemis ; sans cela, ils ne viendront pas, et la colonie Fran-
 “ çaise ne pourra pas prospérer.” Cette année, les Iroquois avaient jeté,
 en effet, la terreur dans tout le pays. Au printemps, ils s'étaient divisés
 en dix bandes et répandus çà et là sur le fleuve Saint-Laurent, allant à la
 chasse des Français, des Algonquins et des Hurons, qu'ils pourraient sur-
 prendre. L'une de ces bandes alla se camper au-dessus de l'île de Mont-
 réal, et une autre dans l'île même, où elle fut attaquée, sous les ordres de
 M. de Maisonneuve, comme nous venons de le raconter. Une autre se ren-
 dit vers la rivière des Prairies, et surprit une bande d'Algonquins, qui tous
 furent emmenés prisonniers, et la plupart brûlés incontinent après leur arri-
 vée au pays des Iroquois. En remontant le fleuve Saint-Laurent, deux
 flottes de sauvages, la plupart Chrétiens, trouvèrent la mort ou la captivité,
 les uns au-dessous de Villemarie, les autres environ à soixante lieues plus
 haut ; car le péril continuait cent lieues de chemin, n'y ayant pas un seul
 moment ni un seul lieu où l'on pût être en assurance d'un ennemi caché
 dans les joncs qui bordaient la rivière, ou dans l'épaisseur des forêts qui le
 dérobaient à la vue.

XXX.

Prise d'une troupe de Hurons et du père Bressani par les Iroquois.

Le 27 avril de cette année 1644, trois canots de Hurons étant partis des
 Trois-Rivières, accompagnés du P. Joseph Bressani, Italien de nation, et
 d'un jeune Français, destiné à servir les PP. Jésuites, ces Hurons, à six
 lieues des Trois-Rivières, se mirent imprudemment à tirer des coups de
 fusil sur des outardes, et se firent par là découvrir par une bande de trente
 Iroquois, qui leur dressèrent des embuscades et les firent prisonniers.
 Après en avoir tué un, des chairs duquel ils se nourrirent, en la présence
 des autres, ils donnèrent le P. Bressani en la place du chef Iroquois, fraî-
 chement tué à Villemarie par M. de Maisonneuve, sans faire pourtant alors
 à ce Père aucun mal, quoiqu'ils le menaçassent de le brûler à l'entrée de
 leur village. Mais les vainqueurs ayant rencontré une autre bande d'Iro-
 quois, à qui ils racontèrent la mort de ce chef, très-fameux dans leur nation,
 ce récit fut cause qu'on fit souffrir à ce religieux toutes sortes d'indignités
 et de tourments cruels, par le moyen du feu, sans lui ôter pourtant la vie.

XXXI.

La crainte des Iroquois fait abandonner la mission de Sillery.

Ce Père, qui savait leur langue, comprit que, dans leur conseil, ces Iro-
 quois avaient pris la résolution d'aller à Sillery, près de Québec et d'y

faire prisonnières les *Filles blanches* ; c'est ainsi qu'ils désignaient les Hospitalières, établies depuis environ quatre ans, dans cette mission, pour le soulagement des sauvages. N'ayant ni papier ni encre avec lui, il écrivit leur dessein sur un morceau d'écorce, et par le moyen d'un Huron qui s'échappa des mains des vainqueurs et descendit jusqu'à Québec, M. de Montmagny reçut cette écorce, en guise de lettre. Effrayé à cette nouvelle, il assemble les principaux du pays et les Jésuites ; et la résolution est prise de faire revenir au plus tôt les Religieuses à Québec. Cependant, sur les représentations instantes de ces courageuses filles, toutes disposées à mourir, il les laissa encore quelque temps dans leur mission, et se contenta de leur envoyer six soldats, qui faisaient la garde jour et nuit, et étaient relevés, chaque jour, par six autres qu'il envoyait de Québec. Mais, peu après, des Iroquois ayant pris des Français et des sauvages, non loin de Sillery, ceux de cette mission furent si épouvantés, qu'ils s'enfuirent à Québec, sans attendre le départ des Religieuses ; et enfin M. de Montmagny ayant représenté à ces filles qu'il ne pouvait plus dégarnir son Fort pour leur fournir des soldats, et que, dans ces conjonctures alarmantes, elles n'avaient d'autre parti à prendre que de retourner à Québec, elles quittèrent Sillery, le 29 mai de cette même année 1644.

XXXII.

Hostilités des Iroquois chez les Hurons.

D'autres bandes d'Iroquois étaient allées porter la guerre dans le pays même des Hurons, où ils avaient mis tout à feu et à sang, et au mois de mars de la même année, le P. Jérôme Lalemant en écrivait en ces termes :
 “ La désolation est extrême dans ce pays. Presque tous les jours, de
 “ pauvres femmes se sont vues assommées dans leurs champs, les bourgs
 “ ont été dans des alarmes continuelles ; et toutes les troupes huronnes,
 “ qui s'étaient levées en bon nombre, pour aller donner la chasse à l'ennemi
 “ sur les frontières, ont été défaites et mises en déroute. On a emmené
 “ les captifs par centaines, et souvent nous n'avons pas eu d'autres porteurs
 “ de ces funestes nouvelles, que de pauvres malheureux échappés des
 “ flammes, dont les corps à demi brûlés et les doigts des mains coupés, nous
 “ donnaient plus d'assurances que leurs paroles mêmes du malheur qui
 “ avait fondu sur eux et sur leurs compatriotes. Enfin au fléau de la
 “ guerre se joignit celui de la famine universelle, parmi ces nations, à plus
 “ de cent lieues à la ronde. Le plus fort obstacle que nous ayons est que
 “ les Iroquois ennemis de ces peuples, ayant le dessus par le moyen des
 “ armes à feu, qu'ils reçoivent de quelques Européens ; nous sommes
 “ maintenant comme investis et assiégés de tous côtés, sans pouvoir soulager
 “ la misère d'une infinité de sauvages, qui vivent encore dans l'ignorance
 “ du vrai Dieu, ni recevoir même des secours de la France qu'avec
 “ des peines incroyables.”

XXXIII.

La Reine envoie une compagnie de soixante soldats pour secourir la Colonie.

Après la mort du Cardinal de Richelieu et celle de Louis XIII, on avait espéré que la Reine régente Anne d'Autriche se déclarerait la protectrice du Canada, ce qu'elle fit en effet. Cette princesse, sachant le parfait désintéressement des Associés de Montréal, qui ne cherchaient qu'à établir une vraie colonie, afin de procurer par ces moyens la conversion des sauvages, se fit un plaisir de les favoriser en toute occasion ; et nous remarquons ici, en passant, qu'elle leur fit donner, au nom du jeune Roi, son fils, deux petites pièces de fonte, qui étaient depuis longtemps dans les rues de la Rochelle, et que, selon toutes les apparences, M. de la Dauversière y avait remarquées, en se rendant dans cette ville, pour les embarquements de Villemarie. Mais un secours plus puissant qu'elle procura, dans ces circonstances alarmantes, fut l'envoi d'une compagnie de soldats, qu'elle joignit à une nouvelle recrue envoyée par les Associés de Montréal. Cette compagnie se composait de soixante hommes, qui devaient être distribués dans les divers postes du pays, et la Reine donna cent mille livres pour les lever et les équiper. C'était apparemment cette même somme qu'elle fit prendre sur l'épargne et remettre à l'un des Associés de Montréal, dont la vertu, le désintéressement et le zèle apostolique lui étaient parfaitement connus. Nous parlons du baron de Renty, déjà nommé dans cette histoire, qui fut pendant quelque temps directeur de la Compagnie de Montréal, et dans la vie duquel nous lisons qu'un jour de la Semaine Sainte il alla prendre à l'épargne une grande somme d'argent que la Reine avait donnée avec "une bonté et une libéralité vraiment royales, pour aider l'Eglise du Canada." Ces soixante soldats arrivèrent dans l'été de 1644, accompagnés de l'autre recrue, qui venait aux frais de la Compagnie de Montréal, et ce puissant renfort avait été mis sous la conduite du sieur de Labarre, qui passait en France pour un homme apostolique. A la Rochelle, il affectait de porter à sa ceinture un grand cha-pelet, avec un grand crucifix, qu'il avait presque toujours devant les yeux ; tout son extérieur, qui annonçait les dehors de la pénitence, donnait une grande idée de sa personne ; et ce fut pour ce motif qu'on lui confia le commandement de la recrue qu'on envoyait, comme pour une expédition de religion. Mais à Villemarie, où le sieur de Labarre passa toute l'année, on eut occasion de se détromper sur son compte et de se convaincre que cet hypocrite, sous de fausses apparences de vertu, cachait une très-méchante vie.

XXXIV.

Hostilités des Iroquois au fort Richelieu.

Toutefois la recrue qu'il conduisait ne pouvait arriver plus à propos que dans ces circonstances, où les hostilités des Iroquois persévéraient avec la même fureur et la même constance. Le 14 septembre de cette année 1644, un soldat du Fort Richelieu, travaillant dans un petit champ, pour y planter du blé d'Inde, à une portée de mousquet de la palissade, quatre ou cinq Iroquois, qui étaient cachés, sortent tout à coup, se jettent sur lui et le prennent, sans lui faire pourtant aucune blessure. Ce jeune homme qui aimait mieux mourir par le fer que par le feu des Iroquois, saisit si for-

tement une souche et quelques racines, que jamais ils ne purent l'en détacher. Outrés de colère de la résistance qu'ils éprouvent, ils déchargent sur sa tête un grand coup de hache, et voyant qu'ils avaient été découverts du Fort, et qu'on tirait déjà sur eux, ils s'enfuient, pensant l'avoir massacré. Ce jeune homme veut s'avancer vers le Fort, et aussitôt deux Iroquois, qui l'aperçoivent, fondent sur lui, et lui donnent encore deux grands coups d'épée au travers du corps. On le croyait mort, mais le chirurgien accourut et arrêta le sang, nonobstant les décharges que les ennemis cachés dans le bois faisaient sur l'un et sur l'autre. On trouva qu'il avait reçu six blessures, qu'on jugeait être mortelles, et néanmoins on parvint à le guérir. Mais, le 7 novembre de la même année, un jeune homme, qui était préposé aux ouvriers du Fort, étant sorti seul pour tirer sur quelque gibier, fut environné d'une troupe d'Iroquois cachés dans les broussailles, qui le mirent à mort ; et, après l'avoir dépouillé, lui enlevèrent la chevelure avec la peau de la tête.

XXXV.

Nouvelles hostilités au Fort Richelieu, d'où la garnison ne peut plus sortir.

Le 12 du même mois, lorsque la terre était couverte d'un pied de neige, comme on ne pensait presque plus à ces chasseurs d'hommes, sept soldats sortirent pour aller chercher du bois de chauffage : car le froid se faisait vivement sentir. Après avoir chargé leur traîneau, ils le tiraient sur la neige, lorsque soudain une bande d'Iroquois se jette sur eux à l'improviste. Les plus lestes et les moins embarrassés se déprennent aussitôt du cordage passé autour de leur corps pour traîner leur charge, et se sauvent à la course, dans le Fort. Mais un autre, plus fortement lié au traîneau, ne peut se dégager assez promptement, et fut pris par ces barbares, qui lui donnèrent sur-le-champ de grands coups de leurs masses d'armes, et l'ayant renversé par terre, lui coupèrent une partie de la peau de la tête, qu'ils emportèrent avec la chevelure. Aux cris de la sentinelle, on fait incontinent des décharges d'arquebuse sur les Iroquois, et ceux-ci prennent aussitôt la fuite, abandonnant leur prisonnier, qu'ils croyaient déjà mort : car il était sans mouvement ; mais comme on eut mis le feu au canon pour le tirer sur les Iroquois, il revient à lui et commence à se traîner. On accourt aussitôt ; on le trouve blessé à la tête de sept ou huit grands coups de hache, que chacun jugeait être mortels ; il était tout couvert de sang, avait une partie du crâne découvert et présentait un spectacle horrible à voir. On l'appelle, on lui parle ; il n'avait plus de connaissance ni d'usage de ses sens, et ne conservait plus qu'un mouvement animal, qui le faisait se traîner çà et là. Il resta trois jours sans connaissance ; le chirurgien en prit néanmoins tant de soin, qu'il lui rendit la santé. Pour tout dire, en un mot, la garnison du Fort Richelieu se vit contrainte de rester enfermée dans ce petit retranchement, et plus étroitement que ne l'était alors aucun religieux dans les plus petits monastères de France.

XXXVI.

Les Iroquois attaquent Villemarie, qui les repousse avec succès, sans perdre un seul homme.

L'auteur de la relation de 1645 assure que les Iroquois ne s'approchèrent pas de Villemarie cette année. Il voulait dire, sans doute, qu'ils

n'y firent aucun coup contre les colons. " Au commencement de cette " année 1645, nous eûmes diverses attaques de la part des Iroquois, dit " M. Dollier de Casson, et Dieu nous fut toujours favorable." Les colons tuèrent même bien des ennemis, dont les corps furent enlevés ou cachés par ces barbares; et par la sage conduite de M. de Maisonneuve, Villemarie ne perdit pas un seul homme dans tout le cours de cette année, malgré les hostilités continuelles des Iroquois. Il arriva, un jour, qu'une bande de ces barbares, étant venus pour faire quelques coups, l'un d'eux, après que tous nos travailleurs s'étaient retirés au son de la cloche qui les appelait pour dîner, s'approcha de leur chantier, monta sur un arbre fort épais et s'y cacha, dans l'intention de tirer de là sur quelqu'un, s'il en trouvait l'occasion. Mais après le dîner la cloche ayant sonné de nouveau, il vit que les travailleurs armés revenaient tous à l'ouvrage, et se mit à considérer de tous côtés quel serait l'endroit le plus favorable pour en surprendre quelqu'un. Fort heureusement pour les travailleurs, qui n'avaient pas aperçu ce sauvage, ils placèrent, pendant leur travail, un corps de garde sous l'arbre même où cet Iroquois s'était caché, ce qui fut cause qu'il resta là immobile, sans faire aucun bruit, quoique grandement effrayé; et il attendit que les travailleurs se fussent retirés pour descendre. Après la conclusion de la paix, dont nous allons parler, ce sauvage et ses camarades racontèrent eux-mêmes cette aventure aux colons de Villemarie.

XXXVII.

Secours envoyé aux Hurons. Presbytère et Eglise de Québec.

Depuis trois ou quatre ans, la crainte des Iroquois avait empêché les Hurons de descendre pour la traite. Une bande de ces derniers étant venue en 1644, M. de Montmagny la fit escorter par vingt-deux soldats de ceux que la reine venait d'envoyer, qui allèrent avec eux au pays de ces barbares, pour y passer l'hiver. C'est qu'on pensait qu'une armée d'Iroquois devait ravager leurs bourgades et y mettre tout à feu et à sang; mais les Iroquois, ayant eu connaissance de ce secours, changèrent de résolution pour le moment. Ces mêmes soldats revinrent, l'année suivante 1645, et arrivèrent à Montréal avec soixante Hurons, le 7 du mois de septembre. Ils étaient chargés de quantité de pelleteries, dont le prix pouvait s'élever à trente ou quarante mille livres; et la considération de ce bénéfice fut l'occasion d'un différend entre les habitants, mis nouvellement en possession de la traite, et les Associés de la grande Compagnie. Enfin ils s'accordèrent à employer une partie du produit à bâtir une église à Québec, ainsi qu'un presbytère: les habitants se trouvant chargés des frais du culte, depuis la cession que la Compagnie leur avait faite du commerce des pelleteries. En conséquence ils donnèrent six mille livres aux PP. Jésuites pour construire le presbytère, en leur laissant la liberté d'ajouter à cette somme, si bon leur semblait; elle fut, en effet, employée à construire leur maison de Québec; et, cette année 1645, M. de Montmagny et les habitants appliquèrent le produit de douze cent cinquante castors à la construction de leur nouvelle église, qu'ils voulaient dédier à Marie, sous le titre de *Notre-Dame de la paix*, en vue d'obtenir la cessation de la guerre, ou plutôt la durée constante de la paix qu'on négociait alors avec les Iroquois, et qui fut conclue cette année même.

(A continuer.)

CHRONIQUE DU CONCILE.

Chambres Françaises, séance du 9 Avril.—Attitude de l'Episcopat catholique.—Dispositions des fidèles.—Lettre Apostolique, le Jubilé du Concile.—La Presse.—Préparatifs.—La Colonne du Concile.

I.

Dans notre dernier numéro, nous parlions de l'attitude des gouvernements en présence du Concile, voici quelques nouveaux documents qui complètent ceux que nous avons donnés.

Il est certain aujourd'hui que le gouvernement français ne mettra aucun obstacle au voyage des Evêques à Rome. Cela résulte de l'interpellation de M. E. Ollivier au Ministre des Cultes, et de la réponse qui y fut faite dans la séance législative du 9 Avril dernier.

M. le président Schneider.—La parole est à M. Emile Ollivier.

M. Emile Ollivier.—Dans la session dernière, j'ai eu l'honneur d'appeler l'attention de la Chambre sur le fait important qui doit se produire cette année: je veux dire le Concile œcuménique. Je ne me propose pas de revenir sur des observations que la Chambre avait écoutées avec bienveillance. Je désire seulement adresser trois questions à M. le garde des sceaux, après l'avoir prévenu que je les lui adresserais.

La première est celle-ci: Les évêques français seront-ils autorisés à se rendre librement au Concile?

Seconde question: Avant de s'y rendre, se seront-ils concertés avec le gouvernement sur la manière dont ils devront traiter les questions qui concernent l'Etat?

Enfin, le gouvernement lui-même interviendra-t-il? Se fera-t-il représenter au Concile par des légats et des ambassadeurs?

Lorsque l'année dernière j'ai posé ces questions, il m'a été répondu qu'on en délibérerait. On doit avoir délibéré. Il est grand temps qu'on sache à quoi s'en tenir. Un parti doit être pris, et je demande qu'on veuille bien nous le faire connaître. (Approbation sur plusieurs bancs.)

M. le ministre de la justice et des cultes.—A la première question de l'honorable M. Ollivier: les évêques français seront-ils autorisés à se rendre librement au Concile? je réponds: Incontestablement. (Très-bien! très-bien!)

S'y rendront-ils avec toute la liberté de leur conscience et sans qu'un accord préalable soit intervenu entre eux et le Gouvernement? Nous respectons trop les membres de l'épiscopat pour essayer de peser sur leurs résolutions. Ils se rendront au Concile avec leur patriotisme, leur dignité personnelle et leur indépendance. (Nouvelle et vive approbation.)

Quant à la troisième question de M. Emile Ollivier : Le gouvernement se fera-t-il représenter au Concile ? J'y ferai la même réponse que l'année dernière : On délibère, et nous ne croyons pas qu'il y ait urgence de déclarer au mois d'avril quelle sera l'opinion du gouvernement sur un événement qui ne doit se produire qu'au mois de décembre. (Très-bien ! très-bien !)"

Le gouvernement français a de plus promis de maintenir l'ordre à Rome pendant la durée du Concile, et démenti officiellement le bruit répandu par le *Moniteur Universel* que la France retirerait ses troupes de Rome au mois de Septembre.

L'exemple de la France sera nécessairement suivi par les autres Etats catholiques, par la Belgique dont les institutions constitutionnelles assurent la liberté des évêques :

Par l'Italie qui se trouve liée et entraînée par l'attitude du gouvernement français et qui, du reste, a déclaré aux Chambres que les évêques seraient libres de suivre la loi de leur conscience :

Par l'Autriche, l'Espagne, le Portugal qui, malgré les difficultés pendantes entre leurs gouvernements et la Cour romaine, n'oseront pas se jeter dans la persécution. La Bavière et les autres Etats catholiques de l'Allemagne seront entraînés par l'exemple général.

Si des Etats catholiques nous passons aux Etats protestants, nous savons que les dispositions de l'Angleterre, de la Prusse, de la Hollande n'ont jamais été plus favorables qu'aujourd'hui, et le reste de l'Allemagne protestante suivra la Prusse.

Le Sultan est si bien disposé en faveur du Concile qu'il prend sur les fonds de sa propre cassette, les frais nécessaires au voyage des évêques de ses Etats, qui se rendront au Concile. De l'Inde, de la Chine, de l'Océanie, nulle difficulté ne peut surgir ; les Evêques missionnaires sont déjà en route, ou font les préparatifs de leur départ pour Rome.

De ce côté de l'Océan, les Républiques espagnoles de l'Amérique du Sud sont dans les meilleurs rapports avec Rome, et de là, comme des Etats-Unis, ne surgira aucune difficulté prévue.

Pour le Canada, nous le savons, il n'y a nulle matière à difficulté ; nos Evêques, ou sont déjà partis, ou sont sur le point de se mettre en route pour l'Italie.

Dans le monde entier, il n'y a donc que le Mexique et la Russie dont les dispositions soient douteuses ou hostiles : mais on peut espérer que ces gouvernements seront assez sages pour ne point s'isoler dans cet accord universel de liberté accordée à l'Eglise : ils ne demeureront pas seuls représentants de l'intolérance, de la tyrannie, de la persécution injuste. Ce serait imprimer à leur front une tâche ineffaçable ; on est donc en droit de penser que ce que la tolérance et la raison ne feront pas dans ces pays, la crainte de l'isolement pourra l'inspirer.

Mais cet ensemble de dispositions favorables est digne de remarque ; il

prouve l'état de malaise des sociétés, le besoin d'un remède efficace, les espérances que l'on fonde sur cet empire spirituel qui subsiste miraculeusement, malgré les révolutions humaines, seul garant des principes de justice et de morale, et auquel l'erreur, l'hérésie et le paganisme même sont obligés de rendre hommage.

II.

En passant à l'examen des sentiments de l'Episcopat catholique, nous nous sommes demandé s'il y avait lieu de le faire, et si tout le monde n'était pas convaincu que l'Episcopat entier a accueilli avec joie, avec de grandes espérances, l'annonce du prochain Concile œcuménique? Mais d'autres ont posé cette question avant nous, et un incident, qui a eu, en France, un grand retentissement, y a donné un intérêt particulier; nous suivons la trace de nos devanciers.

Des renseignements venus de toutes parts, il résulte en effet, que partout, les Evêques, en Asie comme en Afrique, en Europe comme en Amérique, ont accueilli, avec un enthousiasme religieux et profond, les Bulles apostoliques de convocation. La lettre de Mgr. Dupanloup, répandue par toute la France, par toute la Belgique et jusqu'en Canada; traduite dans la Hollande et plusieurs autres Diocèses étrangers, n'a été que l'écho des sentiments universels de tout l'épiscopat catholique. Partout les Evêques ont publié des Mandements, demandé des prières, pour instruire les fidèles de leur devoir dans la circonstance présente, et les engager à contribuer, autant qu'il est en leur pouvoir, au succès de cette grande œuvre.

Seul l'épiscopat français a été mis en suspicion, par une correspondance adressée de France même, à la *Civiltà Catholica*; mais le journal romain s'est justifié, il a décliné la responsabilité de cette correspondance, dont au reste il n'approuve pas en ce point les appréciations; il rend justice au clergé français, et rend hautement témoignage à la *Revue du Monde Catholique*, qui, ayant trouvé cet article trop sévère, en a relevé les inexactitudes dans les pages suivantes.

Passant à l'examen des sentiments de l'épiscopat et du clergé de France, la *Civiltà cattolica* trouve que les évêques se sont tenus jusqu'à présent dans une attente isolée et silencieuse; elle affirme, et elle a parfaitement raison, que, "à part quelques exceptions plus bruyantes qu'elles n'ont d'autorité, l'épiscopat français professe, quant aux questions du *Syllabus* et à l'infaillibilité du pape, la doctrine de tous les autres évêques catholiques;" mais elle trouve, tout en accordant au clergé français le bénéfice des circonstances atténuantes, que le droit canonique n'est pas assez étudié, qu'il y a à s'occuper de la question des décisions prises *ex informata conscientia*, et de celle de l'amovibilité des *desservants* ou *succursalistes*, et elle attribue à la vanité nationale le sentiment "qui fait si souvent répéter que le clergé français est le premier clergé du monde."

Il ne conviendrait pas à un écrivain laïque de pénétrer au fond des questions délicates que soulève ce passage de la *Civiltà* ; mais nous avons la confiance qu'on ne trouvera pas déplacées ici quelques réflexions et quelques réserves.

S'il est vrai qu'à la date où le correspondant de la *Civiltà* lui écrivait, les évêques de France, à l'exception de Mgr. Dupanloup, dont la lettre sur le Concile a eu un grand retentissement, s'étaient comme tenus dans une attente isolée et silencieuse, il est juste de reconnaître, d'abord, que beaucoup d'entre eux, si ce n'est tous, s'occupaient du Concile chacun dans son diocèse et avec son clergé, et que la plupart attendaient que la réunion du Concile fût plus rapprochée pour élever la voix et instruire les fidèles. Aussi, au moment même où la livraison du 6 février de la *Civiltà* arrivait en France, nous apprenions que Mgr. Plantier, évêque de Nîmes, allait publier un grand travail sur le Concile, et nous recevions de nombreux mandements de carême dans lesquels la question du Concile est traitée *ex professo* ou rappelée d'une façon qui montre que les fidèles ont dû déjà recevoir à cet égard les instructions de leurs pasteurs. Nous reviendrons sur ces mandements, mais nous citerons tout de suite celui du cardinal-archevêque de Bordeaux, ceux des archevêques de Bourges, de Cambrai et de Tours, ceux des évêques d'Amiens, d'Angers, de Beauvais, de Châlons, du Mans, de Nancy, de Troyes, etc., et une lettre adressée par l'évêque de Montpellier à la *Compagnie des pasteurs de l'Église de Genève*.

Nous avons entendu regretter que nos évêques ne se soient pas réunis en Conciles provinciaux, qui auraient été comme une préparation au Concile œcuménique ; il ne nous appartient pas d'apprécier les motifs qui ont pu empêcher ces réunions conciliaires. Depuis 1848, toutes ou presque toutes les provinces ecclésiastiques de France ont eu leurs conciles : presque toutes les questions y ont été étudiées ; les besoins ne sont pas changés ; la préparation est donc faite de ce côté. On sait du reste que NN. SS. les évêques auront encore plus d'une occasion, jusqu'au 8 décembre prochain, d'instruire leur troupeau et leur clergé : les visites pastorales du diocèse, les retraites ecclésiastiques, les synodes diocésains leur fournissent des occasions naturelles de se mettre en rapport avec leurs prêtres et avec les fidèles. On parle d'une Encyclique que le Pape adresserait prochainement à tous les évêques au sujet du Concile ; les évêques ne manqueront pas de la promulguer et de faire entendre leurs enseignements à cette occasion. Enfin, quand ils seront près de quitter leurs diocèses pour se rendre à la grande réunion du Vatican, sans doute ils adresseront encore quelques mots aux prêtres et aux fidèles pour les instruire en même temps qu'ils demanderont le secours de leurs prières. On le voit, en dehors même des travaux particuliers que plusieurs de nos évêques se proposent de publier, les occasions ne manqueront pas pour

eux de parler, d'indiquer leurs vues, d'instruire les fidèles et d'attirer l'attention des esprits et des cœurs sur le merveilleux événement qui sera sans nul doute l'événement du siècle le plus fécond en résultats bienfaisants pour les individus et pour les sociétés.

Il serait donc prématuré de se plaindre du silence de l'épiscopat français. Maintenant, que le clergé français soit inférieur aux autres " sous le rapport de la science et de la pratique du droit canon," c'est possible, et la *Civiltà* reconnaît que cela vient de ce que le concordat de 1802 a placé le clergé dans une situation exceptionnelle, qui a rendu le droit canonique d'une application nulle dans la pratique. Mais il est juste de dire aussi, et la *Civiltà* le remarque avec une grande loyauté, que cette infériorité " est sentie et déplorée par la presque unanimité du clergé, tant du premier que du second ordre," et, de plus, que l'étude du droit canon, malgré son peu d'utilité pratique, a toujours été cultivée chez nous par quelques ecclésiastiques, dont le nombre s'accroît de jour en jour, comme le prouvent bien les publications mêmes qui ont le droit canon pour objet.

Mais enfin, est-ce un pur sentiment de vanité nationale qui nous fait mettre notre clergé au premier rang? Certes, nous ne voudrions pas tomber dans le ridicule qui fait que chaque peuple s'attribue le premier rang, et quand nous voyons les vertus et la science que montre le clergé dans les pays où règne la persécution, en Italie, en Espagne, en Autriche, en Pologne, au Mexique, quand nous voyons les œuvres du clergé catholique en Irlande et en Angleterre, les œuvres du clergé belge, celles du clergé catholique de Hollande, les œuvres du clergé en Allemagne, aux Etats-Unis, comment oserions-nous établir une comparaison pour en tirer une conclusion exclusivement favorable à notre amour-propre national? Ce qui est la vérité, c'est que, à part de tristes, mais très-rares exceptions, exceptions plus rares que jamais depuis des siècles, depuis la grande réforme catholique du seizième siècle et du concile de Trente, le clergé catholique est, nous ne craignons pas de le dire, le corps le plus vénérable par ses vertus et le plus recommandable par sa science. Nous défions qu'on trouve un clergé comparable au clergé catholique; nous défions qu'aucune corporation sur la terre puisse offrir une élite comparable à celle que présentera le Concile du Vatican à la fin de cette année.

Voilà la vérité; mais si, parmi les divers clergés nationaux, il serait difficile d'assigner un premier rang, si, en assignant le premier rang au clergé de France, on se rendait coupable d'une injustice dont l'amour-propre national ne serait qu'une faible excuse, n'est-il pas vrai de dire que ce clergé occupe une belle place au milieu des autres, et que l'Eglise de France, la fille aînée de l'Eglise romaine, n'est pas indigne de ce beau titre, qu'un peu de poussière avait pu ternir un moment, mais que le martyre et le dévouement ont fait briller d'un si glorieux et si vif éclat depuis un siècle bientôt.

Nous ne devons pas méconnaître ce qui nous manque, nous devons travailler à réparer les brèches faites par les terribles tempêtes de la fin du dix-huitième siècle et du commencement du dix-neuvième, à combler les vides produits dans la science ecclésiastique par le défaut de sujets, par le défaut de temps, par le défaut de ressources matérielles, par le défaut de liberté, à faire reluire, enfin, les beaux jours de notre ancienne Eglise au point de vue de la science, comme on le voit déjà reluire au point de vue des œuvres et des vertus ; mais nous ne devons pas méconnaître non plus tout ce qui a déjà été fait, tout ce qui se fait actuellement, et, catholiques français, nous le disons avec conviction : nous avons le droit d'être fiers de nos évêques, de nos prêtres, de nos religieux, nous avons le droit d'être fiers de notre clergé.

Faut-il citer ici des noms ? Vraiment, nous hésitons, parce qu'en nommant les uns, on pourra nous reprocher d'omettre les autres. Cependant, ne convient-il pas de rappeler au moins quelques noms ? N'est-ce pas hier encore que la chaire de Notre-Dame retentissait des accents des Lacordaire et des Ravignan ? et n'y entend-on pas aujourd'hui ceux des P. Félix et du P. Hyacinthe ? N'entend-on pas ailleurs les Combalot, les P. Minjard, et l'abbé Besson, cet éloquent et vigoureux apologiste que Paris doit envier à Besançon ? Et quel évêché, que celui qui vient de perdre les Salinis, les Gerbet, les Gousset, les Parisis, et qui compte encore tant d'hommes distingués comme écrivains, comme orateurs, comme apologistes ! Ici nous ne nommons personne ; le respect nous arrête et nous prendrions un soin inutile ; tout le monde connaît ces noms illustrés par la science et par la vertu. Et quels noms encore que ceux de ces savants ecclésiastiques dont les ouvrages attestent par leur succès même, que le clergé étudie avec la plus grande ardeur : l'abbé Rohrbacher, qui a porté les derniers coups au gallicanisme par son *Histoire de l'Eglise* ; l'abbé Darras, qui fouille avec non moins de science et de talent les annales de l'Eglise ; dom Guéranger, qui a tant contribué à la restauration de la liturgie romaine ; l'abbé Bouix, dont le dernier traité, *De Papa*, est une œuvre magistrale ; l'abbé Maynard, critique littéraire et historien, qui a donné le coup de grâce à la réputation de Voltaire ; le P. Gratry, membre de l'Académie française ; l'abbé Freppel, l'éloquent apologiste que le Saint-Père vient d'appeler à Rome, où nous trouvons encore cette autre gloire du clergé français et de l'ordre des Bénédictins, dom Pitra, que son immense et sûre érudition a conduit au cardinalat. Encore une fois, nous ne donnons que quelques noms ; c'est par centaines que nous devrions les citer ; qu'on nous pardonne la pauvreté d'une liste qui pourrait être si longue et si riche.

Il y a d'ailleurs un fait qui a plus de signification à lui seul que tous les noms que nous pourrions citer : c'est la multiplication et le succès des grandes publications religieuses dans ces derniers temps, publications qui

s'adressent presque exclusivement au clergé, et que le clergé achète, malgré sa pauvreté; ce qui prouve combien il est avide de s'instruire. Jamais, peut-être, la librairie religieuse ne s'est montrée plus active qu'à notre époque, soit en reproduisant les anciens ouvrages, les œuvres des Pères et des grands théologiens, soit en publiant la traduction des œuvres les plus estimées à l'étranger ou des œuvres nouvelles. Rappelons, en courant, les publications de M. l'abbé Migne, de M. Vivès, de MM. Gaume, de M. Lecoffre, et de l'infatigable éditeur de la *Revue du Monde Catholique*, dont le nom restera si justement attaché à la réédition complète, aujourd'hui achevée, des Bollandistes, et qui prépare en ce moment des publications non moins considérables. L'*Histoire de l'Eglise* de l'abbé Rohrbacher en est à sa cinquième édition, le *Dictionnaire encyclopédique de la Théologie catholique*, traduit de l'allemand, qui vient d'être achevé, est épuisé et une seconde édition se prépare; les œuvres les plus considérables de théologie se répandent partout; le Bullaire romain qui s'imprime à Turin, et qui en est à son quatrième volume, a de nombreux souscripteurs en France; la *Gallia Christiana* se continue; dans la théologie, dans l'histoire ecclésiastique, dans l'hagiographie, dans la philosophie, dans les sciences, le clergé français occupe un rang distingué, et produit des œuvres que l'étranger lui-même estime, qu'on traduit dans les principales langues de l'Europe. Enfin, puisque la *Civiltà* a particulièrement parlé de l'infériorité du clergé français dans la science du droit canon, disons que plus d'un ouvrage relatif à cette science a été récemment publié; rappelons le Dictionnaire du droit canonique de M. l'abbé André, disons qu'on publie en ce moment même à Arras une nouvelle édition du *Grand Dictionnaire du droit Canon* de Zamboni, jurisconsulte romain.

Tels sont les faits: certes, ils honorent le clergé français, et ils sont des gages d'un brillant avenir, dont le mouvement imprimé par le prochain Concile ne pourra qu'accélérer la venue. Notre clergé aime les sciences, les sciences religieuses auxquelles il doit plus spécialement s'appliquer, et les sciences profanes, qui ne peuvent pour lui se séparer complètement de la religion, contre laquelle on cherche souvent à les tourner, à laquelle, lorsqu'on les étudie sérieusement, elles fournissent au contraire des armes précieuses. Voué à l'étude, il ne l'est pas moins à toutes les œuvres de son saint ministère: prêtres séculiers et religieux rivalisent d'ardeur et de zèle, et certainement, sous ce rapport, nul clergé ne peut se glorifier de surpasser le nôtre. Où les chaires sacrées sont-elles mieux remplies? Où les œuvres de zèle sont-elles mieux multipliées? Où la charité trouve-t-elle de plus fervents apôtres? Où l'œuvre des catéchismes est-elle plus en honneur? Où l'éducation de la jeunesse est-elle l'objet de plus de sollicitude? Où les missions recrutent-elles de plus intrépides et de plus nombreux soldats? Nos prêtres suffisent à tout, grâce à leur zèle, à leur courage, à leurs vertus. Ils prêchent, ils instruisent, ils administrent les

sacrements, ils secourent les pauvres, ils recueillent les orphelins, comme Mgr. Lavigerie le fait si glorieusement en Algérie, ils bâtissent des églises, des hôpitaux, des écoles, des collèges, ils produisent et achètent des livres, ils sont sur les champs de bataille comme au milieu des luttes intellectuelles, ils volent à la conquête des pays infidèles, ils travaillent à ramener les chrétiens égarés, ils luttent à la fois contre l'ignorance et contre la misère, contre l'impiété et contre l'erreur. Ils n'ont rien : pour la plupart ils sortent des rangs du peuple, des familles les plus pauvres de nos campagnes ; mais ils sont riches, parce qu'ils se donnent eux-mêmes ; ils n'ont aucune influence officielle, mais ils sont puissants, parce que leurs vertus touchent les plus indifférents et ramènent souvent les plus hostiles. Et en même temps qu'ils secourent ceux qui les entourent, qu'ils recueillent l'orphelin, qu'ils vêtissent et nourrissent le pauvre, ils trouvent encore à donner pour des œuvres éloignées, ils contribuent à entretenir ces admirables soldats du Pape, qui sont les remparts de la civilisation, les défenseurs de l'indépendance spirituelle du souverain pontife ; ils donnent, ils donnent largement pour le Denier de Saint-Pierre, cet impôt de la foi et du dévouement qui fait reculer la Révolution et qui la vainera.

Voilà ce qu'est le clergé français, voilà ce qu'il fait, malgré tous les obstacles qu'on lui oppose, malgré toutes les entraves qui l'embarrassent, malgré les difficultés qu'on lui suscite dans l'accomplissement de sa mission. Voilà ce qu'il est, et nous n'avons fait qu'esquisser bien parfaitement un magnifique tableau. Eh bien ! maintenant nous le disons : Non, sans doute, nous ne devons pas nous laisser aller à un sentiment exagéré d'admiration qui nous rendrait injustes à l'égard des autres clergés ; mais, en voyant le nôtre à l'œuvre, nous avons le droit de remercier Dieu, qui n'abandonne pas la France puisqu'il lui envoie de tels pasteurs, et nous devons concevoir les plus belles espérances du prochain Concile, qui contribuera à donner à l'Église de France de plus puissants moyens encore de faire le bien et de lutter contre le mal.

III.

Les sentiments des fidèles catholiques sont en harmonie avec les sentiments du clergé et de l'épiscopat ; et les manifestations du 11 Avril ont été la preuve la plus universelle et la plus éclatante de la reconnaissance qu'ils ont vouée à Pie IX, pour ce grand acte de courage, par lequel il a convoqué le Concile, dans des circonstances si difficiles : afin de porter remède aux maux et aux dangers qui les environnent, de renouveler et de soutenir leurs espérances dans la lutte qu'ils soutiennent contre les puissances du monde et de l'enfer.

Partout les fidèles prient pour le succès de la grande œuvre ; partout ils contribueront de leurs aumônes, et selon leur possible s'efforceront d'en recueillir les fruits en gagnant les indulgences du Jubilé, que Pie IX a

accordé, le jour même où il célébrait ses *noces d'or*, comme une réponse magnifique aux manifestations de joie, et aux témoignages d'affection, dont l'entourait en ce jour la chrétienté toute entière.

Traduction de la Lettre Apostolique de Notre Saint-Père le Pape Pie IX, accordant à tous les fidèles du Christ l'indulgence plénière en forme de Jubilé, à l'occasion du Concile Œcuménique.

A tous les fidèles du Christ qui verront cette Lettre

LE PAPE PIE IX

Salut et bénédiction apostolique !

Personne, assurément, ne peut ignorer que nous avons décrété l'ouverture d'un Concile œcuménique dans notre basilique vaticane pour le 8 décembre prochain, jour consacré à l'Immaculée Conception de la très-sainte Vierge Mère de Dieu. Depuis lors, nous n'avons pas cessé, dans l'humilité de notre cœur, de prier avec ferveur et de supplier le Père très-clément des lumières et des miséricordes, de qui descend tout vrai bien et tout don parfait, de nous envoyer du Ciel la sagesse assise à ses côtés dans son trône, afin qu'elle demeure avec nous et que nous sachions ce qui lui est agréable.

Pour obtenir plus aisément de Dieu qu'il daigne exaucer nos vœux et incliner son oreille à nos supplications, nous avons résolu d'exciter la religion et la piété de tous les fidèles, afin que, par l'union de leurs prières aux nôtres, nous obtenions le secours de son bras tout-puissant et la lumière céleste, et que par elle nous puissions établir dans ce Concile tout ce qui peut contribuer au salut commun et à l'utilité de tout le peuple chrétien, à la plus grande gloire, au bonheur et à la paix de l'Eglise catholique. Et comme il est évident que les prières sont plus agréables à Dieu lorsqu'elles montent vers lui d'un cœur pur, c'est-à-dire d'une âme purifiée de toute faute, nous voulons en cette occasion ouvrir, avec une libéralité apostolique, les trésors célestes des indulgences dont la dispensation nous est confiée, afin que, excités par là à une pénitence véritable et purifiés par le sacrement de pénitence de toute tache de péché, les fidèles s'approchent avec plus de confiance du trône de Dieu et obtiennent par un secours opportun sa miséricorde et sa grâce.

Dans ce dessein, nous annonçons à tout l'univers catholique l'indulgence en forme de jubilé. Au nom de la miséricorde du Dieu tout-puissant, appuyé sur l'autorité de ses bienheureux apôtres Pierre et Paul, en vertu de ce pouvoir de lier et de délier dont le Seigneur nous a investi, quoique indigne, par la teneur des présentes, nous accordons l'indulgence plénière et la rémission de tous leurs péchés, comme elle est accordée dans l'année

du Jubilé, à tous les fidèles de l'un et de l'autre sexe, habitant notre chère ville de Rome ou venus dans ses murs, qui, à partir du 1er juin prochain, jusqu'au jour de la clôture du Concile œcuménique ouvert par nous, visiteront les basiliques de Saint-Jean de Latran, du Prince des Apôtres et de Sainte-Marie-Majeure, ou bien deux fois l'une d'elles, et y prieront dévotement quelque temps pour la conversion de tous ceux qui sont misérablement égarés, pour la propagation de la très-sainte foi, pour la paix, la tranquillité et le triomphe de l'Église catholique ; qui, outre le jeûne accoutumé des Quatre-Temps, jeûneront pendant trois jours, même non consécutifs, c'est-à-dire le mercredi, le vendredi et le samedi, et qui, dans le cours du temps déterminé, s'étant confessés de leurs péchés, recevront avec révérence le très-saint sacrement de l'Eucharistie, et feront aux pauvres quelque aumône, selon que sa propre dévotion le suggérera à chacun. Quant à ceux qui demeurent ailleurs qu'à Rome, nous leur accordons de même l'indulgence plénière et la rémission de tous leurs péchés, à la condition de visiter dans le cours du temps ci-dessus déterminé, soit les Églises que leur désigneront les Ordinaires des lieux, ou leurs vicaires et officiers, ou ceux qu'ils auront commis pour cela, ou ceux qui, en leur absence, auront en ces lieux la charge des âmes, soit deux fois l'une de ces Églises, et d'y accomplir les œuvres marquées plus haut. Cette indulgence est applicable, par voie de suffrage, aux âmes qui ont quitté cette vie unies à Dieu dans la charité.

Les navigateurs et les voyageurs pourront la gagner en accomplissant les œuvres prescrites et en visitant deux fois l'église cathédrale ou principale, ou l'église paroissiale des lieux de leur domicile, aussitôt après leur retour. Quant aux réguliers de l'un ou de l'autre sexe, même ceux qui vivent perpétuellement dans leurs monastères, et à toutes les personnes soit laïques, soit du clergé séculier ou régulier, qui, retenues en prison, ou privées de leur liberté, ou empêchées par quelque maladie ou tout autre obstacle, se trouveront dans l'impossibilité de faire les œuvres indiquées ou l'une d'elles, nous concédons et accordons qu'un confesseur parmi ceux qui sont approuvés par les Ordinaires des lieux, puisse pour eux les commuer en autres œuvres de piété, ou les proroger à un autre temps prochain, et prescrire les choses que peuvent accomplir ces mêmes pénitents. Ces confesseurs auront de même le pouvoir de dispenser de la communion les enfants qui n'ont pas encore fait leur première communion.

En outre, à tous les fidèles séculiers ou réguliers de quelque ordre ou institut que ce soit, dût-il pour cela être nommément désigné et à chacun d'eux, nous concédons licence et pouvoir de choisir pour confesseurs en cette occasion tels prêtres, séculiers ou réguliers, qu'ils préféreront parmi ceux qui sont approuvés par les Ordinaires (cette faculté s'étend même aux religieuses, novices et autres femmes vivant dans les monastères, pourvu que le confesseur soit approuvé pour les religieuses), et ces confes-

seurs auront le pouvoir, pour cette fois seulement, de les absoudre et délier *in foro conscientie*, de l'excommunication, de la suspense et des autres sentences et censures ecclésiastiques *a jure* ou *ab homine*.

C'est pourquoi, en vertu de la sainte obéissance, par les présentes, nous ordonnons et commandons rigoureusement à tous les Ordinaires des lieux où qu'ils soient et à chacun d'eux, et à leurs vicaires ou officiers, et, en leur absence, à ceux qui ont charge d'âmes à leur place, lorsqu'ils auront reçu des copies ou exemplaires même imprimées de cette lettre, aussitôt que, dans le Seigneur, ils le jugeront plus convenable, à raison des circonstances de temps et de lieu, de la publier ou faire publier dans leurs églises et diocèses, provinces, villes, pays, terres et lieux, et d'indiquer aux populations, en les préparant aussi bien que possible par la prédication de la parole divine, l'église ou les églises que l'on doit visiter pour gagner le présent jubilé.

Nonobstant les constitutions et ordonnances apostoliques...

Nous ordonnons, de plus, qu'à partir du 1er juin prochain jusqu'au jour où sera terminé le Concile œcuménique, tous les prêtres de l'univers catholique, du clergé séculier ou régulier, ajoutent tous les jours à la messe l'oraison du Saint-Esprit, et que, outre la messe conventuelle accoutumée, une messe du Saint-Esprit soit célébrée chaque jeudi, à moins que ce ne soit fête double de première ou seconde classe, dans toutes les églises patriarcales, basiliques ou collégiales de Rome, et dans toutes les églises cathédrales ou collégiales de l'univers par leurs chanoines respectifs, et de même dans toute église occupée par des réguliers, quelle que soit leur famille religieuse, tenus de célébrer la messe conventuelle. Cette messe du Saint-Esprit n'entraînera aucune obligation d'en faire l'application...

Donné à Rome, près Saint-Pierre, sous l'anneau du pêcheur, le 11 avril 1869. De notre pontificat, l'an XXIIe.

N. CARD. PARRACCIANI CLARELLI.

Une disposition également générale et bien accentuée chez les catholiques du monde entier,—nous parlons de ceux qui le sont en réalité et non pas de nom seulement,—c'est d'être prêts d'avance à accepter de grand cœur, les décisions du saint Concile, comme étant la parole de Jésus-Christ même qui n'abandonne point son Église, mais l'assiste de son Esprit, dans tous les siècles, soit qu'elle enseigne, soit qu'elle fasse des lois pour le meilleur régime du peuple chrétien. Jamais peut-être dans aucun siècle, on n'a vu plus de foi, plus d'intelligence, de soumission et de confiance dans les pasteurs de l'Église.

Le Concile du Vatican, sera œcuménique, et il en aura toutes les conditions désirables et possibles. Il déclarera donc vrai ce qui est vrai, faux ce qui est faux, dangereux ce qui est dangereux, utile ce qui sauve et sanctifie ; quelle assurance, quel bonheur pour l'intelligence, et quelle force inébranlable pour la volonté, d'être assuré de posséder la vérité ! Il n'y aura plus, pour chacun, qu'à s'incliner,—avec respect, devant la parole divine, et à dire avec toute l'Église ; OUI, JE LE CROIS, *et je*

pratiquerai ce que je crois ; je suis dans la voie de la vérité et de la vie.

Si nous voulons nous rendre compte des dispositions de la *Presse*, il y a à distinguer. La *presse révolutionnaire* ne peut être qu'hostile au projet du prochain Concile. La *presse libérale*, mais conservatrice, fait ses réserves ; elle forme des vœux, et elle a aussi ses appréhensions ; elle craint que le Concile ne donne quelques décisions opposées à son programme humanitaire et à ses théories sur la régénération et le progrès des sociétés.

La *presse gouvernementale, officielle* parle peu, et elle garde la même réserve que les gouvernements dont elle n'est que l'organe ; elle sera hostile ou favorable selon les circonstances et le signal qu'elle recevra d'en haut.

La *presse religieuse* s'occupe du Concile avec intérêt, et ce que nous voyons dans ce pays où les journaux catholiques nous tiennent au courant de tout ce qui peut intéresser la curiosité religieuse, où une *Revue* a été fondée tout exprès par M. *Delisle* à Québec, pour nous tenir au courant de tout ce qui concerne le Concile, se reproduit aux États-Unis, en Irlande, en Angleterre, en Hollande, en Belgique, en France, en Allemagne et en Italie.

Rien de plus consolant pour l'Église que cette union du clergé et des peuples, que cette harmonie d'efforts ayant tous pour but d'assurer le succès de l'événement le plus heureux que le monde puisse désirer, et qui sera aussi le plus grand, le plus fécond et le plus glorieux des événements de notre siècle.

IV.

Le Saint-Père qui veut faire les honneurs de sa Capitale en Prince et en Père, vient de nommer une commission chargée de pourvoir à ce que les Pères du Concile reçoivent une hospitalité digne de Rome.

A la tête de cette commission se trouve,

Comme président, Mgr. SIMEONI, secrétaire de la Propagande :

Les consultants sont : Mgr. Achille Appoloni, — Mgr. César Prosperi Buzi, — Mgr. Louis Marchi, — Le Rev. Chanoine Don Penri Polchi.

Le prince Torlonia a mis à la disposition du Saint-Père son palais monumental de la place *Scoseia Cavalli* appelé *Palazzo Giraud* ; et d'autres Seigneurs romains se préparent à suivre le généreux exemple de ce prince.

Nous avons entretenu nos lecteurs des magnifiques découvertes de l'*Emporium* romain, et des marbres précieux que l'architecte Visconti y a trouvés. Parmi ces marbres, se trouve une énorme colonne de marbre africain le plus pur. C'est l'un des plus beaux monolithes connus, et il fait l'admiration de tous les connaisseurs. Pie IX a décidé qu'il serait placé devant l'église Saint-Pierre *in montorio* à quelque pas du lieu où fut martyrisé le prince des Apôtres. De là l'œil embrasse un des plus vastes et des plus beaux horizons romains. La base sur laquelle reposera le monolithe, sera composée d'autant de cubes de marbre qu'il y aura d'évêques au Concile. Au jour de la bénédiction du monument, chaque prélat viendra placer cette pierre sur laquelle il aura fait graver son nom, ses titres, ses armes. Cette colonne sera surmontée d'une statue en bronze représentant le prince du collège apostolique, et elle s'appellera la *Colonne du Concile*.

REVUE SCIENTIFIQUE

Le Départ du *Jean Bart*.—Historique des expéditions scientifiques entreprises, depuis un siècle, sous les auspices du gouvernement français.—Instructions données par l'Académie aux nouveaux explorateurs.—La marine militaire moderne.—Défauts des moniteurs et des frégates cuirassées.—Nouveau modèle proposé par le vice-amiral Paris.—L'insuffisance de l'éclairage sur les vaisseaux.—Avantages que présenterait la lumière électrique.

Dans un rapport sur l'enseignement supérieur, adressé à l'Empereur de France vers la fin de l'année dernière, le ministre de l'Instruction publique disait : " M. le ministre de la marine est résolu à faire entreprendre, chaque année, un lointain voyage aux élèves de l'école navale ; le navire qui les porte pourrait recevoir quelques physiciens, naturalistes ou astronomes, munis des livres et instruments nécessaires ; leurs travaux, dirigés par les instructions de l'Académie, seraient à la fois utiles à la science, qui s'enrichirait d'observations recueillies sous toutes les latitudes, et aux élèves, dont quelques-uns, tout en complétant l'instruction du marin, commenceraient celle du savant. Ce voyage annuel serait une mission scientifique."

Pendant près d'un siècle, la marine française a rendu aux sciences d'importants services. En 1766, l'expédition de circumnavigation commandée par Bougainville donna l'exemple : un savant médecin, Commaison, y fut attaché, et les observations faites par ce voyageur à Madagascar, ainsi que dans beaucoup d'autres parties de l'hémisphère austral, ont été fort utiles, tant pour les zoologistes que pour les botanistes, bien que la mort prématurée de leur auteur en ait empêché la publication complète.

Un second voyage de circumnavigation, commandé par La Pérouse, fut entrepris en 1789 et aurait certainement donné des résultats plus considérables, si un fatal naufrage n'était venu l'interrompre au milieu du grand Océan.

En 1791, à la sollicitation de la société d'histoire naturelle de Paris, la France envoya dans l'Océan Pacifique à la recherche de La Pérouse, l'amiral d'Entrecasteaux, et adjoignit à ce marin des botanistes et des zoologistes aussi bien que des astronomes et des physiciens. Des malheurs de plus d'un genre empêchèrent cette expédition de rendre à la science tous les services qu'on pouvait en espérer, et, cependant, c'est à elle que l'île Maurice doit l'introduction de l'arbre à pain, et que les botanistes sont redevables des premières notions précises sur la végétation si remarquable de la Nouvelle-Hollande et sur la flore de la Nouvelle-Calédonie.

Cette première série de voyages d'exploration fut complétée par l'expédition aux terres australes, qui partit du Havre en 1800 sous le commandement du capitaine Baudin. Péron et LeSueur y furent attachés comme naturalistes, et malgré les difficultés regrettables qu'ils eurent à surmonter, ces savants rendirent à la zoologie, des services de premier ordre. Cuvier le constata dans un rapport fait à l'Académie en 1806.

Pendant le premier Empire, la guerre maritime ne permit pas à la France de continuer ces recherches lointaines ; mais, dès que le parcours de la mer redevint libre, la marine de l'Etat, fidèle à ses traditions, se mit de nouveau au service de la science, et, en 1815, la corvette l'*Uranie*, sous le commandement de Louis de Freycinet, entreprit un voyage de circumnavigation qui fournit à M. Gaudichaud et à deux jeunes chimistes de la marine, MM. Quoy et Gaimard, l'occasion d'enrichir la botanique et la zoologie d'un nombre considérable de faits nouveaux.

Le voyage de l'*Uranie* se prolongea jusqu'en 1820, et deux années ne s'étaient pas écoulées depuis le retour de M. Freycinet que, déjà, une seconde expédition scientifique du même ordre était organisée par les soins du département de la marine. La corvette *La Coquille*, commandée par M. Duperrey et ayant à bord MM. Lesson, Garnot et Dumont d'Urville, employa quatre années à effectuer le tour du globe, et elle rapporta une riche moisson d'observations relatives à la physique du globe, ainsi que des collections d'un grand intérêt pour la zoologie et pour la botanique.

Pendant les années 1826, 1827, 1828 et 1829, Dumont d'Urville fit, à bord de la corvette l'*Astrolabe*, son second voyage de circumnavigation ; il avait pour compagnons MM. Quoy et Gaimard, dont les noms seront toujours cités avec reconnaissance par les zoologistes, et à son retour il déposa au Museum d'histoire naturelle d'immenses collections dont la science a tiré grand profit.

A cette époque, le goût des études scientifiques était si développé dans le corps de la marine, que les officiers chargés spécialement des travaux de recherches ne furent pas les seuls à contribuer activement au progrès de la physique du globe et de l'histoire naturelle. Ainsi, pendant que l'*Astrolabe* explorait l'Océanie, la corvette la *Chevette* avait mission de promener le pavillon français dans les mers de l'Inde, et deux des membres de l'état-major de ce bâtiment profitèrent de cette circonstance pour rendre à la science des services considérables. Le lieutenant de Blossville y fit une longue série d'observations dont Arago porta le jugement le plus favorable, et le chirurgien-major, M. Reynand, forma des collections zoologiques si importantes, que Cuvier les jugea dignes de fixer l'attention de l'Académie et de devenir l'objet d'un rapport spécial.

De 1830 à 1832, un autre chirurgien de la marine, Eydoux, se distingua de la même manière pendant le voyage de circumnavigation de la corvette la *Favorite*, commandée par le capitaine Laplace, et, peu d'années

après, il fit partie d'une expédition analogue, qui fournit à la science des résultats beaucoup plus considérables. Effectivement, en 1836, il s'embarqua à bord de la corvette la *Bonite*, où se trouvèrent aussi deux hommes dont les noms acquirent bientôt une célébrité méritée. L'un était le pharmacien de la marine dont nous avons parlé, M. Gaudichaud, qui y conquit le droit de siéger à l'Académie, dans la section de botanique ; l'autre était M. Souleyet, qui, chargé d'assister M. Edoux, dans son service médical, s'adonna avec zèle aux études zoologiques et parvint à réunir pendant le voyage de circumnavigation de la *Bonite*, les matériaux d'un ouvrage de premier ordre sur l'organisation des mollusques.

En 1837, Dumont d'Urville entreprit un nouveau voyage d'explorations dans les mers polaires de l'hémisphère austral, et il s'appliqua à rendre cette expédition profitable à toutes les branches de la science. Les chirurgiens de la marine placés sous son commandement formèrent des collections nombreuses qui vinrent enrichir le Muséum d'histoire naturelle, et qui aujourd'hui encore fournissent journellement aux zoologistes d'utiles matériaux d'étude.

Depuis un quart de siècle les recherches des marins français s'étaient principalement dirigées sur des sujets étrangers aux sciences naturelles et il était désirable de voir les voyages de long cours qu'exécutent les navires de l'Etat redevenir profitables à cette branche des connaissances humaines. C'est ce retour aux anciennes traditions qu'inaugure le présent voyage du *Jean-Bart*. Pendant les six mois que durera l'expédition, la flore et la faune marine pourront être étudiées avec fruit à différentes profondeurs. On croyait, il n'y a pas bien longtemps encore, que toute vie cessait dans la mer au delà d'une centaine de brasses. Les naturalistes américains ont, par de nombreux dragages, montré que cette opinion était erronée, et ils ont reconnu que certains animaux peuvent vivre dans la mer jusqu'à plus de 6,000 pieds de profondeur. Il y aura donc des observations intéressantes à faire sous ce rapport, surtout dans les mers moins explorées que le vaisseau pourra traverser.

Le *Jean-Bart* a encore pour mission, d'après les instructions de l'Académie, de recueillir des données relatives à divers points de la météorologie, de l'astronomie, de la zoologie comparée et de la médecine. M. Becquerel recommande, au nom de ce corps savant, l'observation des instruments magnétiques, celle de la température de l'air à la surface de la mer et à la hauteur des mâts, afin de pouvoir apprécier par la comparaison quelle est l'influence de la mer sur ses variations. Il recommande aussi d'observer la température à de grandes profondeurs avec le thermomètre à *minima* perfectionné, observations qui sont très-faciles à faire et dont les résultats pourront être fort utiles.

De son côté, M. Faye signale aux mêmes observateurs l'étude de la lumière zodiacale dans les contrées où elle se montre avec l'éclat qu'on ne

lui voit point en Europe. Il serait bon d'étudier tous les soirs son contour, son arc, en un mot tous les détails de sa manifestation. Les étoiles filantes sont signalées aussi à leur attention, surtout dans les mers tropicales, où leur apparition est quelquefois très-brillante, en notant avec soin leur point de radiation ou d'émergence qui paraît être situé en dehors du cercle de visibilité de nos climats. L'observation des constellations inconnues dans notre hémisphère doit être également recommandée et aussi celle des nuées de Magellan. Les navigateurs du *Jean-Bart* pourront aussi fournir des renseignements utiles aux astronomes sur les lieux dans lesquels on a projeté d'envoyer des observateurs lors du prochain passage de Vénus sur le soleil en 1874.

M. Elie de Beaumont a fait remarquer au sujet de l'itinéraire du vaisseau, que son passage répété d'une des côtes à l'autre de l'Atlantique aura pour effet de rendre plus facile aux observateurs l'annotation des particularités déjà signalées relativement à la faune des deux côtés en regard. On sait, en effet, qu'à latitude égale, les animaux sont très-différents sur la côte américaine et sur la côte européenne. Il serait intéressant de recueillir de nouveaux faits qui permettent de reconnaître si cette différence est générale et s'étend sur les points en regard dans la partie inter-tropicale et au sud de l'équateur.

M. Bouillaud a profité de l'occasion, pour faire remarquer à son tour qu'au point de vue nosologique, il pourrait être utile de recommander aux observateurs de noter ce qui pourra parvenir à leur connaissance, relativement aux maladies endémiques, fièvre jaune, peste, typhus, choléra, dans les ports où ils feront relâche. Ces notions pourront conduire à la connaissance de la genèse des endémies, à la distinction de celles qui sont fixes, de celles qui sont voyageuses, etc.

Bien d'autres instructions auraient pu être données aux marins du *Jean-Bart*, mais le peu de temps qu'ils s'éjourneront dans chaque localité où ils abordent, ne permet pas de les étendre davantage. Même en se tenant dans les limites qui leur ont été tracées, ils pourront encore se rendre très-utiles. Puisse le ciel leur être favorable et leur accorder une heureuse navigation!

II.

Jamais le matériel de la marine militaire n'avait subi une révolution aussi complète que depuis le lancement de la *GLOIRE*, premier navire cuirassé dont la mise à l'eau eut lieu en novembre 1859.

Cette succession d'innovations incessantes est due au développement industriel de notre époque, et aux progrès qui se sont accomplis dans l'art métallurgique. Maintenant que le temps et l'expérience ont permis d'apprécier à leur juste valeur les créations peut-être un peu promptes des premiers moments, on voit que dans une matière aussi difficile à

juger d'après les théories modernes, les résultats obtenus ne sont pas à la hauteur des espérances fondées au début : de là la nécessité d'études nouvelles, de là les nouveaux projets imaginés par les hommes de l'art.

M. le vice-amiral Pâris présentait dernièrement, à l'Académie des sciences de Paris, le modèle et les plans de trois navires conçus dans le but d'utiliser ce que l'exposition a montré en fait de navires cuirassés, et surtout ce que les monitors ont prouvé lorsqu'ils ont osé traverser l'Océan.

Les cuirassés actuels ont des mouvements de roulis qui les empêchent d'employer leurs canons avec des mers modérées et qui découvrent la carène non cuirassée à chaque roulis. Puisqu'il est avéré par les traversées du *Miantonomoah* et du *Kalamazoo* que ces navires ont des roulis qui s'étendent à peine au tiers de ce qu'étaient ceux des navires qui les accompagnaient, il semble que le plus naturel serait d'adopter les monitors. Mais leurs prouesses en s'aventurant au large pendant l'été ne sont pas une preuve qu'ils peuvent le faire en tout temps. Le premier monitor coulant par un temps maniable, et le *Wechawkee*, ainsi que l'*Affondatore*, périsant en rade, pour avoir voulu respirer après un combat, sont des faits qu'il ne faut pas oublier. Rendre les monitors aussi sûrs à la mer que les autres navires et en faire une habitation salubre, sont donc les questions à résoudre.

M. Pâris propose une sorte de navire plat, bas et large comme un monitor, sur lequel serait établi un navire étroit, mais aussi élevé sur l'eau que celui de construction ordinaire. En plaçant les tourelles en dessus, le feu de leurs canons se trouve aussi dégagé, sur tout l'horizon, que celui des monitors ; il présente de plus l'avantage d'être à 16 et 20 pieds au-dessus de l'eau, et par suite plus hors de l'atteinte des vagues. Il résulte de la disposition proposée que le navire étroit et supérieur présente un vaste logement aussi aéré que sur un autre bâtiment, et que cette sorte de construction supplémentaire est assez haute et assez large aux extrémités pour ne pas être plus exposée à embarquer de la mer en luttant contre le vent et les vagues. Ses deux côtés se prolongeant jusqu'en bas, forment deux poutres rigides, comme celles d'un pont, construites en treillis, ainsi que les deux cloisons transversales servant à porter les tours sur cette sorte de croix et à en distribuer le poids, sur toute la coque du navire. De plus, en mettant une tôle mince entre les branches du treillis, on obtient des cloisons étanches qui, par leur disposition, présentent la meilleure défense contre l'éperon, en forçant ce dernier à s'affaiblir encore pour s'allonger et parvenir, s'il le peut, au navire intérieur. Cette disposition a paru être la meilleure contre les effets encore incertains de l'éperon, car on a des faits opposés qui font douter de l'efficacité de cette arme. Le *Ré d'Italia*, immobile, a bien été coulé par le *Ferdinand-Max*, à la bataille de Lyssa ; mais l'*Amazon*e, corvette de

400 chevaux, a coulé elle-même vingt minutes après avoir coupé en deux l'*Osprey*, petit paquebot de 100 chevaux.

D'après les calculs, à une charge moyenne, les navires proposés auront jusqu'à huit fois la stabilité des anciens, lorsque les uns et les autres sont droits, et ce n'est que sous une inclinaison de 15 degrés qu'ils en ont un peu moins, encore reprennent-ils leur avantage à 20 degrés. En remplissant par une partie courbe l'angle formé entre le navire intérieur et le pont extérieur, on peut régler la stabilité comme on l'entend, vers les inclinaisons qui paraîtraient dangereuses, et cela sans trop s'écarter des conditions du monitor. Ces navires seraient moins exposés à la mer que ceux qui, tels que le *Captain*, ont leur plat-bord à 8 pieds au-dessus de l'eau, ce qui est suffisamment rapproché du navire ordinaire pour rouler autant que lui, mais pas assez pour préserver des vagues.

On a proposé la construction en fer parce que seule elle est assez solide pour résister à une forte impulsion, qu'elle est durable et plus sûre contre les projectiles, et on a adopté les hélices jumelles, parce qu'elles seules conviennent aux petits tirants d'eau des navires proposés, qui offrent l'avantage de passer des détroits et d'entrer dans des ports interdits aux navires calant 30 pieds et au-delà. Les mâts en trépied du capitaine Coles sont aussi préférables en ce qu'ils dégagent l'horizon mieux que les six grands filets de haubans, et qu'en cas de chute ils n'exposent pas les ailes de l'hélice à enrouler des cordes. Enfin l'artillerie en tourelles est préférable à celle en batterie, en ce qu'elle agit en tous les sens, ne présente les ouvertures de sabord qu'au moment de tirer et permet au navire de se placer obliquement pour augmenter l'épaisseur de sa cuirasse; tandis que le navire à batterie ne peut se servir de ses canons sans faire arriver les boulets perpendiculairement à la cuirasse et sans présenter l'ouverture maximum de ses sabords.

Reste à dire pourquoi de si grands navires pour si peu de canons. C'est le sort commun, parce que la cuirasse est le plus grand poids à transporter, qu'elle augmente avec le navire, qui, plus lourd à traîner, exige une machine plus forte et brûlant plus de charbon. Toutes ces causes réagissent l'une sur l'autre et amènent à des navires de plus de trois cents pieds de long, pesant 200,000 quintaux, coûtant certainement autant d'argent et ne portant que quatre canons de chaque bord, en batterie comme l'*Hercules*, ou en tourelles comme le *Monark*, et cela sans avoir les ponts ni le gouvernail protégés, comme les monitors et comme les navires proposés.

III.

Les nombreuses et fatales collisions qui ont eu lieu dans ces derniers temps ont vivement ému l'opinion publique et attiré l'attention sur l'insuffisance de l'éclairage actuel à bord des vaisseaux.

Comme c'est une haute question d'humanité qui domine ici avant tout, et qu'il ne s'agit pas seulement d'arracher à la mer les richesses qu'elle engloutit avec le coulage des navires, mais de sauver les milliers de vies qu'elle dévore quand ces trop fréquents abordages arrivent, il ne sera pas inutile de revenir sur une question traitée déjà plusieurs fois et de démontrer l'efficacité de la lumière électrique lorsqu'il s'agit d'éviter les accidents dont nous parlons.

Et d'abord, disons-le avec empressement, on peut considérer cette lumière comme entrée dans le domaine de la pratique, la période d'essai étant complètement terminée. Les expériences faites ont été aussi décisives et aussi concluantes que possible, à ce point que M. de Bocandé, commandant du *Saint Laurent*, de la compagnie générale transatlantique, n'a pas hésité à dire que les navires ne pouvaient se passer de cette lumière, et que la *Revue maritime et coloniale* et presque tous les journaux politiques et scientifiques ont été unanimes à déclarer qu'elle était à la veille de se naturaliser sur les bâtiments de toutes les nations. En effet, l'appareil qui la produit n'est autre que la machine magnéto-électrique de la compagnie l'*Alliance*, que le gouvernement français a adopté pour l'éclairage des phares, celle qui fonctionne avec tant de succès aux phares de la Hève, près le Havre, et qu'on vient d'installer récemment encore au cap Gris-Nez ; son usage a été reconnu aussi pratique que celui de la machine à vapeur ; sa mise en œuvre n'exige que les connaissances d'un simple mécanicien. Son entretien est des plus simples, et les frais en sont pour ainsi dire nuls, car elle possède l'avantage incomparable de ne s'user et de ne se détériorer jamais, parcequ'il n'y a pas de frottement, et que les aimants, dans leur fonctionnement, gagnent plus qu'ils ne perdent.

Dans son application à l'éclairage des navires, voici ce qui se passe. Une lanterne munie d'un puissant réflecteur et mise au haut du mât de misaine remplace le feu réglementaire ; sa lumière se projette à une distance telle, que le navire peut être vu de 35 à 40 milles en mer. De plus, grâce à la lunette mouvante qui est établie sur le pont, on peut éclairer à volonté tous les points de l'horizon. Les rayons de cette lumière illuminent les ténèbres les plus profondes et percent les brouillards les plus épais. Ils révèlent la marche du navire à une si grande distance, qu'on a largement le temps nécessaire pour changer de direction. Tout le corps du navire sur lequel on dirige cette lumière est éclairé ; on estime comme de jour la distance qui vous en sépare, et on fait la manœuvre qui vous en éloigne. Tout est devenu simple, net et clair instantanément ; on manœuvre comme le jour. Le mauvais temps est impuissant, et plus l'obscurité est grande, plus sa clarté est vive ; elle atteint alors l'éclat du soleil levant. Il en résulte donc qu'à l'aide de cette lumière, toutes collisions deviennent impossibles.

Quant à la question du prix de l'appareil, si l'on considère tous les

avantages qu'offre son emploi, l'augmentation de vitesse qu'il procure, et, par suite, l'économie du temps, d'argent et de combustible ; la facilité qu'il donne de faire escale la nuit comme le jour dans les différents ports dont les entrées sont si difficiles, de faire les embarquements et débarquements de passagers et de marchandises la nuit ; si l'on tient compte surtout de la réduction considérable qui devra résulter pour la prime d'assurance de ce fait que, grâce à l'emploi de la lumière électrique, les collisions ont à jamais disparu, que les échouements et les relâches forcées seront plus rares, que beaucoup d'autres accidents et fortunes de mer que l'assurance a pour objet de garantir seront conjurés, on en conclura que, pour les paquebots, en général, l'achat de cet appareil, au lieu d'être une dépense, sera la source d'une véritable économie, tout en leur procurant les bienfaits inappréciables de la lumière électrique.

Enfin, à l'égard des petits navires et des caboteurs, il leur suffira d'acheter des machines d'une plus petite dimension, et par conséquent moins coûteuses, qui, si elles ne présentent pas tous les mêmes avantages que celles dont on s'est servi jusqu'à présent, leur rendront encore d'immenses services, tout en leur fournissant un éclairage incomparablement supérieur à celui dont ils font usage en ce moment.

Done, à tous les points de vue, l'emploi de la lumière électrique est la solution la meilleure et la plus complète du problème dont nous avons parlé plus haut, puisqu'en même temps qu'elle assure une question d'humanité, elle donne à la navigation des garanties incontestables de sécurité et lui permet de réaliser d'importantes économies.

E. Y.

LES GRANDS FLEUVES DU NORD DE L'AMÉRIQUE.

I.

La Coppermine ou Rivière du Cuivre.

A 400 lieues au nord-ouest de la Rivière-Rouge, se trouve le grand lac de l'Esclave, bien connu de nos missionnaires. C'est vers ce lac que convergent les sources de trois rivières ou mieux de trois fleuves immenses dont les eaux vont se déverser dans l'Océan Glacial : le Mackensic, la Coppermine et la Rivière de Back.

L'exploration de ces cours d'eau est restée célèbre dans l'histoire des voyages, et les émouvantes péripéties qui s'y rattachent acquièrent pour nous, dans les circonstances actuelles, un intérêt tout nouveau. Nous allons donc en mettre le récit sous les yeux de nos lecteurs en commençant par l'expédition de l'illustre et infortuné Franklin sur la Coppermine.

Franklin avait reçu du gouvernement anglais la mission de relever les côtes de l'Amérique à l'est de la Coppermine et de déterminer les latitudes et les longitudes de ces régions plus exactement qu'on n'avait pu le faire auparavant.

Au mois de mai 1819, il s'embarqua donc pour la baie d'Hudson, qui devait être son point de départ, et ce ne fut qu'après trois mois d'une navigation entravée par l'abondance des glaces et éprouvée par de grands dangers qu'il put aborder à la factorerie d'York.

Du fort d'York, Franklin, accompagné du docteur Richardson, du capitaine Back, de l'enseigne Hood et d'un brave marin anglais, Hepburn, dont le nom doit demeurer lié aux précédents, alla hiverner à la factorerie de Cumberland, première étape de 250 lieues !

Pour la franchir, les voyageurs eurent à surmonter tous les obstacles que, dans ces affreux climats, le sol, les eaux et le ciel peuvent accumuler sous les pas de l'homme.

On peut s'en faire une idée par ce seul fait qu'ils ne pouvaient cheminer sur l'épaisse couche de neige qui recouvrait la terre qu'au moyen des *raquettes* dont le moindre inconvénient était d'attacher constamment à leurs pieds meurtris et à leurs chevilles enflées un poids de deux à trois livres.

A l'époque de l'année où ils s'éloignèrent des plages de la baie d'Hudson, la neige couvrait la terre d'un revêtement si épais qu'ils ne pouvaient, même à l'aide de leurs inconmodes chaussures, cheminer que sur la surface gelée des rivières et des lacs. Heureux lorsque, le soir venu, ils pouvaient rencontrer sur leurs bords quelque une de ces vieilles futaies aux feuillages

persistants, qui braveront encore longtemps dans ces régions désertes la hache du *squatter* ou le foret du chercheur de résine. Alors, après avoir creusé dans la neige un espace circulaire, ils allumaient à son centre le foyer de la nuit, l'entouraient d'une molle litière de jeunes pousses de pins et de larix ; puis sur cette couche odorante, les pieds tournés vers le feu pétillant, le corps enveloppé de leurs manteaux et de leurs couvertures, ils reposaient en toute sécurité, sans autres rideaux que les rameaux de la forêt à travers lesquels scintillaient les astres de la nuit.

Dans ce trajet, Franklin, à son début, faillit trouver le terme de cette existence d'aventures et de dévouement à la science, qui devait, longtemps après, tenir en éveil tant d'anxieuses sympathies. Un jour que, du haut d'un rocher, il surveillait le *portage* de ses bagages d'un cours d'eau dans un autre, la mousse du rocher se détacha tout à coup sous ses pieds et l'entraîna dans la rivière, au-dessous d'une cataracte. La violence du courant était irrésistible ; la rive, taillée à pic dans le roc, était inabordable : il ne dut son salut qu'à une branche de saule qui s'inclinait à fleur d'eau et à laquelle il demeura accroché jusqu'au moment où une barque put venir à son secours.

Le fort Chippewan, situé sur la rive nord du lac Athapescâ, est un des plus anciens et des plus considérables parmi les postes permanents que la compagnie des fourrures entretient dans les déserts du nord-ouest. Franklin espérait y trouver de grandes ressources pour l'avenir de son expédition.

Mais telle est la pénurie de ces régions et l'incertitude des arrivages, qu'il n'y avait pas, dans les vastes magasins de cet établissement, plus de cinq cents livres de cette chair de bison desséchée et réduite en poudre qui porte le nom de *pemmican*, et que quelques bouches de plus à nourrir auraient en peu de jours attiré la famine dans ce séjour inhospitalier.

Franklin se hâta de le quitter, dès qu'il eut été rejoint par tous ses compagnons européens ; il descendit par la rivière de la Paix et le grand lac de l'Esclave jusqu'au fort de la Providence, où il devait prendre des guides dans la tribu des Indiens-Cuivrés.

Akaïtcho, leur chef, ne tarda pas à paraître au fort de la Providence. Reçu avec le cérémonial convenable, il fuma lentement son calumet, but un verre de grog avec recueillement, puis enfin prit la parole avec cet air de dignité grave qu'affectent tous ses pareils, sous quelque latitude qu'ils exercent leur sauvage autorité.

Il était charmé, dit-il, de voir de si grands chefs sur ses terres, sa tribu était pauvre, mais elle aimait les Visages-Pâles, dont elle n'avait reçu que des bienfaits. Après des compliments particuliers pour chacun des officiers présents et surtout pour le docteur Richardson, *le grand chef de la médecine*, il s'informa du but de l'expédition, demanda des nouvelles des vaisseaux du capitaine Parry, dont il avait entendu parler, et fit plusieurs autres questions très-sensées auxquelles Franklin répondit avec la plu

grande franchise, sachant que l'Européen convaincu du moindre mensonge perd à jamais la confiance de l'Indien.

Il fut arrêté, *devant le feu de ce conseil*, qu'Akaïtcho avec neuf des siens, deux guides et sept chasseurs, accompagnerait l'expédition jusqu'aux rivages de la mer polaire ; qu'il s'ingénierait de tout son pouvoir pour lui procurer des vivres pendant le trajet, et qu'enfin, conformément aux désirs du chef souverain des Visages-Pâles, qui regardait tous les hommes comme ses enfants, les Indiens-Cuivrés s'abstiendraient de toute hostilité à l'égard de leurs ennemis héréditaires, les Esquimaux.

Étant ainsi parvenu à recruter le personnel de sa troupe, Franklin put enfin se mettre en marche pour la vallée de la Coppermine. Encore, et en dépit de tous ses efforts, était-il si peu pourvu de vivres, qu'il dut faire entrer la chasse et la pêche dans les futurs contingents de ses ressources quotidiennes ; triste éventualité qui devait bientôt le réduire à d'étranges extrémités !

Le 1^{er} septembre, Franklin, ayant franchi la ligne de faite qui sépare le vaste bassin du fleuve Mackensie de celui de la Coppermine, atteignit les bords du lac *Point*, formant, dans un site sauvage, l'une des sources de ce dernier cours d'eau. Là les symptômes avant-coureurs de la mauvaise saison et les conseils de ses guides le déterminèrent à attendre l'été suivant dans un lieu qui reçut de lui le nom de *fort de l'Entreprise*.

La rivière Coppermine doit son nom à une chaîne de montagnes qui court du nord-ouest au sud-ouest sur sa rive occidentale, et qui présente quelques affleurements de cuivre natif. Les Indiens-Cuivrés, qui doivent aussi leur appellation à ce qu'ils fréquentent cette contrée, ont conservé à ce sujet une tradition qu'ils répétèrent à Franklin, et qui prouve que les légendes merveilleuses ne sont pas le patrimoine exclusif des nations du vieux continent.

“ Les Esquimaux, dit le récit, habitaient autrefois une terre séparée du continent américain par la mer. Un parti de ces sauvages, à une époque très-reculée, débarqua sur la côte, alors occupée par les Indiens, et enleva une jeune femme. Devenue l'esclave de ses ravisseurs, elle réussit à s'échapper après plusieurs années de captivité, erra à l'aventure et parvint enfin au bord de la mer. A la vue des flots qui s'étendaient entre elle et sa patrie, elle désespéra de la revoir jamais et, s'étant affaissée sur la rive, elle se mit à pleurer.

“ Tandis qu'elle s'abandonnait ainsi à l'affliction, un loup s'approcha d'elle, la caressa et lécha les larmes qui coulaient de ses yeux. Elle le vit ensuite entrer dans la mer, et, s'apercevant qu'il la franchissait à gué, elle l'y suivit sans crainte. Après cinq jours de cette marche miraculeuse, elle regagna sa terre natale.

“ C'était alors le printemps, l'air était pur ; à l'horizon s'élevait une éminence dont les parois étincelaient au soleil. S'en étant approchée, la jeune

femme reconnut que la montagne était entièrement formée d'une masse de cuivre vierge. Réfléchissant que ce métal pourrait être utile à ses compatriotes si elle parvenait à les rejoindre, elle en détacha autant de fragments qu'elle put en porter, et se dirigeant ensuite sur le sud, retrouva enfin sa tribu.

“ Quelques-uns des siens, enchantés de sa découverte, se firent guider par elle vers la précieuse montagne. Mais c'étaient de jeunes guerriers, au sang bouillant, à la tête légère. A la vue des trésors étalés sous leurs yeux, l'ivresse de la joie les saisit, et, perdant toute retenue, ils voulurent outrager leur bienfaitrice. Celle-ci gagna en courant le sommet de la montagne, où elle tomba épuisée de forces ; mais, au moment où ses persécuteurs allaient la saisir, la terre s'entr'ouvrit et la reçut dans son sein, engloutissant avec elle la masse métallifère. Depuis ce jour, on ne trouve plus dans ce canton que des fragments de minerai épars à la surface de la terre. ”

Un instant, fatigué des lenteurs de la marche et de dix-huit mois déjà écoulés depuis son départ d'Angleterre, Franklin avait eu l'idée de pousser plus avant, et d'aller hiverner sur les bords même de la mer. Akaitcho l'en avait dissuadé en ces termes : “ Il paraît que tu veux sacrifier ta vie et celle de tous ceux qui pourraient t'accompagner. Si tu persistes, je te donnerai quelques-uns de mes jeunes gens pour te servir de guides, afin qu'on ne puisse pas dire que j'ai laissé périr seuls des Visages-Pâles, après les avoir amenés dans ces solitudes ; mais du moment que mes guerriers se seront éloignés avec toi, leurs parents et moi nous les pleurerons comme s'ils étaient déjà morts. . . . ”

Les bords du lac où le chef indien avait fait camper l'expédition offraient d'ailleurs une situation convenable à un établissement d'hivernage ; de là le nom de Winter, que ce lac a gardé depuis. On s'y trouvait abrité par un bois de pins, dont quelques-uns atteignaient les dimensions, bien rares dans ces latitudes, de 30 à 40 pieds de hauteur sur deux pieds de diamètre. Ces arbres fournirent les premiers matériaux de l'établissement et lui garantirent du combustible pour les longs mois de la mauvaise saison.

Pendant que des détachements, aux ordres de MM. Richardson et Back, étaient réexpédiés en arrière jusqu'aux postes de la Compagnie pour en rapporter les approvisionnements indispensables à la poursuite de ses projets, Franklin et les officiers demeurés avec lui se construisirent une hutte en troncs d'arbres cimentés avec une vase compacte, qui, amollie et détremnée d'abord par l'action du feu et de l'eau bouillante, reprenait ensuite, à la gelée, la consistance de la pierre. Ce misérable abri, craquant sous les assauts du vent et de la neige, lézardé de toutes parts par l'intensité du froid, leur parut néanmoins, pendant neuf longs mois d'hivernage, un séjour confortable en comparaison des tentes humides et glacées qu'ils avaient habitées jusqu'alors.

D'autres préoccupations ne tardèrent pas à succéder à celles du logement. Il fallut faire comprendre aux Indiens que la résidence d'une quarantaine d'entre eux autour de l'établissement européen finirait par y amener la famine. Akaitcho partit donc avec les siens pour le sud, promettant de revenir au printemps. Il laissa pourtant près du fort *l'Entreprise*, sa vicille mère infirme et deux femmes pour la soigner, priant le capitaine, pour le cas où elle viendrait à mourir dans l'intervalle, de vouloir bien la faire enterrer assez loin pour que rien ne lui rappelât, à son retour, la perte qu'il aurait faite.

Keskarrah, l'un des guides, demeura aussi avec sa femme et sa fille. La première, atteinte d'un mal incurable, avait besoin des avis du docteur Richardson ; la seconde, que sa chaussure avait fait nommer *Bas-Verts*, passait pour la fleur de beauté de sa tribu. Son portrait, fait par l'enseigne Hood, ne donne pourtant pas une bien haute idée de ses charmes.

Ce portrait ne s'acheva pas sans une forte opposition de la mère, qui redoutait qu'à la vue de cette image le grand chef de l'Angleterre ne devint épris de l'original et ne l'envoyât chercher. Une pareille crainte ne pouvait troubler la jeune personne ; âgée de seize ans à peine, elle avait déjà eu deux maris, et aurait probablement été encore la femme de plusieurs autres, si la maladie de sa mère ne l'eût forcée à demeurer auprès d'elle.

L'heure prévue de la disette ne tarda pas à sonner : bien que les vivres eussent été anxieusement économisés, ils diminuaient avec une rapidité effrayante. La distribution de quelques pincées de farine et de graisse était attendue par les voyageurs comme une jouissance de luxe, et, lorsque l'accroissement du froid eût exigé pour leurs estomacs une augmentation d'aliments substantiels, ils furent obligés de réduire de huit onces à cinq leur ration quotidienne de nourriture animale. Les détachements envoyés en quête de provisions, à la pêche ou à la chasse, revenaient exténués d'efforts et de fatigues, presque toujours plus chargés de tristes pressentiments que de vivres. Les détails suivants peuvent donner une idée de ce que devient l'existence de l'homme dans les ténèbres glacées d'un hiver polaire, et sous une température qui ne permet pas au feu le plus ardent de rendre au rhum congelé une fluidité supérieure à celle du miel.

Le 27 mars, M. Back revint du fort Chippewan, après une absence de près de cinq mois, durant lesquels il avait franchi à pied, sur des raquettes, un espace de plus de 425 lieues, n'ayant qu'une couverture et une peau de daim pour s'abriter la nuit contre un froid de 40 et quelquefois de 57 degrés au-dessous de zéro, et souvent manquant pendant plusieurs jours de nourriture. Ses privations n'étaient soulagées de loin en loin que par les rares captures de poisson que faisaient les Indiens de son escorte, et qu'ils lui abandonnaient en totalité en disant : " Nous sommes accoutumés à la faim, et vous non ! "

“ Un jour, ajoute Back, un des nôtres prit un poisson qui, mélangé d'un peu de *tripe de roche*, sorte de lichen glutineux, composa notre souper. Ce n'était pas fort ragoûtant, mais des hommes affamés pouvaient s'en contenter. Pendant que nous mangions, je vis s'approcher une des femmes de notre troupe, déployant avec le plus grand soin une vieille peau dont son mari nous offrit le contenu. C'était un hachis de viande pilée, grasse, où du daim pouvait être mêlé, mais qui contenait plus de *chair d'Indien* que de toute autre chose ; et, quoique cette mixture pût paraître peu séduisante à un estomac anglais, c'était cependant un grand luxe, après trois jours de jeûne, dans ces tristes régions de l'Amérique. ”

Si les privations des voyageurs étaient grandes, celles des pauvres familles indiennes qui hivernaient autour de leur hutte, et qui se composaient principalement de malades, de femmes infirmes et d'enfants, étaient plus cruelles encore.

Elles balayaient la neige sur l'emplacement de leur campement d'automne, pour y chercher des os, des pieds de daims, des morceaux de peau, ou tout autre débris de matière animale. “ Quand nous les voyions, dit Franklin, rongant des fragments de peau ou broyant des ossements dans le but d'en extraire par l'ébullition quelque chose d'alimentaire, nous regrettions l'impuissance où nous étions de leur venir en aide, et nous ne pensions guère qu'un jour viendrait où nous serions nous-mêmes réduits à glaner une seconde fois avec avidité ces mêmes os au milieu des ordures. ”

Vers le milieu de juin 1821, la rupture des glaces sur le lac Winter ayant averti Franklin de l'approche de la courte saison où les eaux de ces régions sont navigables, il descendit avec tout son monde le cours de la Coppermine. A un mois de là, après un voyage de cent cinquante lieues, dont quarante au moins avaient exigé le portage des canots, il put enfin contempler, du haut d'une colline, les eaux de l'océan polaire, qui lui apparurent encombrées d'îles et de glaces.

On se trouvait alors en plein pays esquimau, et cette circonstance causait de fortes appréhensions à Akaïtcho et à sa troupe. Le bon chef ne cessait de se faire répéter par Franklin l'assurance que celui-ci s'efforcerait d'établir une paix durable entre sa tribu et les Esquimaux ; et lorsque Franklin faisait observer aux Indiens qu'il était nécessaire qu'ils se tinssent à l'écart jusqu'à ce qu'il eût obtenu la confiance et l'amitié des Esquimaux, Akaïtcho objectait toujours : “ Vous êtes assez forts, vous, pour repousser une attaque de leur part ; mais si vous nous laissez en arrière, ma troupe est trop faible pour résister à une surprise. Ou nous marcherons avec vous, ou nous regagnerons au plus vite la contrée où nous vivons habituellement. ”

La vue des Indiens n'éveillait pas de moindres alarmes parmi les groupes d'Esquimaux que rencontrait l'expédition, et les efforts du capitaine Franklin, pour amener ces deux races hostiles à une conférence, furent

rendus vains par la terreur que chacune d'elles inspirait à l'autre. Dès le 18 juillet, les Esquimaux se dispersèrent dans les profondeurs de leurs solitudes, et les Indiens-Cuivrés, battant en retraite en sens opposé, abandonnèrent les Anglais en leur promettant de les attendre au fort l'Entreprise.

Le souvenir d'une scène de sang, dont un grand nombre d'ossements humains et de crânes, portant la trace du tomahawk, indiquait encore le théâtre à l'embouchure de la Coppermine, pesait sur ces malheureuses peuplades et entretenait leur méfiance mutuelle.

Lorsqu'en 1771, après plusieurs tentatives avortées pour atteindre l'océan polaire, Hearne, sans se décourager, s'était remis en marche dans la direction des mines de cuivre, il s'était vu tout à coup entouré d'une nombreuse escorte commandée par un guerrier célèbre alors parmi les tribus indiennes de ces régions, et nommé Matonabbi. Outre qu'il parlait l'anglais, ce chef avait su inspirer à Hearne la meilleure opinion de son caractère : " C'était, a dit le voyageur, le plus humain, le plus doux et le plus sociable de tous les Indiens que j'avais rencontrés. " Or on peut juger de cette douceur et de cette humanité par ce fait, que l'honnête Peau-Rouge n'avait consenti à servir de guide à Hearne et à réunir une escorte que pour mieux préparer et accomplir la destruction, arrêtée depuis longtemps dans son esprit, de la tribu d'Esquimaux qui vivait à l'embouchure de la rivière Coppermine. Ainsi, quand le voyageur anglais se croyait à la tête d'une expédition de découvertes, il n'était que le prétexte et l'instrument d'une troupe de bandits courant à un massacre dont sa situation l'obligea d'être témoin. Voici le récit qu'il nous en a laissé :

" Après s'être approchés, à la faveur des ténèbres, des rochers et des plis du terrain jusqu'à une centaine de toises des tentes des Esquimaux, les Indiens se mirent en embuscade pour épier les mouvements de ces malheureux. En ce moment, ils me conseillèrent de me tenir à l'écart jusqu'à ce que tout fut fini. Mais, craignant qu'en adoptant cet avis je ne fusse exposé à rencontrer quelque fuyard qui me prendrait pour ennemi et me traiterait comme tel, je répondis aux Indiens que je les suivais ; mais en même temps je les prévins que je ne lèverais pas la main sur un seul Esquimau, à moins que le soin de ma conservation personnelle ne m'y forçât. Ils comprirent mon objection, et, sans plus songer à moi, achevèrent leurs préparatifs de guerre. Ils se barbouillèrent le visage, les uns en noir, les autres en rouge, et même quelques-uns employèrent un mélange de ces deux couleurs. Pour ne pas être gênés par leurs cheveux, ils les relevèrent sur leur crâne en un nœud très-serré, ou les coupèrent très-court tout autour de la tête. Par une autre mesure de prudence, et afin d'être plus agiles et pour l'attaque et au besoin pour la fuite, ils se dépouillèrent de leurs guêtres et rognèrent les manches de leurs vêtements.

" Il était une heure du matin avant que les Indiens eussent terminé

leur toilette de combat. Rien ne remuait chez les Esquimaux, en proie à une fatale sécurité. Alors les meurtriers sortirent de leur embuscade, et, parvenant inaperçus jusqu'aux tentes où dormaient leurs victimes désignées, ils s'y précipitèrent en poussant leur infernal hurlement de guerre.

“ Les pauvres Esquimaux, surpris dans le sommeil, nus et désarmés, étaient hors d'état d'opposer la moindre résistance. Hommes, femmes et enfants se précipitant hors des tentes et cherchant leur salut dans la fuite, tombèrent sous la lance et sous la massue de leurs ennemis.

“ Ce que j'ai souffert alors ne peut se décrire ; les clameurs déchirantes de ces malheureux me perçaient l'âme. Pour comble d'horreur, une jeune fille de dix-huit ans au plus vint rouler à mes pieds, le flanc percé d'un coup de lance, et, saisissant mes jambes, s'y accrocha dans les convulsions de l'agonie. En vain je suppliai deux Indiens acharnés à sa poursuite d'épargner cette infortunée, ils ne me répondirent qu'en lui plongeant à plusieurs reprises leurs armes à travers le corps. Ne pouvant la sauver, je fus réduit à prier ses bourreaux d'abrégier ses souffrances en la frappant au cœur.

“ J'ignore si mes traits, si ma contenance exprimèrent alors toute l'indignation, tout le désespoir dont j'étais pénétré. Vingt ans ont passé entre ce moment et celui où j'écris, et je sens encore mes pleurs couler au souvenir de cette lamentable nuit. . . . ”

L'inflexible loi de la solidarité qui lie entre elles les choses et les générations des hommes voulut que l'expédition scientifique de Franklin, privée par la terreur de ce souvenir des secours qu'elle espérait tirer des Esquimaux, portât la peine des atrocités dont l'expédition scientifique de Hearne avait été la cause involontaire cinquante ans auparavant.

Après s'être assuré à grand'peine quinze jours de vivres pour tout son monde, composé de trente personnes, Franklin s'embarqua dans de frêles canots, imités des umiaks des Esquimaux, sur ces flots qui n'avaient encore porté aucun Européen, et se dirigea à l'orient du fleuve Coppermine, avec l'intention de déboucher, s'il était possible, et suivant les hypothèses d'alors, dans quelqu'un des recoins septentrionaux de la baie d'Hudson. Mais après avoir relevé en cinq semaines 275 lieues de côtes, découvert des archipels, des détroits et des golfes qui conserveront dans l'avenir, avec sa mémoire, les noms qu'il leur imposa. La disette, les approches de l'hiver, et surtout l'absence absolue dans ces parages de tribus d'Esquimaux qui eussent pu pourvoir à l'approvisionnement de l'expédition, obligèrent l'intrépide explorateur à rebrousser chemin. Le point extrême qui fut de ce côté la limite de ses efforts, est bien connu en géographie sous le nom de cap *Turnagain*.

(A continuer.)

LA RAGE.

(A l'occasion de l'Histoire du Chien.)

L'hydrophobie confondue à tort avec la rage.—Exemples d'hydrophobie.—La rage est-elle connue depuis longtemps?—Rapport de M. Bouley à l'Académie de médecine.—Combien il est important de connaître les premiers symptômes.—Erreurs et préjugés dangereux.—Symptômes rabiques.—Exemple de rage méconnue.

Aucune maladie n'a peut-être été plus que la rage l'objet des recherches et des méditations des médecins et des vétérinaires. Des siècles se sont écoulés, et cette question, qui n'a pas cessé de préoccuper vivement les esprits, est aussi neuve qu'autrefois. Elle intéresse tout le monde. Chacun de nous frémit en pensant qu'il est exposé, soit à la ville, soit dans les campagnes, à être livré sans défense à la merci d'un animal enragé. Dans certains cas surtout, comment songerons-nous à nous mettre sur nos gardes, lorsque nous aurons affaire à un compagnon fidèle qui, depuis longtemps, nous donne des preuves irrécusables de sa docilité, de son affection et d'un dévouement sans bornes.

Les détails dans lesquels nous allons entrer paraîtront peut-être un peu longs ; mais ils sont justifiés par leur importance. Nous avons trouvé les éléments de ce travail dans les bulletins de l'Académie de médecine, les comptes-rendus de l'Académie des sciences, dans les journaux de médecine et dans quelques ouvrages publiés, il y a quelques années, sur le sujet. Nous citerons particulièrement le traité de MM. Bachelet et Froussart, médecins militaires ; le rapport de M. Bouley ; la brochure de M. le docteur Blatin, vice-président de la Société protectrice des animaux, et celle de M. le docteur Vernois.

La rage présente des phases cruelles et des angoisses poignantes ! Mais que le cortège des symptômes qui la caractérisent est affreux !! Ce qui la rend plus effrayante encore, c'est que le malheureux enragé conserve presque toujours son intelligence intacte jusqu'au dernier moment et n'ignore pas qu'il est en proie à un mal qui ne pardonne jamais. Quoi de plus désespérant que la certitude d'être voué à une mort inévitable, qui peut seule mettre un terme à d'horribles souffrances !! Toutes ces conditions réunies lui donnent un cachet particulier qui émeut profondément.

Aussi, le gouvernement, comprenant que cette maladie devait éveiller toute sa sollicitude, a-t-il cherché à diminuer le nombre des chiens par la voie des impôts, et n'a-t-il négligé aucun moyen de s'éclairer sur un sujet d'une telle importance. Mais la science n'ayant pas encore pu donner une solution satisfaisante, l'administration se trouve réduite aux simples mesures de police, qui consistent à museler, tenir en laisse, empoisonner,

poursuivre et enlever les chiens errants, tristes moyens qui, comme nous le dirons, n'ont eu aucun résultat.

La rage est une maladie virulente dont la terminaison est toujours mortelle. Caractérisée par un appareil de symptômes spéciaux, elle peut se développer spontanément chez certains animaux, mais l'homme ne la contracte jamais que par voie de transmission, c'est-à-dire par suite de la morsure d'un animal enragé.

Appelée *rabies* par les Latins et *lussa* par les Grecs, la rage a reçu beaucoup d'autres dénominations que l'on ne perd rien à ignorer. Mais le mot *hydrophobie*, généralement adopté par l'usage, est la plus fâcheuse synonymie qu'on ait pu choisir, car elle a beaucoup contribué à répandre de la confusion dans les esprits. En effet, *l'hydrophobie*, de *udor*, eau, et de *phobos*, crainte, bien qu'étant un des signes caractéristiques de cet ensemble d'accidents qui constituent la rage, n'est cependant qu'un symptôme qui, de même que les envies de mordre, n'est pas toujours constant, comme l'ont prouvé les auteurs, ainsi que les faits observés à l'Hôtel-Dieu de Paris. Non-seulement *l'hydrophobie* n'est pas un symptôme constant et nécessaire de l'affection rabique, mais ce phénomène nerveux, qui se traduit par une horreur, une aversion, une répugnance invincible pour la vue et la déglutition de l'eau, et même le plus souvent de toutes espèces de liquides, a été observé dans les maladies les plus diverses.

Comment ne pas admettre l'innocuité de *l'hydrophobie*, puisqu'elle est quelquefois parfaitement compatible avec la santé, comme l'a démontré Chomel. (1) Souvent elle survient par suite d'une commotion morale vive, telle qu'une violente colère, une grande frayeur, et parfois par la crainte d'avoir été mordu par un animal enragé. Le fait suivant suffira pour faire voir qu'elle s'est développée chez des personnes dont l'imagination était fortement frappée. En 1817, un médecin de Lyon, qui avait assisté à l'ouverture de plusieurs individus mordus par une louve enragée, conçoit l'idée qu'il a pu s'inoculer la rage. Aussitôt il perd l'appétit et le sommeil. Dès qu'il essaie de boire, son cou devient le siège d'une constriction spasmodique, et la suffocation paraît imminente. Pendant trois jours il erre sans cesse par les rues, s'abandonnant au plus affreux désespoir. Ses amis parviennent à lui persuader que son imagination seule est malade, et dès lors les accidents diminuent subitement et cessent comme par enchantement.

Mais la circonstance la plus fréquente et la plus remarquable dans laquelle on l'a vue se produire, est l'état de grossesse. Parmi les exemples que l'on trouve dans les auteurs, nous citerons le plus saillant et le plus curieux. C'est celui d'une femme qui devenait hydrophobe pendant les quatre premiers mois de chacune de ses grossesses, dont le nombre fut de onze. Au début, elle ne buvait que très-peu ; petit à petit l'horreur des liquides augmentait au point que non-seulement l'infortunée s'abstenait de

(1) Habile médecin, mort à Paris en 1858.

toute boisson ou de tout aliment liquide, mais qu'elle ne pouvait même voir d'autres personnes boire en sa présence. L'aspect et le bruit de l'eau lui étaient également insupportables et produisaient un frisson général avec syncope.

Cette femme était consumée par une soif brûlante, et il n'est pas de moyens qu'elle n'ait tentés pour vaincre sa répugnance. Lorsque des motifs impérieux l'obligeaient à passer sur un pont, elle se bouchait les oreilles, couvrait ses yeux d'un bandeau et se faisait conduire de force jusqu'au delà du pont, où la singularité de cette scène appelait un grand nombre de spectateurs.

La rage et l'*hydrophobie*, même lorsque cette dernière affection est accompagnée de quelques symptômes rabiformes, n'ont donc aucun rapport au point de vue de leur marche, de leur durée, des signes qui les caractérisent et de leur terminaison. Celle-ci se termine presque toujours heureusement, tandis que la rage est constamment mortelle. Aussi sera-t-il toujours impossible de les confondre. Chercherons-nous à expliquer si l'*hydrophobie* est un phénomène purement cérébral, un acte mental, une sensation morbide analogue, par exemple, à l'horreur invincible qu'éprouvent quelques personnes pour certains animaux, tels qu'une araignée, un crapaud, une couleuvre, etc. ? La science n'a répandu qu'une bien faible lumière sur les affections dont le système nerveux semble être le siège. Laissons à d'autres le soin d'approfondir la nature intime de cette névrose. Nous n'avons, en ce moment, d'autre but que d'expliquer la distinction qui doit être établie entre les mots : *hydrophobie* et *rage*, et de faire comprendre la différence bien marquée qui existe entre ces deux affections, qui n'ont rien d'identique dans leur essence.

La rage a-t-elle existé de toute antiquité ? C'est bien probable, mais l'Écriture sainte n'en dit rien, et on doit supposer, cependant, qu'elle n'aurait pas omis d'en faire mention, si elle eût été connue alors comme elle l'est aujourd'hui dans certaines contrées. Les auteurs de l'antique Grèce gardent le même silence, et aucun passage des livres d'Hippocrate ni de ceux qu'on lui attribue ne la désigne clairement. Il est vrai que dans Homère l'épithète de *chien enragé* semble avoir été donné à Hector par Teucer, et qu'on trouve dans les dialogues de Lucien un passage qui paraît avoir trait à quelques symptômes de cette maladie. Mais il faut se méfier des interprétations forcées. N'a-t-on pas cru voir un exemple de rage dans la fable d'Actéon déchiré par ses chiens, après avoir été métamorphosé en cerf ? Quoi qu'il en soit, nous pouvons établir :

1o Que si la rage n'était pas tout à fait inconnue de toute antiquité, elle était, du moins, excessivement rare ;

2o Que, depuis le moyen-âge jusqu'à nos jours, elle a fait des progrès successifs, surtout dans certaines contrées, et spécialement en Europe ;

30 Qu'elle est devenue de plus en plus fréquente, en raison directe des progrès de la civilisation.

La plupart des écrits que nous avons consultés sont encombrés d'erreurs sans nombre sur la nature de cette affection, et il serait fastidieux de les énumérer.

La rage s'exprime par un ensemble de phénomènes qui résultent d'un trouble profond de l'innervation : spasme du pharynx, horreur de l'eau, exaltation excessive de tous les sens et même de l'intelligence, mouvements convulsifs des muscles, etc. Tous ces symptômes, attestent une perversion des fonctions de la sensibilité, une sorte de névrose, qui est le point de départ de tous les accidents. Mais là s'arrête l'analogie, car l'asphyxie termine toujours la scène, et d'ailleurs la spécificité de la cause s'oppose complètement à ce qu'il soit permis de ranger cette maladie au nombre des affections nerveuses. Il faut donc considérer la rage comme un *empoisonnement de nature spéciale*, produit par l'introduction d'un virus *sui generis*, qui subit une certaine période d'incubation avant d'éclater et de faire sentir ses terribles effets.

M. H. Bouley, au nom d'une commission dont il faisait partie, a lu à l'Académie de médecine, dans les séances des 2 et 9 juin 1863, un rapport très-savant et très-étendu sur la *rage* et les symptômes nombreux et variés que présentent les chiens enragés.

De toutes les maladies, dit M. Bouley, que le médecin est appelé à observer, la rage est, à coup sûr, la plus désespérante, à quelque point de vue qu'on la considère.

Quand elle est spontanée, comme elle peut l'être sur le Chien, tout en est inconnu, à part ses symptômes et la propriété qu'elle a de se transmettre par inoculation.

Et lorsqu'elle s'observe chez d'autres animaux que ceux des genres *canis* et *felis*, on n'en connaît qu'une seule chose de plus : c'est qu'elle leur a été transmise.

Quant à sa nature, quant à son siège, quant aux causes de ses manifestations spontanées, quant à son traitement, sur tous ces points nous ne sommes guère plus avancés aujourd'hui qu'on ne l'était à l'origine des temps.

Aujourd'hui, comme à l'époque inconnue où la rage fit sa première apparition, l'art se montre, dès les premiers symptômes, absolument impuissant à en enrayer la marche. Tous ceux qu'elle frappe sont fatalement voués à la mort, et lorsqu'ils ont succombé, leurs cadavres sont aussi muets par les observateurs qui les explorent jusque dans leurs derniers replis, que l'ont été pour nos devanciers de tous les temps les cadavres de toutes les victimes de cette effrayante maladie.

Et cependant, que d'efforts n'ont pas été tentés pour faire pénétrer la lumière dans les obscurités de cette question nécroscopique ! Les recher-

ches qui ont été faites par les médecins et les vétérinaires sont innombrables, et d'autant plus méritoires que ceux qui les ont entreprises couraient des dangers réels, ou s'exposaient tout au moins à bien des craintes et à bien des angoisses en poursuivant leurs investigations.

Si nous ne savons de la rage que ses symptômes et ses propriétés contagieuses, c'est là cependant quelque chose d'une importance considérable ; car, si ces notions acquises étaient plus répandues, ou, pour mieux dire, si chacun en était pénétré, elles suffiraient à elles seules, dans la plupart des circonstances, pour mettre à l'abri des atteintes possibles des animaux enragés, et pour prévenir les conséquences de ces atteintes par l'application immédiate des moyens propres à annuler l'action du virus rabique.

Il est donc de la plus haute importance de fixer fortement l'attention du public sur cette question, et de faire pénétrer aussi avant que possible dans son esprit les connaissances qui nous sont acquises sur la manière dont la rage procède, depuis le premier indice qui dénonce son apparition jusqu'au moment où la vie du chien enragé se termine. C'est là qu'est le salut bien plus que dans toutes les mesures coercitives de police sanitaire auxquelles on peut recourir.

Cette vulgarisation a été tentée par M. Bouley en 1847, et tout récemment encore par M. Sanson, l'un des élèves les plus distingués sortis de l'école d'Alfort, et nous croyons seconder les vues toutes philanthropiques de ces savants, en publiant aujourd'hui leurs observations et leurs conseils.

Nous allons voir avec quel talent d'observation M. Bouley a esquissé sous ses traits les plus saillants la rage canine, et donné ainsi la démonstration que cette maladie est facilement reconnaissable, et que si les propriétaires de chiens sont sollicités par des avertissements qui les éclairent, à se mettre en garde contre elle, il sera facile de s'en préserver et d'en préserver les autres.

Toutes les communications faites à l'Académie ayant toujours un grand retentissement, dit le savant vétérinaire, nous devons espérer que les notions sur la rage canine vont se répandre en dehors de cette enceinte, et recevoir ainsi une publicité plus efficace que celle qui leur a été donnée jusqu'à ce jour.

L'idée de rage, chez les chiens, implique pour le monde en général celle d'une maladie qui se caractérise *nécessairement* par des accès de fureur, des envies de mordre, etc., etc.

Cette idée est d'autant plus profondément ancrée, qu'en dehors de son acception pathologique, le mot *rage*, en français, exprime la colère, la haine, la cruauté, les passions furieuses... C'est dans ce sens qu'il est toujours employé par les poètes.

“ On lit dans ses regards sa fureur et sa rage, ”

a dit Racine ; et combien d'autres fois cette expression ne revient-elle pas sous sa plume, et toujours avec la même signification !

C'est un préjugé bien redoutable que celui qui admet que la rage est nécessairement et toujours une maladie caractérisée par la fureur. De tous ceux qui sont accrédités au sujet de cette maladie, c'est peut-être le plus fécond en conséquences désastreuses, car on demeure sans défiance en présence d'un chien malade qui ne cherche pas à mordre, et cependant sa maladie peut très-bien être la rage.

La prudence veut donc que l'on se méfie toujours du chien qui commence à ne plus présenter les caractères de la santé. La crainte du chien malade n'est pas seulement le commencement de la sagesse, c'est la sagesse même.

Les premiers symptômes de la rage du chien, quoique obscurs encore, sont déjà significatifs pour qui sait les comprendre.

Ils consistent, comme Youatt, médecin-vétérinaire anglais, l'a si bien exprimé, dans une humeur sombre et une agitation inquiète qui se traduit par un changement continu de position.

L'animal cherche à fuir ses maîtres ; il se retire dans son panier, dans sa niche, dans les recoins des appartements, sous les meubles ; mais il ne montre aucune disposition à mordre. Si on l'appelle, il obéit encore, mais avec lenteur et comme à regret. Crispé sur lui-même, il tient sa tête cachée profondément entre sa poitrine et ses pattes de devant. Sa queue, serrée entre les jambes, ne s'agite jamais en signe de joie, comme celle des chiens bien portants.

Bientôt il devient inquiet, cherche une nouvelle place pour se reposer, et ne tarde pas à la quitter pour en chercher une autre. Puis il retourne à son lit, dans lequel il s'agite continuellement, ne pouvant trouver une position qui lui convienne. Du fond de son lit, dit Youatt, il jette autour de lui un regard dont l'expression est étrange. Son attitude est sombre et suspecte. Il va d'un membre de la famille à l'autre, fixe sur chacun des yeux résolu, et semble demander à tous, alternativement, un remède contre le mal qu'il ressent.

Sans doute ce ne sont pas là ce que l'on peut appeler des symptômes bien caractéristiques, mais comme déjà cette première peinture est expressive ! Si ces signes ne suffisent pas pour permettre tout d'abord d'affirmer l'existence de la rage, ils doivent, à coup sûr, faire naître dans les esprits prévenus, la pensée, et conséquemment la crainte de son développement possible.

Une des particularités les plus curieuses et les plus importantes à connaître de la rage du chien, c'est la persévérance, chez cet animal, même dans les périodes les plus avancées de sa maladie, des sentiments d'affection envers les personnes auxquelles il est attaché. Ces sentiments demeurent si forts en lui, que le malheureux animal s'abstient souvent de diriger ses atteintes contre ceux qu'il aime, alors même qu'il est en pleine rage. De là des illusions fréquentes que les propriétaires des chiens enragés se font sur la

nature de la maladie de ces animaux. Comment croire à la rage, en concevoir même l'idée, chez un chien que l'on trouve toujours affectueux, docile, et dont la maladie se traduit seulement par de la tristesse, de l'agitation et une sauvagerie inaccoutumée ? Illusions redoutables, car ce chien, dont on ne se méfie pas, peut, malgré lui-même, faire une morsure fatale, sous l'influence d'une contrariété, ou, comme il arrive souvent, à la suite d'une correction que son maître aura cru devoir lui infliger, soit pour n'avoir pas obéi assez vite, soit pour avoir répondu à une première menace par un geste agressif aussitôt contenu.

Dans la plupart des cas, si les maîtres sont mordus, c'est dans des circonstances analogues à celles qui viennent d'être rappelées.

Le plus souvent, le chien enragé respecte et épargne ceux qu'il affectionne. S'il en était autrement, les accidents rabiques seraient bien plus nombreux, car la plupart du temps les chiens enragés restent vingt-quatre, quarante-huit heures chez leurs maîtres, au milieu des personnes de la famille et des gens de la domesticité, avant que l'on conçoive des craintes sur la nature de leur maladie.

A la période initiale de la rage, lorsque la maladie est complètement déclarée, et dans les intermittences des accès, il y a chez le chien une espèce de délire qu'on peut appeler le *délire rabique*, dont Youatt a parlé le premier, et qu'il a parfaitement décrit.

Ce délire se caractérise par des mouvements étranges, qui dénotent que l'animal malade voit des objets et entend des bruits qui n'existent que dans ce que l'on est bien en droit d'appeler son imagination. Tantôt, en effet, l'animal se tient immobile, attentif, comme aux aguets, puis, tout à coup, il se lance et mord dans l'air, comme fait, dans l'état de santé, le chien qui veut attraper une mouche au vol. D'autres fois, il se lance et hurle contre un mur, comme s'il avait entendu de l'autre côté des bruits menaçants.

En raisonnant par analogie, on est bien autorisé à admettre que ce sont là des signes de véritables hallucinations. Mais, quoi qu'il en soit du sens qu'on veuille leur attribuer, il est certain qu'ils ont une grande valeur diagnostique, et leur étrangeté même doit éveiller l'attention et mettre en garde contre ce qu'ils annoncent.

Cependant, ceux qui ne sont pas prévenus ne sauraient y attacher d'importance, d'autant que ces symptômes sont très-fugaces, et qu'il suffit, pour qu'ils disparaissent, que la voix du maître se fasse entendre. Dissipés, dit Youatt, par cette influence magique, ces objets de terreur s'évanouissent, et l'animal rampe vers son maître avec l'expression d'attachement qui lui est particulière.

Alors vient un moment de repos ; les yeux se ferment lentement, la tête se penche, les membres antérieurs semblent se dérober sous le corps, et l'animal est près de tomber. Mais tout à coup il se redresse ; de nouveaux

symptômes viennent l'assiéger, il regarde autour de lui avec une expression sauvage, happe comme pour saisir un objet à la portée de sa dent, et se lance à l'extrémité de sa chaîne, à la rencontre d'un ennemi qui n'existe que dans son imagination.

Tels sont les symptômes étranges que l'on observe chez le chien à la période initiale de la rage. On conçoit qu'ils ne doivent pas se montrer toujours les mêmes chez tous les sujets, et, au contraire, ils se diversifient dans leur expression suivant le naturel des malades.

Si, avant l'attaque de la maladie, dit Youatt, le chien était d'un naturel affectueux, son attitude inquiète est éloquenté ; il semble faire appel à la pitié de son maître. Dans ses hallucinations, rien ne témoigne de sa férocité.

Dans le chien naturellement sauvage, au contraire, et dans celui qui a été dressé pour la défense, l'expression de toute la contenance est terrible. Quelquefois les conjonctives sont fortement injectées, d'autres fois elles ont à peine changé de couleur, mais les yeux ont un éclat inusité et qui éblouit : on dirait deux globes de feu.

A une période plus avancée de la maladie, l'agitation du chien augmente. Il va, vient, rôde incessamment d'un coin à un autre. Continuellement il se lève et se couche, ou change de position de toute manière.

Il dispose son lit avec ses pattes, le refoule avec son museau pour l'amonceler en un tas sur lequel il semble se complaire à reposer l'épigastre ; puis, tout à coup, il se redresse et rejette tout loin de lui. S'il est enfermé dans une niche, il ne reste pas un seul moment en repos ; sans cesse il tourne dans le même cercle. S'il est en liberté, on dirait qu'il est à la recherche d'un objet perdu ; il fouille tous les coins et les recoins de la chambre avec une ardeur étrange qui ne se fixe nulle part.

Et, chose remarquable et en même temps bien redoutable, il est beaucoup de chiens chez lesquels l'attachement pour leurs maîtres semble avoir augmenté, et ils le leur témoignent en leur léchant les mains et le visage.

On ne saurait trop appeler l'attention sur cette singularité des premières périodes de la rage canine, parce que c'est elle surtout qui entretient l'illusion dans l'esprit des propriétaires de chiens. Ils ont peine à croire, en effet, que cet animal, actuellement encore si doux, si docile, si soumis, si humble à leurs pieds, qui leur lèche les mains et leur manifeste son attachement par tant de signes si expressifs, renferme en lui le germe de la plus terrible maladie qui soit au monde. De là vient une confiance et, qui pis est, une incrédulité dont sont trop souvent victimes ceux qui possèdent des chiens, surtout ces chiens intimes qui sont pour l'homme le plus sûr des amis, tant qu'ils ont leur raison, mais qui, égarés par le délire rabique, peuvent devenir et deviennent trop souvent l'ennemi le plus traître et le plus cruel.

On doit donc dire et répéter sans cesse : Méfiez-vous d'abord du chien

qui commence à devenir malade. En principe, tout chien malade doit être suspect.

Méfiez-vous surtout de celui qui devient triste, morose, qui ne sait où reposer, qui sans cesse va, vient, rôde, happe dans l'air, aboie sans motif, et par un à-coup soudain, dans le calme le plus complet des choses extérieures, cherche et fouille sans cesse sans rien trouver.

Méfiez-vous de celui qui est devenu pour vous trop affectueux, qui semble vous implorer par ses lèchements continuels, et

“ De cet ami si cher, craignez la trahison.”

Voici un seul exemple qui démontre combien ces avis peuvent être utiles :

Dans la première semaine de novembre 1863, deux dames étaient allées à l'École d'Alfort, avec une jeune fille de quatre ans. C'était un mardi matin, et elles conduisaient à la consultation un chien à peine muselé, qu'elles avaient tenu sur les genoux pendant tout le trajet de Paris à Alfort, en compagnie du jeune enfant, et qu'elles déclaraient être malade depuis le samedi précédent, c'est-à-dire *depuis trois jours passés*. Ce chien, disaient-elles, qui couchait dans leur chambre, ne les laissait pas dormir, tant il était agité. Toute la nuit, il était sur ses pieds, allant, venant, grattant le sol avec ses pattes. La veille, le lundi, elles avaient déjà conduit cet animal à l'École ; mais malheureusement, une consigne mal comprise leur avait fait refuser la porte, l'heure de la consultation se trouvant passée ; et elles s'étaient vues dans la nécessité de remonter dans leur voiture et de retourner à Paris, en compagnie de leur malade, toujours choyé par elles.

Eh bien ! ce chien si bien soigné était enragé. A peine eut-il franchi la grille de l'École que son aboiement caractéristique, entendu à distance, avait éveillé l'attention des élèves qui m'entouraient à la consultation. Ce ne fut qu'un cri dans leurs rangs : Un chien enragé ! Et ce chien était encore loin, à l'extrémité de la grande cour.— Nous reviendrons tout à l'heure sur la valeur diagnostique de ce symptôme.

Ce chien pouvait aboyer librement : donc sa muselière n'était pas étroitement serrée autour de ses mâchoires, dont le jeu était assez facile pour qu'il pût mordre. Et cependant, depuis trois jours qu'il était malade, il avait respecté ses maîtresses, dans la chambre desquelles il couchait. Dans ses deux voyages de Paris à Alfort, dans celui du retour d'Alfort à Paris, porté sur les genoux, caressé par elles, il ne leur avait fait aucun mal, et n'avait même rien essayé de menaçant qui pût le leur rendre suspect.

L'enfant avait été moins heureux. Le dimanche matin, le chien, agacé sans doute par quelque taquinerie, s'était jeté sur elle et l'avait mordu très-légèrement à la fesse.

Malgré cela, cependant, les personnes qui conduisaient ce malade à l'École n'avaient encore, à son égard, aucune inquiétude. Leur intention,

disaient-elles, était de demander une consultation et de traiter elles-mêmes leur malade.

Comme je leur manifeste mon étonnement de la quiétude d'esprit dans laquelle elles étaient restées depuis trois jours, malgré les agitations continuelles de leur chien et l'acte d'agression tout à fait inaccoutumé qu'il avait commis envers leur enfant : " Qu'en savions-nous ? me répondirent-elles ; ce chien buvait très-bien et allait souvent boire ; pouvions-nous nous douter de la maladie dont vous le dites affecté ? "

Qu'en savions-nous ? Voilà, exprimée dans cette réponse, la cause de bien des malheurs. Oui, évidemment, si la malheureuse enfant dont il est question ici succombe un jour aux suites de la morsure que lui a fait son camarade de jeu, ce nouveau malheur n'aura d'autre cause que l'ignorance où se trouvaient ses parents de ce que pouvaient signifier les faits, si expressifs cependant, qui depuis la veille se passaient sous leurs yeux.

La meilleure des prophylaxies, à l'égard de la rage, consiste, nous ne saurions trop le répéter, dans la divulgation des symptômes qui caractérisent cette maladie. Continuons donc leur exposé. Nous verrons ensuite quelles sont les mesures qu'il y aurait à prendre pour que la connaissance de ces symptômes fût mise à la portée de tous.

Parlons encore de l'*hydrophobie*. Nous y sommes, aussi bien naturellement conduits par l'une des circonstances de la relation faite plus haut. " *Comment pouvions-nous soupçonner la rage chez notre chien ?* nous disaient les personnes qui conduisaient l'animal dont il vient d'être question, il buvait sans difficulté et allait souvent boire ! "

Le préjugé de l'hydrophobie est l'un des plus dangereux qui règnent à l'égard de la rage canine ; et l'on peut dire que le mot *hydrophobie*, qui s'est peu à peu substitué, même dans le langage usuel, à celui de rage, est une des plus détestables inventions du néologisme, parce que cette invention a été fertile en désastres pour l'espèce humaine.

C'est qu'en effet ce mot implique une idée aujourd'hui profondément ancrée dans l'opinion du public, bien qu'elle soit radicalement fausse, et démontrée fausse par les faits de tous les jours.

De par le nom grec depuis peu imposé à la rage, un chien enragé doit avoir horreur de l'eau.

Done, s'il boit, il n'est pas enragé ; et partant de ce raisonnement on ne peut plus logique, un très-grand nombre de personnes s'endorment, dans une sécurité trompeuse, à côté de chiens enragés qui vivent avec elles et couchent même sur leur lit.

Et cela, parce qu'il a passé par la cervelle de je ne sais quel savant de faire du mot *hydrophobie* le synonyme de celui de *rage*.

Jamais erreur ne fut plus funeste, et nous devons accumuler nos efforts pour la faire disparaître.

Le chien enragé n'est pas hydrophobe ; il n'a pas horreur de l'eau. Quand on lui offre à boire, il ne recule pas épouvanté.

Loin de là : il s'approche du vase ; il lappe le liquide avec sa langue ; il le déglutit souvent, surtout dans les premières périodes de sa maladie, et lorsque la constriction de sa gorge rend la déglutition difficile, il n'en essaye pas moins de boire, et alors ses lappements sont d'autant plus répétés et prolongés qu'ils demeurent plus inefficaces. Souvent même, en désespoir de cause, on le voit plonger le museau tout entier dans le vase et mordre, pour ainsi dire, l'eau qu'il ne peut parvenir à pomper suivant le mode physiologique habituel.

Le chien enragé ne refuse pas toujours sa nourriture à la première période de sa maladie, mais il s'en dégoûte promptement.

Chose remarquable alors et tout à fait caractéristique ! soit qu'il y ait chez lui une véritable dépravation de l'appétit, ou plutôt que le symptôme que je vais signaler soit l'expression d'un besoin fatal et impérieux de mordre, auquel l'animal obéit, on le voit saisir avec ses dents, déchirer, broyer et déglutir enfin une foule de corps étrangers à l'alimentation.

La litière sur laquelle il repose dans les chenils ; la laine des coussins dans les appartements ; les couvertures des lits, quand, chose si commune, il couche avec ses maîtres ; les tapis, le bas des rideaux, les pantoufles, le bois, le gazon, la terre, les pierres, le verre, la fiente des chevaux, celle de l'homme, la sienne même, tout y passe. Et, à l'autopsie d'un chien enragé, on rencontre si souvent, dans son estomac, un assemblage d'une foule de corps disparates de leur nature, sur lesquels s'est exercée l'action de ses dents, que rien que le fait de leur présence suffit pour établir la très-forte présomption de l'existence de la rage : présomption qui se transforme en certitude lorsqu'on est renseigné sur ce qu'a fait l'animal avant de mourir.

Cela connu, on doit se mettre fortement en garde contre un chien qui, dans les appartements, déchire avec obstination les tapis de lit, les couvertures, les coussins ; qui ronge le bois de sa niche, mange la terre dans les jardins, dévore sa litière, etc.

La plupart du temps, les propriétaires des animaux enragés nous signalent ces particularités quand il nous les amènent, mais il est bien rare qu'elles aient éveillé en eux tout d'abord des soupçons. C'est une bizarrerie qui les a frappés sans qu'ils s'en soient rendu compte.

Rien de plus important que ces faits cependant, car ils sont un prélude. L'animal assouvit déjà sa fureur rabique sur des corps inanimés, mais le moment est bien proche où l'homme lui-même, si affectionné qu'il soit, pourra bien n'être pas épargné.

(A continuer.)

NECROLOGIE.

Lamartine.—Troplong.—Berlioz.—Calamatta.—Almonté.—L'amiral Davies.

LAMARTINE.

Alphonse Marie Louis Prat de Lamartine naquit à Mâcon, le 21 Octobre 1790. Il porta le nom de son père jusqu'à ce qu'il prit, à la mort de son oncle, le nom harmonieux de Lamartine qu'il allait immortaliser et qui était celui de la branche aînée de la famille. Son père, sous la monarchie, avait été major d'un régiment de cavalerie, sa mère était la petite fille de Madame des Roys, sous-gouvernante des princes d'Orléans.

Durant la terreur révolutionnaire, sa famille vécut retirée dans sa propriété de Milly, où le jeune poète fut élevé au sein d'une sérénité domestique qu'il s'est plu à décrire dans ses *Confidences*, apprenant à lire la Bible aux innombrables gravures, souvenir qui se conserva longtemps dans sa vive imagination avec toute la fraîcheur des premiers jours de l'enfance, et auquel il dut ses plus nobles inspirations.

Il acheva son éducation à Belley, chez les Pères de la foi, et après un court séjour, à Lyon et à Paris, il fit un voyage en Italie. C'était vers la fin de l'Empire.

Un moment, ses pensées se tournèrent vers la poésie dramatique et Talma accueillit, comme d'heureuses promesses, ses premiers essais, mais après un second voyage en Italie, ses idées prirent un autre cours.

Les Bourbons étaient rentrés en France. Lamartine s'engagea dans les Gardes du Corps, mais les Cent jours mirent fin à sa carrière militaire et rendit le poète à son génie.

Jusqu'en 1820, il n'avait fait que rêver, voyager, s'amuser ; enfin, il lança dans le monde littéraire ses *Méditations* qui eurent tant de peine à trouver un éditeur, et qui cependant ont posé la base la plus solide de sa gloire, et ont été accueillies avec un enthousiasme sans limites. Le poète avait pris son rang, il avait rompu avec la routine du siècle précédent, mis au monde un genre nouveau, créé la poésie Lyrique française du XIXème siècle.

Le succès des *Méditations* rappela celui du *Génie du Christianisme* avec lequel elles avaient du reste tant d'analogie, par l'inspiration religieuse qui les vivifie ; en moins de quatre ans, plus de 45,000 exemplaires s'en répandirent dans toute la France et à l'étranger.

Un tel succès lui ouvrit la carrière diplomatique ; il fut attaché à la légation de Naples, puis devint secrétaire, fut envoyé à Londres et enfin devint Chargé d'affaires en Toscane.

Au milieu des embarras de la politique et des plaisirs que lui permettaient une fortune immense provenant de son mariage avec une riche anglaise et de la vente de ses œuvres, Lamartine ne négligea pas la poésie. En 1823, parurent les *Nouvelles Méditations*.

Elles n'eurent pas l'accueil des premières, la surprise avait été moins grande, la critique de l'envie avait eu le temps de se mettre sur ses gardes ; mais quand une génération nouvelle eut paru et se mit à lire à son tour les *Méditations*, les secondes prirent rang à côté des premières, et c'était bien en effet le même feu, les mêmes larmes, les feuilles du même arbre, et pour la plupart écloses dans la même saison.

Les *Nouvelles Méditations* furent suivies de deux petits poèmes : la *Mort de Socrate* et le *Premier Chant de Child-Harold*. Le premier se distingue par ses aperçus philosophiques, le second par le mouvement qui y règne du commencement à la fin. Le *Chant du sacre* valut à l'auteur la croix de la Légion d'honneur.

Le recueil des *Harmonies politiques et religieuses* parut en 1829. Le caractère en est plus intime, le sentiment plus vague et indéfini ; il n'ajouta rien à la gloire du poète qui, cette même année, vit s'ouvrir devant lui les portes de l'Académie française où l'attendait le fauteuil du comte Daru.

La révolution de 1830 éclata au moment où il venait d'être nommé ministre plénipotentiaire en Grèce. Le gouvernement de juillet lui fit des avances que par respect pour lui-même et pour la dynastie qu'il avait servie, il crut devoir refuser. Cependant il ne crut pas devoir renoncer à la politique, et en cela il fut sage. " On peut regretter le passé, disait-il, mais il ne faut pas perdre le jour à pleurer inutilement. . . . Il ne faut pas prendre la part d'une faute que l'on n'a jamais commise. . . . Il faut rentrer dans les rangs des citoyens, penser, agir, parler, combattre avec la famille des familles, le pays."

Il se mit sur les rangs pour la représentation nationale et échoua. Ce fut alors qu'il partit pour l'Orient, voyageant en grand Seigneur, équipant vaisseaux et caravane à ses frais, partant chargé de présents pour les princes qu'il devait visiter. Achetant des maisons où il devait séjourner, dépensant en fantaisies vaniteuses l'immense fortune que la Providence lui avait donnée pour faire le bien autour de lui. Il nous a laissé le récit assez négligé de ce voyage extraordinaire, nous ne voyons pas ce que le poète, l'historien, le géographe, le politique ou le philosophe ont à gagner à la lecture de ces *souvenirs, impressions, pensées et paysages* beaucoup trop vantés ; ils ne laissent après eux qu'un vague indéfini, aucune pensée sérieuse, pas même lorsque le poète se trouve en présence du Saint-Sépulcre.

Déjà l'Ange était déchû, et il ne se releva, ni dans Jocelyn, autour duquel, dit Jules Janin, se fit " un grand silence," ni dans la *Chute d'un*

Ange, épisode antédiluvien, où l'exagération de la pensée, de l'aveu de ses admirateurs, le dispute à la négligence de la forme, ce qui justifie la froideur avec laquelle il fut accueilli. Cet insuccès fut un peu compensé par l'apparition des *Recueils poétiques* (1839) qui cependant ne révélèrent du génie du poète rien de plus que ce que l'on avait appris déjà par les *Méditations*.

Ce n'est point ici une critique que nous faisons, ce sont des impressions d'autrefois que nous évoquons ; on peut ne pas être de notre sentiment, mais nous ne pouvons nier que ce ne soit là l'impression et la trace qu'a laissées dans notre souvenir, la lecture des ouvrages de Lamartine.

Tout en persévérant dans le culte des muses, le grand poète, nommé à la Chambre Législative, par Bergnes, puis ensuite par Mâcon, prit part à toutes les questions importantes qui s'y débattirent l'espace de dix ans ; la question d'Orient, l'abolition de la peine de mort, la défense des études littéraires, contre Arago...et divers projets de lois d'un intérêt général, et humanitaire. Il fit d'admirables discours qu'en France et à l'étranger on lisait avec curiosité.

Conversateur progressiste, il se posa en médiateur entre le gouvernement et l'opposition, blâmant l'immobilité du premier, repoussant les rancunes de l'autre. Un instant sous le Ministère Molé, il parut rentrer en faveur à la Cour ; plusieurs fois même un portefeuille lui fut offert, mais sous M. Guizot, il s'éloigna de plus en plus du ministère, et par la Publication des Girondins où il pousse l'audace jusqu'à prétendre "que le sang ne souille pas" ; dans les plus mauvais jours de 43, il provoqua cette "Révolution du mépris" qui éclata en 1848 et où s'abîma la dynastie de juillet.

Membre du gouvernement provisoire, et au milieu de l'anarchie, son nom devint un symbole d'ordre et de modération. On sait avec quel courage il épargna une nouvelle tache à la France, et sa réponse à l'émeute qui proposait l'adoption du drapeau rouge. "Pour ma part, dit-il, je ne l'adopterai jamais, car le drapeau tricolore a fait le tour du monde avec la République et l'Empire, avec vos libertés et vos gloires, tandis que le drapeau rouge n'a fait que le tour du Champ de Mars, traîné dans les flots de sang du peuple."

Pendant quelques mois, sa popularité fut immense, et sa parole, qui faisait rentrer dans ses rives le flot débordé des fureurs populaires, fut un instant le salut de l'Etat. La France lui en témoigna sa reconnaissance aux élections pour la Constituante, plus de dix départements le portèrent à la représentation nationale, il accepta pour Paris qui l'avait porté, sur la liste de ses trente quatre élus, en tête de tous ses collègues. Son entrée à la Chambre fut un triomphe. Le compte-rendu de son administration fut interrompu par tant d'acclamations qu'il se vit obligé de réclamer en grâce le silence. Mais la gloire passe vite. Son alliance avec Ledru-Rollin, qui fit accuser Cicéron de s'unir à Catilina, calma les

enthousiasmes ; le héros de février tomba avec la dictature de Cavaignac, nécessitée par l'émeute de Juin qu'il n'avait pu empêcher. Il se retira avec le regret de voir grandir le prince Napoléon, qu'il envisageait comme un nouveau danger pour la République.

Le coup-d'état du 2 Décembre sauva la France, mais rendit Lamartine à la vie privée, il en accepta l'obscurité avec toute la dignité que donne l'indépendance et la conscience d'avoir tout sacrifié aux intérêts de ce qu'il avait cru être juste, vrai et utile à la Patrie. Seulement, malgré la richesse illusoire des concessions territoriales que lui avait faites le Sultan, malgré une vaste organisation de souscriptions en France et à l'étranger, la perte de sa fortune au milieu des agitations de la vie publique et de l'insouciance d'une vie d'artiste et de grand seigneur, l'obligea de vendre le patrimoine de ses pères, et le condamna le reste de ses jours à une sorte de travaux forcés littéraires, où il dépensa en œuvres diverses, plus de force et de talents qu'il n'en fallait pour créer quelque œuvre immortelle, s'il eut su mettre des bornes à la fécondité de son génie.

Nous ne rapportons pas la liste de ses œuvres complètes, elle est connue, et ces œuvres, presque toutes traduites dans les divers langues de l'Europe, sont assez répandues pour nous dispenser d'une énumération longue et fastidieuse.

Mais on peut rappeler ce qu'on disait de ses livres, il y a vingt quatre ans ; " ce qui ressort, ce qui est toujours en relief, c'est le poète ", c'est dans le poète que l'historien, l'orateur, le publiciste, viennent se confondre. De là sa faiblesse et sa force. Politique, il eut à la tribune de magnifiques inspirations qui électrisèrent et furent couvertes d'applaudissements, et qui cependant n'enlevèrent pas les votes, péchant par le côté réel et pratique. Historien, il ne respecta pas assez les faits, il poursuivit l'idéal, se jeta dans des théories philanthropiques et humanitaires qui décélaient une âme honnête, et un grand désir de rendre les hommes heureux, mais qui ne tenaient pas assez compte des passions qui gouvernent le monde pour être réalisables.

Telle fut la vie, tels furent les travaux, et tel nous semble avoir été le génie de Lamartine. Il fut poète et le plus lyrique des poètes, et il ouvrit à la poésie française des voies qu'elle n'avait pas encore parcourues, et non moins fleuries, non moins brillantes que celles que lui avait ouvertes le génie de Chateaubriand. Ses chants ont charmé et inspiré plusieurs générations, sa parole a jeté un vif et puissant éclat dans les assemblées politiques ; elle a été courageuse jusqu'à l'héroïsme devant l'émeute. Quant à sa vie, elle a offert l'exemple des contrastes les plus frappants. Lamartine a eu une existence fastueuse, suivie d'une vieillesse pauvre. La popularité était venue à lui de même que la fortune ; puis la popularité aussi, comme la fortune, l'abandonna. Il fut par le cours des événements porté au

premier rang : il devint un jour à lui seul la sauvegarde et le rempart d'une société menacée, ébranlée ; son nom, sa louange étaient alors dans toutes les bouches, quelques mois, quelques années plus tard, il se voyait délaissé, oublié, injurié. Son nom était importun, ses œuvres méconnues, son génie rabaissé, maudit même par quelques-uns. Des hommes qui devaient peut-être à Lamartine la conservation de leur patrimoine, la sécurité de leur foyer, reprochaient assez dédaigneusement à ce poète de s'être mêlé de politique, et, lui refusant jusqu'à leurs sympathies, se plaisaient à l'appeler mendiant. On était passé de l'admiration au dénigrement, de l'enthousiasme à l'ingratitude, et cependant Lamartine eut pu échapper à ces soucis. Il est certain que le Gouvernement qui lui donna, au nom de la France, le chalet du Bois de Boulogne, lui avait également offert l'honneur de présider au Sénat et de le dégager de ses dettes. Le louer d'avoir refusé, ce serait presque offenser sa mémoire. Lamartine ne demanda qu'à son travail la satisfaction de créanciers exigeants. Mais Lamartine est mort, et la postérité qui commence rendra à sa mémoire un jugement équitable.

Les injustices des hommes en blessant son âme noble et généreuse, en la froissant et la brisant dans ce qu'elle avait de plus sensible achevèrent de dissiper les illusions de ses jours de triomphe. Il se rappela le Dieu de sa jeunesse, ces autels, ces tabernacles sacrés qu'il avait chantés, et, avant de mourir, il revint leur demander les joies de son enfance et la consolation de ses derniers jours. Il put avant de mourir, redire le chant qu'il avait mis lui-même sur les livres du chrétien mourant :

Qu'entends-je autour de moi, l'airain sacré résonne !
 Quelle foule pieuse, en pleurant, m'environne !
 Pour qui ce chant funèbre et ce pâle flambeau !
 O mort, est-ce ta voix qui frappe mon oreille
 Pour la dernière fois ? Eh quoi je me réveille
 Sur le bord du tombeau.

.....
 Mais qu'entends-je ! Au moment où mon âme s'éveille,
 Des soupirs, des sanglots, ont frappé mon oreille !
 Compagnons de l'exil, quoi ! vous pleurez ma mort !
 Vous pleurez ! et déjà dans la coupe sacrée
 J'ai bu l'oubli des maux, et mon âme enivrée
 Entre au céleste port.

Étendu sur son lit funèbre, un crucifix d'argent dans ses mains, le poète put se rappeler ces strophes de son ode sur le crucifix :

Au nom de cette mort, que ma faiblesse obtienne
 De rendre sur ton sein ce douloureux soupir :
 Quand mon heure viendra, souviens-toi de la tienne
 O toi qui sais mourir !

.....
 Ah ! puisse, puisse alors sur ma funèbre couche
 Triste et calme à la fois, comme un ange éploré
 Une figure en deuil recueillir sur ma bouche
 L'héritage sacré !

Et Dieu s'est souvenu du poète qui avait invoqué son secours pour l'heure dernière. Lamartine, comme tous les grands hommes de ce siècle, depuis Napoléon Ier. et de Fontaines jusqu'à Berryer et Rossini, Lamartine est mort en chrétien. Depuis près de deux ans il avait fait une confession générale, et depuis il était demeuré fidèle à la pratique de la religion.

“ M. de Lamartine, dit le *Monde*, ” malgré les écarts de son imagination, garda toujours le souvenir de son éducation qui avait été chrétienne. Ce souvenir s'était ravivé surtout depuis quelques années. Lorsqu'il fut question de M. Littré pour l'Académie française, M. Havin sollicita sa voix en faveur du candidat du *Siècle*. Les sentiments irréguliers de M. Littré, furent aux yeux de M. de Lamartine une objection invincible. “ Comment ! répondit-il avec quelque vivacité à M. Havin, vous me demandez de voter contre le bon Dieu, à moi qui irai bientôt paraître devant lui. Jamais ! Jamais ! ”

Ainsi, dit Joubert, “ *le soir de la vie apporte avec soi sa lampe* ” et à la pure clarté de cette lampe bien des illusions s'évanouissent, bien des erreurs se dissipent et l'âme revient de bien des égarements. Notre époque semble destinée à être éclairée par ces nobles retours, souvent très-inattendus. Cette suite de notices nécrologiques nous en a déjà fourni beaucoup d'exemples. Celui de M. Troplong vient s'ajouter à celui de M. de Lamartine, pour nous montrer où est l'erreur et où est la vérité. Ce n'est pas aux portes du tombeau que l'on s'égare, mais c'est là qu'apparaît la route qu'il eût fallu suivre, et la route qu'il faut reprendre pour toucher au céleste port.

TROPLONG.

Le Président Troplong n'a survécu que de quelques heures à Lamartine. Il avait cinq ans de moins que le grand poète, et sa carrière n'a pas été moins illustre.

Raymond Théodore Troplong, un des plus célèbres jurisconsultes de ces derniers temps, était né à Saint Gaudens, département de la Haute-Garonne, le 8 octobre 1795. Reçu avocat après la seconde rentrée des Bourbons en France, il débuta dans le barreau par l'emploi de substitut au tribunal civil d'Alençon, successivement Procureur du roi à Sartène, substitut du procureur général à Bastia, puis avocat général à Nancy. Ce fut dans ce dernier emploi qu'il jeta les bases de sa réputation, par un savant réquisitoire dans la question domaniale de la souveraineté des ducs de Lorraine sur le Barrois mouvant.

En 1833, Troplong était nommé Président de la Cour de Nancy, et deux ans après appelé à être conseiller à la Cour de Cassation. Ses œuvres en se multipliant hâtaient son avancement ; en 1846, il est nommé Pair de France et deux ans après, la mort du baron Séguier lui ouvre le fauteuil de Premier Président de la Cour de Paris.

Récompensé de ses services par tous les gouvernements, il le fut encore plus par le second Empire, qui l'éleva à la dignité de sénateur, et le nomma bientôt Vice-Président, puis Président du Sénat, Grand-Croix de la Légion-d'Honneur, président de la Cour de Cassation à la place de M. Portalis, et Membre du Conseil Privé. Il était, dès 1840, membre de l'Académie des Sciences morales et politiques.

Le principal de ses ouvrages est le *Code civil expliqué*. C'est la continuation du *Commentaire du Code civil* de Toullier. Le succès de cette immense publication en 28 volumes in 8o, et qui en est à sa seconde édition, est dû à l'immense accumulation de matériaux qu'on y trouve, malgré un certain défaut de méthode, diverses inexactitudes et des contradictions, et aussi au mérite du style qui contraste par le mouvement et par l'élégance avec l'aridité du sujet.

On a encore de lui : *De l'influence du Christianisme sur le droit Civil des Romains*.—*Du pouvoir de l'Etat sur l'enseignement*.—*De la propriété*, etc.

Comme Jurisconsulte, Troplong rappelait d'Aguesseau et le baron Dupin, dont il fut le successeur. A lui, le mérite d'avoir opéré la révolution qui arracha la science du droit à la discussion aride des textes, pour la jeter dans le domaine de l'histoire et de l'économie politique, ce dont il n'est pas loué par tous les critiques ; mais la réputation de son talent n'en est pas moins incontestable, et il ne sera peut-être pas aussi facile de lui trouver un successeur, qu'il lui a été aisé de remplacer Dupin.

On a dit qu'il avait été l'apologiste de l'Empire, l'Empire l'en a bien récompensé en le comblant d'honneur et en se chargeant des frais de ses pompeuses funérailles.

Dans la vie privée, Troplong était aimable, spirituel, très-instruit et assez mordant.

Une ambition peut-être puérile qui le caractérisait était celle d'arriver à la noblesse, et il ne voulait pas moins que la dignité ducale. Comme il n'osait pas se proposer seul à cette faveur, il rédigeait chaque année un mémoire à l'Empereur, *sur cette question de rétablir la noblesse de l'empire*, et il pensait bien être compris dans ce rétablissement. Le mémoire était discrètement confié au maréchal Vaillant, pour être remis au Souverain, et plusieurs de ces mémoires réitérés, dorment encore dans les cartons du ministère de la maison de l'Empereur ; il y avait eu sous Louis-Philippe un duc Pasquier, pourquoi pas sous le second empire un duc Troplong ?

En face de la mort, l'illustre sénateur n'a point oublié qu'il était chrétien et catholique, et il a voulu mourir avec toutes les consolations que l'Eglise apporte à ses enfants dans ce moment suprême. Il disait à Mgr. L'archevêque de Paris, qui l'assistait dans ses derniers jours : " Je ne croyais pas qu'il fut si facile de mourir."

Il disait encore : “Après qu'on a beaucoup lu et beaucoup vu, c'est toujours au *catéchisme* qu'il convient de revenir.”

Voilà les lumières que la mort apporte avec elle dans ces grandes intelligences : la religion, c'est-à-dire la vérité, ne perd jamais ses droits : heureux ceux qui la pratiquent ; heureux ceux qui en acceptent les consolations dans ces derniers moments où le monde vous quitte, pour ne plus vous laisser qu'en face de Dieu !

BERLIOZ—CALAMATTA—ALMONTE—L'AMIRAL DAVIES.

Au commencement de Mars est mort BERLIOZ, homme d'esprit, musicien éminent. Berlioz était de l'Isère, il était né en 1803. Il étudia d'abord la médecine, puis se sentant une toute autre vocation, il se livra à l'étude du chant et de la composition. Il avait un but, il se croyait appelé à donner à la musique toute la puissance de la poésie, celle de tout peindre par les effets et l'harmonie sans se préoccuper de la mélodie. Il eut de puissants contradicteurs, tout fondateur d'école doit s'y attendre ; mais il eut aussi de puissants encouragements, il eut pour lui Paganini, qui le déclara l'émule de Beethoven, et après la mort d'Adam, l'Institut lui ouvrit ses portes.

Ses plus belles œuvres musicales furent :

Sardanapale, qui lui valut le premier prix à l'Institut.

La *Symphonie funèbre et triomphale* en l'honneur des héros de juillet, 1830, qui fut très-admirée.

La *Symphonie* de Harold, celle de Roméo et Juliette et un *Requiem* qui obtinrent plein succès.

Ses œuvres littéraires sont : Un *voyage musical* en Allemagne et en Italie ; des *Études* sur Beethoven, Glück, Weber, et plusieurs volumes de mélanges assez peu connus en France ; Berlioz jouit à l'étranger, en Allemagne et en Russie, d'une grande réputation.

—CALAMATTA, le célèbre graveur, était Italien d'origine, né à Civitta-Vecchia en 1802. Ses œuvres les plus remarquables parmi un très-grand nombre d'autres de mérite sont le masque de Napoléon moulé à Sainte-Hélène et les portraits de Ingres et de George-Sand.

Formé à l'école austère de Ingres, cet artiste se distingua par la correction, la finesse et la sobriété des effets. Il obtint deux premières médailles en 1837 et 1855 ; il est mort officier de la Légion d'honneur.

Sa femme, M^{de} Joséphine Calamatta, cultive elle-même la peinture avec succès, on cite d'elle une Vierge, *Eudore et Cymodoce*, *Sainte Cécile*, *Eve et Sainte Véronique*, elle a obtenu en 1845 une médaille de seconde classe.

—Le 17 du même mois est mort le Général Mexicain ALMONTE, dont le nom restera intimement lié à l'histoire de l'expédition française au Mexique.

Il était né en 1812. Exilé dès l'enfance, il passa sa jeunesse aux États-Unis, et par son activité et son énergie, se créa assez de ressources pour s'instruire. Lorsque Santa Anna fut nommé président, il rappela le jeune Almonte dont il fit son aide de camp. Ce fut en cette qualité qu'il fit contre les Américains la campagne du Texas, 1836. Peu après il fut nommé secrétaire d'ambassade à Washington. En 1845, il se mit sur les rangs pour la présidence et échoua.

Plus tard il fut ministre de la guerre sous Parèdes, puis ambassadeur à Paris. Il était en route pour sa nouvelle mission lorsqu'il apprit l'élection de Santa Anna ; il revint au Mexique, prit part à la seconde guerre contre les Américains, 1847. Effacé sous la présidence d'Arista, il reparut avec Santa Anna qui le nomma plénipotentiaire aux États-Unis, fonction qu'il conserva sous les présidents Alvarès, Comonfort, Zuloaga, Miramon, jusqu'à ce que celui-ci fut renversé par Juarez.

Lorsque les Français arrivèrent au Mexique, le général Almonte s'attacha à la cause qu'il défendait. Après la prise de Mexico, il fut nommé par le maréchal Forey, avec l'Archevêque de Mexico, et le général Salas, pour gouverner le pays jusqu'à l'arrivée de Maximilien. Le nouvel empereur le nomma Lieutenant du Royaume et grand Maréchal de l'Empire.

Ce n'est point le temps de juger les événements auxquels le général Almonte prit part, nous n'avons pas pour le faire les documents nécessaires, mais cette cause qu'il embrassa, quelque soit l'issue malheureuse qu'elle ait eue, était certainement la cause de la civilisation et de la régénération du Mexique, et ce fut honneur à lui de l'avoir embrassée, et servie avec un désintéressement digne de tout éloge. Le général Almonte est mort pauvre, et voilà ce qui l'absout de bien des fautes s'il en avait eu à se reprocher.

—Le plus ancien officier de la marine anglaise, l'amiral DAVIES, est mort à Bath, le 21 Mars. C'est lui qui revenant à pied, malgré sa jambe de bois, de la cérémonie du couronnement de George IV, se vit accoster par une sorte de sacripant qui lui dit :

“ Ah ! te voilà, vieux bourreau, qui m'a fait étriller avec le chat neuf à noëud, à bord de l'*Active*, tu vas me le payer. ”

Davies mesurant l'individu du haut en bas, s'écria :

“ Je ne te reconnais pas, damné bandit, mais si je t'ai fait rosser, c'est que tu le méritais certainement. ”

À ces mots le vieux loup de mer, jetant bas son habit de grand uniforme tout chamarré d'or, tout couvert de plaques et de décorations, se plaça le poing en avant, dans la position du boxeur. La foule assemblée par la singularité du fait applaudit avec enthousiasme, et le matelot décontenancé s'esquiva tout honteux.

LES SECRETS DE LA MAISON BLANCHE.

COMMENT BLANCHE ENTRA DANS LE CHATEAU DE PRAGUE.

Suite.

Ætina observa la soudaine agitation de notre héroïne : mais, supposant qu'elle avait pour cause l'idée d'entrer dans une sombre forteresse dont le nom et l'aspect évoquaient toutes sortes de souvenirs lugubres, elle s'empressa de la rassurer. Et Blanche, comprenant combien il était important pour elle de cacher ses émotions, afin de ne pas laisser deviner l'objet de sa mission à Prague, et résolue, par égard pour la dame blanche, à réussir ou à périr dans son entreprise, Blanche, disons-nous, parvint à se donner une contenance, tout en remerciant Ætina des soins qu'elle lui avait prodigués.

Ætina amena ensuite, par degrés, Blanche à lui raconter l'incident qui était arrivé à l'auberge, près de la lande ; mais Blanche, tout en faisant son récit, soupçonnait peu que cette Mariette à laquelle Cyprien et Marthe avaient fait allusion, n'était autre que la jeune fille assise, en ce moment à ses côtés, et elle n'observa pas non plus l'angoisse qui tortura celle-ci quand elle dit comment Cyprien avait rappelé à Marthe qu'elle était du nombre *des serviteurs jurés du tribunal de la statue de bronze*.

La conversation qu'elles eurent ensemble produisit un bon effet sur chacune d'elles. Ætina cessa d'être jalouse d'une jeune fille dont les manières étaient si simples, si modestes et si réservées, et de son côté, Blanche éprouva la plus profonde gratitude pour cette jeune femme qui la traitait avec tant de bonté et de cordialité.

Aussitôt après le coucher du soleil, Blanche, aidée de Linda et de Béatrice, prit place dans une litière qu'on avait préparée pour elle, tandis qu'Ætina, ayant un voile épais sur la figure, monta sur un cheval caparaçonné. Les deux suivantes eurent également chacune un cheval, et, escortées par le détachement taborite, elles se rendirent toutes directement au château.

La première nuit que Blanche dormit dans la forteresse, avec quelle émotion elle se rappela chaque détail de l'entrevue qu'elle avait eue avec la dame mystérieuse, dans les souterrains du château de Rotenberg, et chacune des paroles qu'elle ou le vieil intendant Hubert lui avaient dites dans cette mémorable circonstance !

“ Il y a à sauver la vie à trois seigneurs, avait dit la dame blanche, et le Ciel vous inspirera comment agir ! ” Elle se persuada que Dieu était manifestement intervenu en sa faveur, et elle passa une partie de la nuit à le remercier de la protection qu'il lui avait accordée. Elle se rappela aussi ce que Hubert lui avait dit en la quittant, et un pressentiment qu'elle était, en effet, destinée à de grandes choses, prit racine dans son esprit.

Elle ne pensa pas seulement à la dame blanche, ce soir-là ; son souvenir se reporta aussi vers ses parents adoptifs qui avaient tant pleuré en la bénissant lorsqu'elle était partie pour son grand voyage. Et puis, l'image de Henri de Brabant passa devant ses yeux.

Le chevalier, en effet, possédait toutes les qualités que notre héroïne avait prêtées en imagination à l'homme qu'elle aimerait : il était brave, il était généreux, il joignait à une noble franchise une beauté mâle.

Ce fut au milieu de réflexions de cette nature qu'elle s'endormit : mais quand elle s'éveilla, le lendemain, elle avait une très-forte fièvre, conséquence de l'accident de la veille. Œtna s'empressa de faire venir les plus habiles médecins de l'armée taborite qui ordonnèrent de garder le lit jusqu'à ce que tout accès fût passée.

XXVII.

COMMENT HENRI DE BRABANT RENCONTRA LA BARONNE HAMELIN.

Quatre jours s'écoulèrent, et les deux pages, Lionel et Conrad, ne rentrèrent point dans l'hôtel du *Faucon-d'Or*.

Les appréhensions du chevalier commencèrent dès lors à devenir sérieuses ; son anxiété était d'autant plus vive qu'il ne savait de quel côté diriger ses recherches, et qu'il était obligé de quitter Prague très-prochainement.

Il arrive souvent que c'est au moment où les perplexités, les embarras ou les difficultés sont à leur comble, qu'un rayon de lumière illumine les ténèbres de notre intelligence et nous montre le chemin à suivre. Il en fut ainsi avec le chevalier : l'ignorance où il était du sort de ses pages lui causait une véritable anxiété, lorsqu'une pensée soudaine, pareille à une inspiration, lui traversa l'esprit.

En se rappelant la conversation qu'il avait eue avec Tremplin, le premier soir de son arrivée à Prague, il réfléchit sur la légende qu'il lui avait racontée au sujet des trois frères Schwartz. Lui-même s'était trouvé, comme eux, à la merci de cavaliers masqués, qui lui avaient fait prendre la route conduisant à la frontière d'Autriche, et conséquemment passant près du château de Rotenberg.

Ce premier raisonnement le conduisit à un second. Quand les grilles de fer s'étaient refermées sur lui dans les souterrains de cette maison inconnue où habitait la princesse Elizabeth, Cyprien ne l'avait-il pas menacé de la statue de bronze et du baiser de la Vierge ! Il était donc évident que ce Cyprien, qui était bien le même individu qui avait tant épouvané Œtna dans la caverne près du camp des Taborites, il était évident, disons-nous, que ce Cyprien faisait partie de quelque tribunal secret dont il faisait exécuter les arrêts.

Et cette statue de bronze, le chevalier ne l'avait-il pas vue dans le châ-

teau de Rotenberg, avec la hideuse machine qui se rattachait, sans qu'il sût comment, à cette colossale image ? " Qui sait, se demanda Henri, si mon aventure, comme celle des frères Schwartz, n'a pas commencé dans les murs mêmes de la Maison Blanche ? Il se rappela l'étrange soupçon qui lui avait traversé l'esprit quand Blanche lui dit comment Cyprien avait vanté la charité et la bienveillance d'une certaine dame de sa connaissance, qui habitait le voisinage de Prague, et chez laquelle il avait proposé de la conduire. N'était-il pas probable que cette dame n'était autre que la baronne Hamelin ? Tout ne se réunissait-il pas pour démontrer que c'était dans la Maison Blanche que Cyprien avait placé la princesse Elizabeth ? Et n'était-il pas évident que la baronne était la complice ou la dupe de cet homme, et que son château servait de quartier général aux agents du tribunal de la statue de bronze.

En arrivant à ces conclusions, le chevalier frémit à l'idée que ses pages, dans leurs tentatives pour découvrir la princesse Elizabeth, ne fussent tombés dans les mains de quelques membres de ce tribunal.

Que faire ? se demanda vingt fois Henri. Devait-il se rendre à la Maison Blanche, demander une entrevue à la baronne Hamelin, pénétrer de force jusqu'à elle, si elle lui refusait une audience, et puis se fier au hasard pour le reste ? Ce plan n'était pas très-prudent, et cependant il n'en voyait pas d'autre.

C'est ici l'occasion de mentionner un incident que nous avons précédemment négligé, à cause de son peu d'importance. Trois ou quatre jours après l'arrivée du chevalier à Prague, il avait écrit à la baronne Hamelin pour lui demander la permission d'aller lui présenter ses hommages : et quoique sa lettre fût conçue dans les termes les plus respectueux, et qu'il s'y dît le représentant du duc d'Autriche à l'assemblée des seigneurs, elle était restée sans réponse. Tromplin, lui-même, qui avait bien voulu se charger de la commission, ne put dissimuler la contrariété et l'indignation qu'il éprouvait en voyant une dame dont il avait tant fait l'éloge, traiter son hôte avec un tel sans-façon. Henri, pour expliquer cette conduite, se dit que certainement la baronne avait reculé devant l'idée de le recevoir dans cette maison où il avait déjà été amené par Cyprien, et qu'il ne pouvait manquer de reconnaître, et que dans cette situation, elle n'avait rien trouvé de mieux à faire que de laisser sa lettre sans réponse. S'il allait chercher l'entrevue qu'on lui refusait, n'était-il pas à craindre qu'il ne payât cher son audace, sans qu'il pût être utile à ses pages.

Tel était le dilemme dans lequel était placé le chevalier. Il était arrivé au cinquième jour, et les heures s'écoulaient les unes après les autres, sans qu'il se fût arrêté à aucun plan. Quoique déterminé à agir, il ne savait par où commencer ; la campagne était résolue, la difficulté était de l'ouvrir.

Le soleil brillait déjà à son zénith, et Henri sortait de l'hôtel du *Faucon-*

d'Or avec la résolution désespérée de se rendre droit à la Maison Blanche, lorsqu'il fut arrêté par Tremplin qui flanait sur le seuil de son établissement.

— Veuillez excuser ma présomption, monseigneur, dit l'hôtelier, mais m'est avis que vous aimeriez à savoir qui est cette dame à l'air majestueux, qui tourne, en ce moment, dans la rue conduisant au pont.

— Et qui est-elle ? demanda le chevalier qui eut comme un pressentiment.

— La baronne Hamelin, répondit Tremplin.

— Merci Dieu ! exclama Henri.

Et laissant là l'hôtelier tout étonné de la ferveur de son exclamation, courut dans la même direction que la baronne.

Mais au bout de quelques minutes, il ralentit le pas, car il la vit traverser le pont jeté sur la Moldau. Deux suivantes marchaient derrière elle à une distance respectueuse.

— Est-il possible qu'une femme pareille puisse être associée aux misérables agents d'un tribunal secret ? se dit le chevalier.

Mais il n'eut pas le loisir de se demander quelle réponse il allait faire à cette question, car soudain un coup de vent emporta le voile de la baronne.

Le premier mouvement du chevalier fut de courir après, de le rattrapper et de le remettre à celle à qui il appartenait.

La baronne le reçut en rougissant, le remit sur sa tête : puis, le relevant aussitôt de dessus son visage, elle dit : — Puis-je savoir qui je dois remercier de cette attention et de cet acte de courtoisie ?

— Je m'appelle Louis de Hapsbourg, répondit promptement le chevalier secrètement charmé de voir, par la question qu'on lui adressait, qu'il était personnellement inconnu de la baronne. Puis, feignant d'ignorer qui elle était, il ajouta : — Puis-je de mon côté, demander le nom de la dame qui m'a honoré de ses remerciements pour un service de si peu d'importance ?

— Votre Excellence n'est donc pas de ce pays ? dit la baronne en évitant de répondre et en jetant sur lui un regard scrutateur.

— Je suis arrivé à Prague il y a quelques jours seulement, répondit Henri, et...

— Et quand vous proposez-vous de partir ? demanda vivement la baronne en le regardant de nouveau avec grande attention.

— Demain, ou après-demain au plus tard, répondit le chevalier, dès que je me serai acquitté d'une mission importante dont m'a chargé l'empereur d'Allemagne auprès d'une illustre dame qui habite dans ce voisinage. Mais pardon, s'écria-t-il vivement, je vous retiens debout au milieu d'un carrefour, tandis que mon devoir m'oblige à solliciter l'honneur de vous conduire jusqu'à votre habitation.

— Je demeure à quelque distance de Prague, seigneur chevalier, observa la baronne en rabaisant son voile et en se remettant à marcher lentement.

— Quelle que soit la distance, je serais heureux si vous me permettiez de vous accompagner, madame, répliqua promptement le chevalier.

La baronne ne répondit pas immédiatement : mais, hâtant le pas, elle se dirigea vers la porte sud de la ville. Au bout d'un certain temps, elle reprit la parole :—Vous devez, avez-vous dit, vous acquitter d'une mission importante auprès d'une dame qui habite dans ce voisinage ?... pourriez-vous me dire son nom ?

—Je ne vois à cela aucun inconvénient, madame, répondit Henri, puisque je n'ai que des nouvelles flatteuses à lui annoncer, et que vous, qui vivez près d'elle, vous devez connaître ses vertus dont le renom est venu jusqu'aux oreilles de l'Empereur. C'est la baronne Hamelin...

—Ah ! exclama la baronne sans témoigner d'autre surprise ; et peut-on savoir de quelle nature est la communication que vous avez à lui faire ?.. Je vais justement à la Maison Blanche, et si...

—Je suis désolé, madame, de ne pouvoir vous satisfaire, mais, puisque vous vous rendez, en ce moment, chez la baronne Hamelin, si vous daigniez me permettre de vous y accompagner, je ne doute pas, puisque vous êtes son amie, qu'elle ne vous communique l'objet de la mission dont je suis chargé.

La baronne réfléchit un instant, et examina ensuite attentivement le chevalier :—Soit, dit-elle enfin, venez.

Arrivés aux portes de la ville, ils prirent à gauche, jusqu'au petit cimetière que nous avons mentionné dans un précédent chapitre, et où ils trouvèrent des chevaux tout sellés. La baronne en choisit un pour elle, et en offrit un au chevalier ; ses suivantes prirent les deux autres, et tous partirent au petit trot.

XXVIII.

COMMENT BLANCHE COMPTE S'ACQUITTER DE SA MISSION.

Laissons, pour le moment, Henri de Brabant, et retournons à Blanche : car c'était ce même soir où le chevalier avait rencontré la baronne Hamelin, que notre jeune héroïne, parfaitement remise de l'accident qui avait failli lui être si fatal, prit congé d'Ætna et de ses deux suivantes qui l'avaient comblée de tant d'attentions.

Elle dit adieu d'abord à Linda et à Béatrice : et puis elle se rendit dans la chambre d'Ætna, qui la fit asseoir quelques minutes, en lui disant :—Je voudrais vous parler sérieusement, Blanche, car je quitte Prague demain et j'aurais de la peine de savoir que je vous laisse seule et sans amis dans cette grande ville.

Madame, répliqua Blanche, je ne trouve point de paroles pour exprimer la reconnaissance que je vous dois, non-seulement pour l'hospitalité que vous m'avez donnée, mais surtout pour la sympathie que vous m'avez témoignée.

— Alors, dites-moi, mon amie, car j'espère que vous me permettrez de vous appeler de ce nom, dit *Ætna* de sa voix métallique, dites-moi comment je puis vous être utile.

— Vous avez mis le comble à vos bontés pour moi, madame, répondit *Blanche*, et je ne vois pas quels services j'aurais encore à vous demander.

— Mais où comptez-vous aller, *Blanche* ? demanda *Ætna*. Ne croyez pas que ce soit de ma part esprit de curiosité : je suis incapable de pareille petitesse : mon seul désir est de savoir si je puis vous être de quelque secours.

— Encore une fois, madame, merci, répondit *Blanche* : mais, je le répète, je n'ai plus qu'à vous exprimer ma gratitude pour tout ce que vous avez fait pour moi.

— Je ne demande point votre confiance, *Blanche*, à moins qu'il ne vous plaise de me l'accorder, répliqua *Ætna*. Mais je vous supplie, comme amie de ne pas permettre qu'un sentiment d'orgueil ou de réserve vous empêche de vous adresser à moi, si je puis vous aider. Avez-vous besoin d'or, *Blanche* ? Si oui, ma bourse est à votre disposition. Avez-vous besoin de conseil ? quoique plus jeune que vous, je suis votre aînée en fait d'expérience.

— Madame, je dois paraître peu polie en répondant "non" à chacune des propositions généreuses qui tombent de vos lèvres, dit *Blanche* d'un ton qui trahissait son émotion ; mais croyez que je dis la vérité quand je vous assure que j'ai de l'or autant qu'il m'en faut, et que, quant aux affaires qui m'ont amenée à Prague, j'ai toutes les instructions que je puis désirer.

— En ce cas, je ne vous fatiguerai plus de mes offres, dit *Ætna* en lui prenant la main et en la lui serrant chaleureusement. Néanmoins, il y a un conseil que je me permettrai de vous donner, ajouta-t-elle en devenant soudainement grave et sérieuse. Ce Cyprien que vous avez rencontré et qui m'est connu à moi sous un autre nom...mais c'en est assez...

— Vous êtes malade, madame ! s'écria *Blanche* en voyant qu'elle changeait de couleur et en remarquant le tremblement nerveux dont sa main était agitée.

— Non...non...ce n'est rien, rien, dit *Ætna* en retrouvant sa présence d'esprit par un effort soudain et vigoureux. Mais je vous conseille, ma chère *Blanche*, d'éviter cet homme comme la peste, ajouta-t-elle avec une singulière énergie, et si des nécessités extraordinaires ou des circonstances plus puissantes que votre volonté vous jetaient de nouveau sur son chemin, faites le contraire de tout ce qu'il vous recommandera. Et par dessus tout, n'acceptez jamais l'hospitalité d'aucun des amis dont il vous parlera.

— Je vous remercie, madame, dit *Blanche*, je vous remercie très-sincèrement du conseil que vous me donnez, et je le suivrai à la lettre. J'avais

déjà bien des raisons de me défier de cet homme. Je n'ignore pas, d'ailleurs, qu'il fait partie d'un tribunal aussi terrible que mystérieux, le tribunal de la statue de bronze.

— Ah ! que savez-vous de cette effroyable institution ? demanda *Ætna* en pâlisant soudainement.

— Rien, répondit Blanche qui craignit d'en avoir déjà trop dit, et se rappela la promesse qu'elle avait faite de ne rien révéler de ce qu'elle avait vu dans les souterrains du château de Rotenberg ; mais, ajouta-t-elle le seul nom de ce tribunal cause une véritable épouvante.

— C'est vrai,....c'est vrai, observa *Ætna* : puis, pendant plusieurs minutes, elle demeura plongée dans une profonde et pénible rêverie.— Blanche, dit-elle enfin, en reprenant son sang froid, vous ne négligerez pas le conseil que je vous ai donné, car mieux vaudrait pour vous être enlacée dans les replis d'un serpent que de tomber au pouvoir de cet homme que vous connaissez sous le nom de Cyprien. Et maintenant, mon amie, puisque vous êtes déterminée à partir, je vais vous dire adieu.

En parlant ainsi, elle embrassa Blanche qui immédiatement après quitta le château.

Notre héroïne se rendit tout droit au *Faucon-d'Or*, où elle s'informa du chevalier de Brabant qu'elle désirait remercier. Mais elle apprit de Tremplin qu'il était sorti depuis déjà une heure ou deux, et qu'au reste son intention était de partir le lendemain, de bonne heure, pour retourner en Autriche.

Cette dernière nouvelle porta un coup au cœur de la jeune fille, sans qu'elle sût pourquoi, et durant quelques minutes, elle resta silencieuse, dans une attitude rêveuse.

— Enfin, exclama-t-elle soudainement, j'espère que je pourrai voir le chevalier un instant avant son départ. Mais si des circonstances que je ne puis prévoir m'en empêchaient, voulez-vous lui dire, monsieur Tremplin, que les prières de Blanche, la jeune paysanne, le suivront toujours, et que je n'oublierai jamais qu'il m'a sauvé la vie ?

Après avoir ainsi parlé, et, sans attendre la réponse de l'hôtelier, et prendre le temps de lui dire ni où elle allait ni quand elle reviendrait, elle s'éloigna rapidement.

Il était neuf heures du soir : mais l'on était au mois d'août, le ciel était clair, et la lune brillait dans le ciel d'un éclat magnifique.

Blanche se dirigea vers le pont, et descendant sur la rive où plusieurs bateaux étaient amarrés, elle accosta un vieillard qui était chargé de les garder. Tout d'abord, il la refusa brutalement lorsqu'elle lui demanda de lui louer une barque pour quelques heures, et même il la regarda d'un air qui commença à l'alarmer. Mais quand elle lui eut glissé dans la main deux pièces d'or, il s'adoucit visiblement, et tout en mettant l'argent dans la po-

chette en cuir suspendue à sa ceinture, et il murmura : — Les temps sont durs, et il est permis de n'être pas difficile sur les moyens de gagner sa vie.

Il détacha le plus léger de ses bateaux, aida la jeune fille à sauter dedans, et lui montra comment se servir des rames. Elle le remercia de sa bonté, et le pria de vouloir bien lui prêter une lampe et tout ce qu'il fallait pour l'allumer, en cas qu'elle eût besoin de lumière. Le vieillard ne fit aucune difficulté de lui procurer tout cela, car il ne vit dans cette aventure qu'une intrigue d'amour qui demandait du mystère et de la circonspection. Quand elle eut tout ce qui lui fallait, elle poussa le bateau dans le fleuve et le laissa descendre le courant.

Au bout d'un quart d'heure, Blanche arriva en face des tours et des murailles massives du château de Prague ; et poussant la petite barque contre le côté de la forteresse, elle atteignit bientôt l'entrée d'un canal voûté qui se détachait de la rivière et coulait par dessous l'édifice.

A la clarté argentée de la lune qui se jouait sur les eaux calmes de la rivière, succédait dans le canal, qui ressemblait à une caverne, une épaisse et complète obscurité.

Jamais les bateliers ne passaient devant la sombre entrée de ce canal sans frissonner, ou sans se parler à voix basse : car on disait que du temps des rois de Bohême, c'était là, dans les donjons du château, qu'on assassinait secrètement les personnages politiques ou autres qui contrariaient les prétentions de ces monarques ; on se racontait comment leurs cadavres étaient transportés secrètement la nuit, dans un bateau, par ce sombre canal, et ensevelis dans les profondeurs silencieuses de la rivière.

On prétendait encore que d'étranges soupirs et des bruits surnaturels se faisaient entendre dans cette partie de la Moldau qui baignait les murs du château, et sous l'arche par où le canal pénétrait dans l'intérieur de la forteresse.

Mais sans se laisser effrayer par ces rumeurs dont elle avait entendu le récit, Blanche s'engagea intrépidement dans le canal ; et, allumant sa lampe qu'elle plaça à la tête du bateau, elle se laissa conduire par le courant, en se recommandant à la grâce de Dieu.

XXIX.

LES PRISONNIERS DU CHATEAU DE PRAGUE.

Blanche, animée d'un héroïque courage, debout dans le bateau, le guidait avec sa rame de façon à l'empêcher de se heurter contre les murailles ; mais au bout d'une cinquantaine de pas, le courant allait se briser contre un large rocher avec une telle violence que la barque tourna presque sur elle-même et faillit sombrer. Mais elle manœuvra avec tant d'adresse qu'elle sortit heureusement de ce mauvais pas. Trois minutes après, elle alla se heurter contre une grande barque qui était amarrée au bas d'un escalier de pierres.

Cet escalier, qui s'élevait brusquement du fond de l'eau, terminait la partie souterraine du canal, et ses marches supérieures disparaissaient dans l'obscurité. Le bateau qui était là amarré était sans doute celui dont on se servait autrefois pour transporter les victimes dans la Moldau.

Après avoir attaché sa barque à un anneau qui était enfoncé dans le mur, Blanche prit la lampe d'une main, et l'ombrageant soigneusement de l'autre, elle monta hardiment les degrés. La hauteur, comme nous l'avons fait entrevoir, était considérable, et les marches se rétrécissaient graduellement vers la partie supérieure. Enfin elle atteignit une grille qui était fermée en dedans : mais en passant sa main entre les barreaux, elle put, après des efforts réitérés, tirer la barre que le temps et la pluie avaient rouillée.

Blanche poussa la grille qui s'ouvrit en grinçant sur ses gonds. Elle entra alors dans un passage long, bas et étroit. Il y régnait un silence de mort, un silence que le bruit de ses pas parvenait à peine à rompre ; et la lumière de sa lampe paraissait être si faible qu'elle servait plutôt à lui faire voir l'épaisseur des ténèbres qui l'environnaient, qu'à l'éclairer. Au bout de ce corridor elle rencontra une autre grille qu'elle ouvrit de la même manière et avec la même difficulté que la première : et puis, tout en avançant lentement et prudemment, elle tint sa lampe élevée, afin de voir le mieux possible autour d'elle.

Mais tout à coup elle tressaillit, une exclamation de terreur s'échappa malgré elle de ses lèvres, et ses traits devinrent aussi livides que ceux d'un cadavre, car elle avait cru apercevoir devant elle une multitude d'hommes armés. Mais elle réfléchit que ce qui l'avait ainsi effrayée n'était autre chose que des armures ; à peine toutefois commençait-elle à se rassurer, qu'elle fut envahie par de nouvelles terreurs, car les objets qu'elle voyait semblaient s'agiter soudainement, quoique aucun ne bougeât de place. Tout cela était un effet des ombres de la lampe, et c'est ce que Blanche ne tarda pas à s'expliquer.

Elle s'arrêta à contempler ces armures avec leurs visières baissées, leurs casques surmontés de plumets ; et elle allait continuer son chemin lorsqu'une de ces panoplies, placée dans un coin, attira son attention par sa petitesse et la délicatesse de son travail. A la ceinture était attachée une épée longue et mince, et qui paraissait être admirablement bien trempée.

Tout d'abord, Blanche n'avait éprouvé qu'un sentiment de curiosité ; mais insensiblement naquit dans son esprit une idée qui amena le sourire à ses lèvres, et puis la rougeur de l'héroïsme à ses joues. Elle fut ainsi amenée à faire cette réflexion, que, sous ses vêtements de femme, elle était exposée à bien des périls dont un homme ne serait pas menacé, et qu'ainsi elle agirait prudemment en empruntant les habits de l'autre sexe. Elle savait, d'ailleurs, que dans son entreprise, elle allait bientôt rencontrer une sentinelle, et quoiqu'elle sût le mot de passe, ne lui serait-il pas

plus facile de détourner tous les soupçons en se donnant comme un envoyé de Zitzka, qu'en se disant simplement une amie autorisée par lui à visiter les trois prisonniers d'État ?

Le temps était précieux, et Blanche ne s'amusa pas à délibérer. Mais alors s'éleva chez elle la question de savoir si elle saurait bien endosser cette armure : quelques moments d'examen la rassurèrent sous ce rapport ; et, plaçant la lampe sur une pierre, elle ôta bravement ses vêtements de dessus, et se couvrit de l'armure d'acier. A mesure qu'elle avançait dans sa tâche, la noble jeune fille sentait son courage s'exalter. Enfin, elle plaça le casque sur sa tête et ses mains dans les gantelets ; et en attachant son épée à sa ceinture, elle se dit qu'elle ne serait pas qu'un vain ornement si elle était réduite à s'en servir.

Tenant la visière de son casque levée, Blanche reprit sa lampe et continua son chemin, sans craindre, à présent, que le bruit de ses pas éveillât les échos endormis.

Au bout de quelques minutes, elle atteignit une troisième grille qui ouvrait sur une cour. Après s'être bien assurée de ce dernier fait, elle retourna dans la salle des armures où elle posa sa lampe dans un endroit abrité contre le vent ; et puis, revenant sur ses pas, elle ouvrit la grille et passa dans la cour.

On arrivait d'habitude dans cette cour par une étroite allée pratiquée entre deux des tours et ayant issue sur la grande place du château : la sentinelle, que Blanche savait devoir tout à l'heure rencontrer, supposerait naturellement qu'elle était venue par le chemin ordinaire, et non par la voie secrète que nous connaissons.

La lune brillait dans cette cour, et ses rayons se réfléchissaient sur l'armure de Blanche ; mais elle s'arrêta, un moment, pour regarder les fenêtres qui étaient en haut de l'une des tours, et où brillaient des lumières. Blanche se dit en soupirant : " Hélas ! la généreuse Ætina et ses deux suivantes se doutent peu de l'usage que je fais de l'hospitalité qu'elles m'ont si libéralement donnée. "

Au pied de la tour faisant face à celle où étaient situés les appartements d'Ætina, il y avait une porte basse pratiquée dans l'épaisseur du mur. Blanche frappa avec son gantelet contre le guichet qu'on abaissa immédiatement de l'intérieur. A la lueur d'une faible lumière, elle aperçut indistinctement un soldat dont la tête était couverte d'un casque.

— Ouvrez, cria Blanche en grossissant sa voix le plus possible.

— A qui dois-je ouvrir ? demanda la sentinelle chargée de la garde de la tour.

— A quelqu'un qui te donnera le mot de passe, mon ami, répondit promptement notre héroïne.

(A continuer.)

CHRONIQUE.

JUIN ET JUILLET.—

CANADA : Session parlementaire.—Incident du 30 Mai.—Lettre de Lord Granville.—Promotions à l'Ordre de Pic IX.—Nécrologie.—Œuvre des Tabernacles.

ROME : Nouvelles religieuses.—La propagation de la Foi.—Persécution en Chine.

FRANCE : Les élections. — PRUSSE : Lutte parlementaire. — AUTRICHE : Galicie et Bohême.—ESPAGNE : Les prétendants. La situation.—ÉGYPTE : Voyage du Pacha.—BELGIQUE : Un héritier.—AMÉRIQUE : La question cubaine.

JUIN. (1) La Vieillesse, à qui la Jeunesse romaine avait consacré le mois de Mai, reconnut cette politesse en lui consacrant le mois de Juin qui fut appelé *Mensis Juniorum*, et de là le nom de *Junius*. C'était logique, puisque la jeunesse remplace la vieillesse, et même l'oublie un peu.

D'autres savants prétendent que Juin a pris son nom de *Junius Brutus* qui dans ce mois chassa les Tarquins de Rome, et inaugura la république. Je n'essaierai pas de concilier les savants, ce serait perdre mon temps.

On donne à ce mois, pour emblème, l'*Ecrevisse*, ce qui veut dire que bientôt le soleil ira à reculons. Voilà qui est tout aussi spirituel que le *Verseau* attribué à Janvier, mois des glaçons, et les *Poissons* à Février, mois du carnaval, et ainsi des autres signes du Zodiaque.

Qui nous délivrera des Grecs et des Romains ?

Le 2 Juin, note *Hensius*, est ordinairement pluvieux : c'est l'avant-coureur du 8, fête de saint Médard.

Au jour de saint Médard en Juin
Le laboureur se donne soin,
Car les vieux disent que s'il pleut,
Quarante jours pleuvoir il peut.
Mais s'il fait beau, soyez certain
D'avoir abondance de grain.

On lit dans de vieux livres que, le 10 juin, tout le monde pâlit et que le 15 personne n'osait se marier.

Denus fallacit : quindenus fiedera nescit.

La Saint-Jean était autrefois, dans l'Europe chrétienne, une époque très-importante de l'année pour les baux, les paiements, les recettes ; c'était un jour de réjouissance, aussi qui n'a pas entendu parler des *feux de la Saint-Jean*.

Sur le 29, jour de la Saint-Pierre, où les bonnes gens prétendent toujours qu'il doit pleuvoir, ce qui n'est pas arrivé depuis près de 10 ans, on a conservé ce dicton :

S'il pleut le jour de la Saint-Pierre,
Le grain bientôt enchérira ;
S'il vente, c'est signe de guerre :
S'il fait beau, tout réussira.

JUILLET dans l'année martiale s'appelait *Quintilis*. L'année commençant en Mars, Juillet était en effet le cinquième mois, mais les courtisans

(1) Nous rapportons ici la légende de juin qui n'a pu trouver place dans le numéro précédent, pour ne pas interrompre la suite des mois.

d'Auguste lui donnèrent le nom de Jules-César, et depuis il s'est appelé *Julius* ou *Juillet* en l'honneur du héros qu'il avait vu naître.

Juillet est un mois brillant, le soleil dans toute sa puissance y mène tout à maturité.

Et, prêt à contenter l'attente des humains,
Il n'éclaire leurs yeux que pour remplir leurs mains.

Il est surtout cher aux Collèges et aux couvents, car c'est l'ouverture des vacances.

Le 10 et le 13 juillet étaient jadis réputés, par nos pères, critiques à la santé :

Julii denus labefactat, terdenus mactat.

Les Parisiens ont toujours cru que le 18, jour de saint Clair, ne pouvait être qu'un beau jour.

Per Clarum clara et serena tempora dantur.

En ce mois, s'ouvre la canicule, parce qu'alors domine dans le ciel la contestation du Chien, *Canis*. A ce sujet voici la recommandation de nos pères :

En canicule, point d'excès,
Comme en tout temps point de procès

Le 25 Juillet, tombe la fête de saint Christophe dont la statue colossale se voyait autrefois à la porte de Notre-Dame-de-Paris. Or, un jour, au seizième siècle, le seigneur DES ACCORD annonça à une société parisienne, que le jour de la fête, à quatre heures du matin, on pourrait voir saint Christophe debout, assis, à genoux, en un mot comme on voudrait le voir, ces bonnes gens se levèrent donc de grand matin, et trouvèrent le seigneur Des Accord debout, en face de la statue gigantesque.

Eh bien ! lui dirent-ils.

Eh bien ! vous voyez saint Christophe debout.

Où, sans doute.

Eh bien ! asseyez-vous, vous le verrez assis ;

Mettez-vous à genoux, vous le verrez à genoux

C'est là une de ces naïves facéties de l'ancien temps, que les vieux quartiers de Paris, l'Ile Saint-Louis, le Marais et la Cité n'ont pas oublié encore : et ils maudissent les stupides garibaldiens de 93, qui ont détruit leur saint Christophe.

Le 22 Juin, le Parlement fédéral a été prorogé après une session de plus de deux mois, dans laquelle près de quatre vingt bills ont été discutés et soumis à la sanction du Gouverneur.

Au nombre des travaux les plus importants, il faut considérer la question des banques, du cours monétaire, des élections et de la Cour suprême d'Appel qui ont été renvoyées à la prochaine session.

L'acquisition du Territoire du Nord-Ouest est une question résolue, ainsi que celle de la pacification de la Nouvelle-Ecosse, de l'Union pro-

chaîne de Terre-Neuve et de l'Île du Prince-Edouard. La refonte des lois criminelles est en partie terminée, et le système général de nos communications intérieures a été mis à l'étude. Un des incidents les plus remarquables de cette Session a été celui du 30 mai, et le discours de Sir G. Cartier à l'occasion de la motion de M. Holton.

L'Honorable représentant de Châteauguay ayant proposé deux résolutions à l'occasion du bill anglais sur l'église d'Irlande, résolutions dans lesquelles il semblait confondre la cause catholique avec celle du fébianisme, Sir G. Cartier a cru devoir relever cette confusion d'idées, et il l'a fait avec une loyauté, une franchise et une force de conviction qui lui ont mérité les félicitations de tous les partis. Nous empruntons à la *Minerve* du 3 Juin, l'analyse de ce remarquable discours.

“ Je ne vois pas que l'abolition de l'Eglise d'Irlande exerce aucune influence sur le fébianisme. La mesure de M. Gladstone profite sans doute aux Catholiques, et ceux qui supportent la motion de l'Hon. membre pour Châteauguay par sympathie pour les catholiques, croient sans doute faire un beau compliment à cette religion en regardant le fébianisme comme le produit de cette croyance. Je ne veux pas accepter le fébianisme comme produit de la religion catholique. Tous les évêques catholiques ont combattu le fébianisme ; les chefs de ce mouvement n'étaient pas catholiques ; tous ceux qui y ont pris part ne pouvaient être animés du sentiment religieux puisqu'ils étaient comme rejetés du sein de l'Eglise. Le fébianisme est un composé d'hommes déclassés, de mécontents de toutes croyances religieuses ; c'est une conspiration politique que les concessions religieuses n'affectent guère. Les Irlandais Yankees enrôlés sous cette bannière, ne s'occupent guère de ce qu'on fera à la religion catholique d'Irlande. J'ai eu l'occasion d'expliquer à Sa Gracieuse Majesté la Reine que le catholicisme repoussait tout-à-fait la paternité du fébianisme et j'ai eu de même l'avantage d'expliquer la même chose à ce saint vieillard qui est aussi en butte aux attaques des Fébianiens, les Fébianiens d'Italie commandés par Garibaldi. (Mouvements d'approbation.)

“ Maintenant, si l'abolition de l'Eglise d'Irlande s'adresse aux Catholiques, pourquoi les auteurs de cette motion font-ils la politesse d'inclure le fébianisme dans l'idée qu'ils se sont formés du catholicisme. Non, la mesure de M. Gladstone n'aura aucun effet sur le fébianisme et conséquemment le Canada n'aura rien à y voir.

“ A présent, je vais examiner les deux propositions contenues dans la motion de l'Hon. membre pour Châteauguay, motion qui se lit comme suit :

1. Que dans l'opinion de cette Chambre, la mesure maintenant devant le Parlement Impérial ayant pour objet d'abolir l'église établie d'Irlande et de la déposséder des biens dont elle a été dotée, aura l'effet, si elle devient loi, en faisant disparaître l'une des principales causes du mécon-

tentement profond qui existe depuis longtemps chez une classe nombreuse de sujets de Sa Majesté, de promouvoir la tranquillité, d'augmenter d'une manière incommensurable, la prospérité, la force et la juste renommée du grand empire dont cette Puissance forme une partie considérable.

2. Que cette opinion est appuyée sur la récente expérience de la ci-devant province du Canada, car les difficultés qui ont divisé depuis plusieurs années cette province, qui en ont retardé les progrès, ont heureusement pris fin en 1854 à la suite de la passation d'un acte de la Législature Provinciale, qui a beaucoup de ressemblance, à plusieurs égards, avec la mesure maintenant devant le Parlement Impérial.

3. Qu'une adresse fondée sur les résolutions précédentes soit présentée à Sa Majesté la Reine, et qu'un comité de plusieurs membres soit nommé pour préparer la dite adresse et en faire rapport.

“ La première partie est inadmissible pour les catholiques ; la seconde est tout-à-fait inexacte.

“ La première proposition veut faire déclarer aux catholiques que l'Eglise établie n'est pas une bonne chose. Or la base des croyances catholiques repose sur la nécessité de l'Union du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel. Les catholiques regardent l'église établie comme une nécessité.

“ M. Anglin. Ah ! Non.

“ Sir Geo. E. Cartier : L'Hon. Membre dit que non. Qu'il aille donc répéter cela au prochain Concile Œcuménique ; qu'il essaie donc, à concilier son opinion avec le *Syllabus*. C'est parce que nous considérons la nécessité d'une église établie que nous soutenons le pouvoir temporel. Sans doute que les catholiques savent se faire aux circonstances et qu'ils ne peuvent exiger la reconnaissance de leur religion comme religion de l'état dans tous les pays. Mais, dans quelque pays qu'ils soient, l'église établie n'en existe pas moins pour eux ; c'est l'église de Rome, qui s'étend à toutes les parties du monde, qui renferme tous les catholiques dans son sein et pour laquelle nous demandons l'exercice du pouvoir temporel, parce que nous voulons qu'elle soit forte, indépendante, qu'elle ait toutes les prérogatives du pouvoir civil pour seconder Sa Majesté religieuse.

“ Sa Sainteté le Pape, dans ses négociations avec les pouvoirs protestants, n'a jamais demandé à ces pouvoirs d'abolir l'église établie dans leur royaume. Il a toujours respecté le principe ; il n'a jamais demandé au Czar d'établir la religion Russe comme religion de l'état. Il s'est borné à demander la permission pour le catholicisme de se rattacher à l'église établie de Rome et de jouir, dans le royaume, de la liberté reconnue aux autres croyances.

“ Ainsi donc, un catholique ne peut pas souscrire à la motion de M. Holton, qui veut faire déclarer l'église établie une chose mauvaise ou non désirable. Les catholiques ne sont pas prêts à renoncer à l'église établie,

là où elle est catholique ; ils ne veulent pas se mettre dans cette position d'être obligés de le faire. Ils se contentent de demander justice pour eux dans les pays protestants et de promettre justice pour les protestants dans les pays catholiques.

“ Il faut remarquer que le désétablissement de l'église d'Irlande n'est pas une mesure catholique : elle est due uniquement à la générosité du peuple anglais. Les quelques membres catholiques des chambres Anglaises ont sans doute accepté ce qu'on leur offrait ; mais ils ne l'ont pas provoqué. En effet, l'abolition de l'église d'Irlande ne s'est pas faite comme l'église catholique l'eût désiré. Il y a deux moyens de faire disparaître les inégalités, soit en baissant le point le plus élevé au niveau de l'autre ; soit en élevant le plus bas à la hauteur du premier. Or, la mesure Gladstone s'est contentée de faire disparaître une inégalité en abaissant la religion la plus élevée ; mais elle ne modifie guère la condition de l'autre. Les catholiques seront exempts, il est vrai, de certaines redevances ; mais cela prendra 45 ans, et au moyen d'un fonds d'amortissement, ils se trouveront, à peu près, à avoir capitalisé la rente qu'ils payaient aujourd'hui. Sous le rapport pécuniaire, la situation des catholiques n'est pas extrêmement changée. Le bon, le grand côté de la mesure, c'est que l'on donne aux Irlandais la satisfaction de ne plus subir la suprématie injuste d'une religion en minorité ; on entrevoit dans l'avenir l'extinction de toute exaction.

“ La nouvelle mesure change-t-elle la position de la hiérarchie catholique ? La loi reconnaît-elle les titulaires des sièges épiscopaux ? Reconnaît-elle les limites des diocèses, comme elle le fait en Canada ? Non, elle n'a pas touché à cela. Elle laisse l'église catholique dans un désavantage marqué. C'est ce qui manque à la loi et qui fait que cette mesure ne peut être regardée comme une mesure catholique. Laissons aux protestants le prix de leur généreuse inspiration ; ils ont, sans doute, fait un grand pas, mais qu'ils s'arrangent entr'eux : ne faisons pas les croyances du Canada à ce sujet.

“ Si comme le prétendent les orateurs qui ont soutenu la motion de l'hon. membre pour Chateauguay, ils agissent dans un motif de sympathie pour les catholiques d'Irlande, qu'ils ne s'arrêtent donc pas en aussi beau chemin. Il leur reste les catholiques d'Angleterre à soulager. Ils sont un million et demi et ils n'ont qu'un seul membre pour les représenter en chambre. Faites donc quelque chose pour eux et quelque chose qui sera beaucoup plus utile que la motion actuelle, puisqu'elle provoquera un acte de justice, quand, dans le cas actuel, elle ne produira pas un seul iota de bien.

“ En chambre, on ne cherche pas à connaître les motifs, c'est un examen qui vient plus tard sur les hustings. On saura peut-être alors que ce n'est pas par sympathie pour les catholiques que M. Holton a proposé les Résolutions.

lutions. Puisque M. Holton est unitarien il est conséquemment opposé à l'église anglicane, qui est l'église établie d'Angleterre. M. MacKenzie n'appartient pas non plus, à l'église anglicane. Il est donc naturel que ces messieurs se soient procuré une satisfaction personnelle en voulant que la chambre épouse leurs idées à ce sujet.

“ Si MM. Holton et Mackenzie ont agi par sympathie pour les catholiques, qu'ils aillent plus loin que cela. Qu'ils présentent une adresse priant Sa Gracieuse Majesté la Reine de renouer les rapports diplomatiques si longtemps interrompus entre la cour de Rome et la cour Britannique. Les catholiques, sujets anglais, auraient le plus grand intérêt à revoir ces rapports renoués.

“ Que l'on présente une requête à Sa Majesté la priant de donner ordre à son ambassadeur en Russie d'obtenir justice pour les catholiques, en engageant le czar à ne plus d'épouiller les églises et les couvents de Pologne. Ses sujets catholiques du Canada, en éprouveraient la plus vive satisfaction.

“ Que l'on demande à Sa Majesté la Reine d'intervenir auprès de Victor-Emmanuel pour mettre aux fers ces misérables du nom de Garibaldi, Mazzini, ces assassins du pauvre Rossi, ces brigands, ces rodeurs, cette écume de l'impieété.

“ Que l'on prie Sa Majesté de demander à Victor-Emmanuel de ne plus enlever les biens de l'Eglise par millions à la fois.

“ Que l'on prie Sa Majesté de faire déclarer à son gouvernement que le désétablissement ou le dépouillement de l'Eglise n'est pas bon partout et que nous aurons vu avec peine la Révolution s'emparer des biens ecclésiastiques en Espagne. Voilà autant de questions qui intéressent infiniment les catholiques du Canada, autant, beaucoup plus que l'abolition de l'Eglise d'Irlande. M. Holton aura la même raison d'user de notre qualité de sujets de l'empire britannique pour avoir le droit de faire des observations à la Reine à ce sujet.

“ Au lieu de dépenser son énergie aux choses passées, pourquoi l'honorable membre pour Chateauguay et surtout M. Mackenzie, ne s'appliquent-ils pas à remédier aux maux encore actuels et encore plus rapprochés d'eux. A la dernière session de Québec, les catholiques ont adopté la loi la plus libérale qu'on n'ait jamais vue à l'égard des protestants. Pourquoi M. MacKenzie, qui manifeste tant de sympathie pour les catholiques, ne s'applique-t-il pas à obtenir les mêmes faveurs aux catholiques du Haut-Canada? Qu'on leur fasse donc obtenir au moins des écoles normales, comme les protestants en ont eu en Bas-Canada? Qu'on leur fasse donc avoir quelque part des deniers publics pour le soutien de leurs institutions!

“ Je prie la Chambre de m'excuser, si je parle dans ce sens. Ce sont des sujets que je n'aime pas à aborder et qu'il est désagréable de traiter sans nécessité, dans une communauté mixte; mais je suis catholique, et jamais

cette chambre, ni aucune autre chambre, ni aucun pouvoir sur la terre, ne me feront renoncer à ma foi. Mes convictions religieuses sont inébranlables et l'on me saura gré de les avoir défendues.

“ Quant au second point de la motion, il est faux que nous ayons fait en 1854, ce que M. Gladstone vient de faire en Angleterre. Nous avons changé la destination de certains biens, nous n'avons dépouillé aucune église, pour la bonne raison qu'il n'y en avait pas. En Irlande, on a réellement désétabli une église ; et conséquemment les deux cas ne souffrent de parité que sur un point accessoire.”

M. Anglin a essayé de détruire l'effet de ce discours, en disant que l'église d'Irlande était bien constituée et que ses diocèses étaient bien établis ; que d'ailleurs, le gouvernement anglais ne pouvait rendre sa situation malheureuse, puisqu'elle avait refusé l'argent qu'on lui avait offert.

Ces deux propositions renferment une horrible mauvaise foi. Les limites des diocèses catholiques d'Irlande sont purement canoniques ; la loi ne les reconnaît pas. Il y a donc toute la différence du monde.

En second lieu, le cardinal Cullen a refusé d'accepter, pour son église, du gouvernement, quelque chose qui ressemblât à un traitement annuel et qui la fit dépendre, par conséquent, du gouvernement ; mais il s'est montré prêt à accepter tout don gratuit, tout abandon de propriétés sans réserves. L'église ne repousse jamais les présents, de quelque part qu'ils viennent ; surtout quand ces présents peuvent tenir lieu de restitution.

Un autre événement qui a jeté un certain émoi dans la Puissance, et a fait croire sans fondement sérieux, que l'Angleterre voulait abandonner le Canada à ses propres forces, a été la lettre de Lord Granville, ordonnant le départ des troupes anglaises.

D'après les nouvelles dispositions du Cabinet de la Métropole à l'égard des colonies, il ne restera que 6,000 hommes dans le pays, 2,000 à Halifax, considérée comme station militaire et 4,000 partagés entre les autres provinces ; encore ces dispositions ne sont-elles que provisoires ; dans un temps donné, il ne restera dans le pays que les officiers nécessaires à la direction des écoles militaires. Si la Puissance veut entretenir un corps de troupe à ses frais, se fournir d'armes et de munitions, la Métropole sera toujours prête à les lui vendre “ *au prix de revient.*” Ces dispositions ne sont que la conséquence de l'affranchissement graduel des colonies qui, dans ce pays, a fait succéder, en 1840, le ministère responsable au régime personnel, et la Constitution fédérative de 1867 au régime précédent. Les liens avec la Métropole ne sont pas brisés, mais les relations se modifient et laissent une plus grande liberté d'action au gouvernement de la Puissance.

Que dirons-nous de la Saint Jean-Baptiste et des distributions de prix qui n'ait été déjà mille fois répété cette année et les autres, par toutes les bouches de la publicité.

En dehors des événements politiques nous avons la promotion de M. O. Berthelet au grade de Commandeur de l'Ordre de Pie IX, et celle de M. E. L. de Bellefeuille à celui de Chevalier du même Ordre. Ces distinctions accordées par Rome à deux de nos concitoyens ont réjoui les amis de la cause catholique et de l'Œuvre des Zouaves Pontificaux.

Au contraire, l'incendie qui, au commencement de Juin, a détruit la magnifique chapelle des Secours de la Charité de Québec, a contristé tous ceux qui savent compâtrer au malheur de l'orphelin et admirer le dévouement de ces bonnes religieuses.

La mort de son côté, a enlevé au diocèse de Saint Hyacinthe un des membres les plus vénérables de son clergé, le Rév. J. Crevier, ancien curé de Saint Pie.

M. Crevier était né en 1786, au Cap-la-Madeleine, diocèse de Trois-Rivières. Il avait fait ses études au collège de Nicolet, d'où il sortit prêtre en 1816. Nommé vicaire à Sandwich, puis curé en 1825, il travailla seize ans dans cette lointaine mission dont les annexes s'étendaient jusqu'au lac Supérieur, avec un zèle et un courage infatigables, qui mirent plus d'une fois sa vie en danger. De retour, dans l'automne de 1832, il administra successivement les paroisses de Sainte Mélanie d'Aillebout ; de Sainte Marguerite de Blairfindie, jusqu'en 1840, où il fut nommé à la Cure de Saint Pie qu'il dirigea jusqu'en 1866. Travaux, fatigues, dépenses, rien ne coûta à son zèle pour procurer à cette vaste paroisse et à ses annexes les secours que réclamaient leurs immenses besoins.

Enfin âgé de 80 ans, il demanda sa retraite pour songer à se préparer plus immédiatement à entrer dans son éternité. L'ayant obtenue, il se retira au presbytère de Sainte-Marie-de-Monnoir où la mort vint de le visiter après une courte maladie. Il a travaillé toute la durée d'un long jour à la vigne du Père de famille, il a reçu déjà, nous l'espérons, la récompense promise aux fidèles serviteurs.

Le soir même de la Saint Jean-Baptiste, avait lieu à la Congrégation de Notre-Dame, l'*Exposition annuelle* de l'*Œuvre des Tabernacles* ; l'assistance était nombreuse et distinguée.

Fondée, il y a trois ans, à l'instar de celle de Paris, sous l'influence de cet esprit de charité et de foi, qui a inspiré tant d'autres créations touchantes, dans ce siècle meilleur assurément qu'on ne le dit et qu'on ne le croit, l'*Œuvre des Tabernacles* a pour but de suppléer à l'insuffisance du revenu des paroisses peu riches, en leur donnant *gratuitement* les objets *indispensables pour le culte*, comme calices, ciboires, custodes, chasubles, chapes, rochets, linge-d'autel, etc., etc.

L'Œuvre se soutient par les souscriptions des Associés qui est de 50 centins par an, et tout le monde peut être membre de cette Association, par les dons soit en argent, soit en nature, étoffes, rubans, etc., par le travail gratuit des religieuses et des personnes charitables et zélées, qui.

veulent appliquer leur talent et leur adresse à l'ornement des autels et des temples de Notre Seigneur. Ce travail est souvent considérable, et à l'exposition de cette année, comme à celle des années précédentes, on a pu voir des tentures d'autel, des aubes, des chasubles, des chapes, des étoles dont les broderies ont dû demander de longues heures de travail et d'assiduité.

Il serait à souhaiter qu'une Œuvre semblable s'établît dans tous les diocèses de l'Amérique. En attendant, l'Œuvre de Montréal étend sa bienfaisance à toutes les paroisses pauvres du Canada, aux diocèses des Etats Unis, et aux Missions de toute l'Amérique du Nord. L'œuvre aurait plus de ressources, si les âmes charitables de tout lieu y apportaient leurs concours, et dirigeaient, sur Montréal, leurs dons et leurs offrandes, qui leur retourneraient transformés, ou seraient appliqués à la destination qu'elles auraient désirée.

Le nombre des objets exposés, le 24, était considérable ; la vaste salle de la Communauté était encombrée ; chaque Couvent, chaque Académie de la Congrégation, avait sa table préparée par les dons et le travail des Elèves. Tous les autres Couvents, toutes les Académies, toutes les autres Communautés y pourraient s'y faire représenter avec la même facilité, et garder le privilège de pouvoir faire l'application de leur libéralité aux paroisses qu'elles désireraient secourir ; c'est ce que nous espérons voir un jour, lorsque l'œuvre, encore jeune, aura jeté de plus profondes racines et sera mieux connue.

Le bien qu'elle fait déjà est très-grand. Le chiffre total de la dernière exposition, j'en suis sûr, étonnerait le lecteur, et dépasserait ses prévisions. C'est par milliers de louis, qu'il faudrait déjà le représenter. Puisse donc cette Œuvre admirable des *Tabernacles* qui fait l'aumône à JÉSUS-CHRIST PAUVRE DANS SA VIE EUCHARISTIQUE, s'accroître encore, et voir s'augmenter de plus en plus le nombre de ses associées, et grossir le revenu de son budget qui, devenu un véritable trésor, profiterait à toute la splendeur du culte et à la solennité des saintes cérémonies ! car quand celles-ci s'accomplissent, comme elles le doivent, avec cette pompe touchante et cette simplicité majestueuse qui parlent au cœur en charmant les yeux, elles élèvent les âmes pieuses vers le ciel, alors même que les plus indifférentes ne peuvent les contempler sans émotion.

III.

De Rome nulle nouvelle d'importance générale, nous donnons à la place quelques nouvelles religieuses : L'Œuvre de la Propagation de la Foi, cette belle œuvre qui soutient les missions et qui aide les Apôtres à porter la connaissance de Jésus-Christ jusqu'aux extrémités du monde, a dernièrement publié son compte-rendu général pour 1833. Elle a recueilli cinq millions trois cent huit mille huit cent soixante et sept francs (5,303,807).

C'est une augmentation de 158,948, sur les collectes de l'année précédente. L'œuvre est donc en progrès, et les œuvres de toutes sortes qui se créent chaque jour, les offrandes de toute nature envoyées à Rome pour les besoins du Saint-Père, les sommes considérables consacrées à subvenir au besoin des pauvres, loin de nuire à cette œuvre par excellence, paraissent au contraire servir à la développer. Telle est la charité chrétienne, le bonheur que l'on goûte à donner à Dieu fait qu'on veut lui donner d'avantage.

On sait que c'est le *sol* par semaine, donné par les associés, qui produit la somme que nous venons d'inscrire, si l'on y ajoute les quelques dons particuliers qui sont faits à l'œuvre. On peut dire qu'en moyenne la somme totale représente un nombre d'associés qui ne s'élève pas à deux millions. C'est un beau chiffre, mais c'est trop peu, quand on songe que le monde compte 200 millions de catholiques. Il suffit d'indiquer ces chiffres pour montrer quels développements l'Œuvre pourrait prendre. Il faudrait pour les besoins des missions, dix millions d'associés et trente millions de francs, et ce serait moins encore que n'en dépense le protestantisme en Angleterre seulement, pour propager l'erreur dans les pays catholiques, et parmi les peuples païens. Mais on le sait, le zèle des missionnaires catholiques fait fructifier au centuple les faibles ressources dont ils disposent : comme ils se donnent eux-mêmes tout entiers, ils se trouvent plus riches que les missionnaires protestants : mais encore faut-il qu'ils aient au moins le strict nécessaire pour vivre, recueillir les orphelins, construire des asiles, des hôpitaux, des écoles et des églises. C'est à nous chrétiens qui ne faisons qu'assister de loin à leurs combats et à leurs glorieuses souffrances, de contribuer à leur œuvre et de participer à leurs mérites, en sacrifiant quelque chose de notre superflu. Jamais aumône ne sera mieux placée qu'à soutenir et qu'à étendre l'Œuvre que le Sauveur a fondée lui-même par l'Incarnation et par ses prédications.

“ Jamais peut-être, lisons nous dans les *Annales* de la Propagation de la foi, jamais peut-être les messagers de la bonne nouvelle ne sont allés la porter à la fois, sur tant de points divers, dans les îles perdues de l'Océan, comme à travers les neiges du pôle ; sur les côtes immenses de l'Afrique, comme au fond de l'Ouest, où la persécution, tantôt brutale, tantôt savante est en permanence : partout, les missionnaires combattent : partout, ils remplissent l'ordre du Maître : “ ALLEZ, ENSEIGNEZ LES NATIONS.”

“ Jamais non plus les vocations ne furent plus nombreuses. C'est ainsi qu'une seule Congrégation a pu, dans ces vingt dernières années, donner autant de missionnaires à l'église, qu'elle lui en avait donné pendant des siècles. En présence de ce mouvement providentiel, l'œuvre providentielle aussi, qui est destinée au soutien matériel de l'apostolat, pourrait-elle ne pas redoubler d'efforts, pour égaler, s'il est possible, les ressources aux besoins ? Elle a présentement 272 missions à soutenir. Si considérable

que puisse paraître le chiffre des aumônes recueillies dans toute la chrétienté, qui ne voit cependant combien la part affectée à chaque mission se trouve insuffisante ? Que chacun de nos associés travaille donc à faire connaître l'œuvre, à la propager autour de lui : qu'il ne cesse de demander à celui qui veut le salut de tous les hommes un plus grand développement des moyens auxquels l'Auteur de toute grâce semble avoir attaché de nos jours la diffusion plus prompte et plus générale de la vérité."

Cet appel des Directeurs de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, et qui n'est que celui de l'Eglise même, sera entendu, nous l'espérons, et nous avons voulu pour notre faible part contribuer à la porter plus loin.

Des nouvelles récentes nous apprennent que la persécution sévit en Chine. Dans le district de Yéou-Yang-Tchéou, vaste territoire habité par des peuples que les Chinois n'ont soumis qu'assez récemment, les missions n'y ont été commencées que depuis cinq ou six ans. L'œuvre de Dieu marcha d'abord à grands pas : on comptait déjà plus de dix mille néophytes, lorsqu'éclata tout-à-coup un premier orage. Dès qu'il parut calmé, Mgr. Desflèches envoya à cette chrétienté M. Malihan, son provicaire, qui fut massacré par les païens le 27 Août 1865. Le chef des assassins était un nommé Tchang, implacable ennemi des chrétiens, que les mandarins poursuivirent d'abord, mais qui, aujourd'hui, est considéré comme un ami du bien public, quoiqu'il ait introduit dans la province des rebelles, qui mettent tout à feu et à sang : mais il a soin de faire tout retomber sur les chrétiens, et ce sont eux, ses victimes, qu'on accuse de troubler l'ordre, de menacer la sécurité de l'Etat : les mandarins sont donc de connivence avec lui.

Tchang vient de se signaler par de nouveaux exploits. Après l'assassinat de M. Malihan, le calme s'était un peu rétabli : mais dans les derniers mois de 1858, la tempête a éclaté de nouveau. On était dans les plus vives inquiétudes, excepté dans la ville même d'Yeou-Yang, où les mandarins civils et militaires avaient plusieurs fois donné les meilleures assurances à M. Rigaud, le missionnaire catholique qui s'y trouvait. Tout à-coup dans la matinée du 2 janvier 1869, une bande armée dirigée par Tchang, entre dans la ville, attaque l'enceinte murée qui entoure l'église des chrétiens et leurs établissements. Les mandarins laissent faire. Le préfet empêche même les chrétiens de se défendre en leur criant que s'ils se tiennent tranquilles, il répond de les sauver. C'était une perfidie. L'attaque continua, comme la porte solidement barrée ne cédait pas, on la fit sauter avec la poudre ; alors commença le massacre des chrétiens, M. Rigaud était à genoux devant l'autel, avec ses deux élèves Pierre Lieou et Paul Trin. Au moment où les meurtriers portent la main sur lui, il se lève et retombe frappé de deux coups de poignards. Il était déjà mort lorsqu'on lui trancha la tête. Les meurtriers incendièrent ensuite l'établissement de la mission : le corps de M. Rigaud fut en même temps brûlé par

ordre du mandarin, qui affirma dans son rapport qu'il avait péri victime d'un incendie fortuit.

Une centaine de chrétiens ont péri avec M. Rigaud ; les autres cherchèrent leur salut dans la fuite. Il y a dans cette province très-étendue près de vingt mille néophytes, dont les païens, encouragés par les mandarins, ont juré l'extermination. Mgr. Desfêches écrit qu'on ne peut songer à les abandonner, ce sont de nouveaux martyrs qui se préparent.

IV

Tout ce que l'on peut dire pour le moment du résultat des élections françaises, c'est que la majorité favorable au gouvernement formera les deux tiers de la chambre : l'opposition sera plus forte que dans la chambre précédente, mais opposition n'est pas hostilité. Le nombre des républicains est très-faible, au sein même de la gauche. Quelques désordres ont accompagné les élections dans plusieurs grandes villes, mais ils n'ont rien eu de l'importance qu'ont voulu leur donner les journaux à sensations : ils ont été moins grands que ceux qui, l'automne dernier, ont signalé les élections en Angleterre et que ceux qui accompagnent toutes les élections aux Etats-Unis.

Quelle sera l'attitude du gouvernement, en présence de la nouvelle Chambre, c'est ce qu'il est difficile de dire, peut-être même de prévoir. Les uns pensent que le *statu quo* sera maintenu : d'autres attendent des réformes plus libérales encore que celles déjà accordées. On s'attend à une modification du personnel ministériel, jusqu'ici rien n'est évident : tout est à l'état de rumeur, ce qui est certain, c'est que dans les régions gouvernementales on se préoccupe de l'attitude que doit prendre l'Empereur en face des Chambres, et dans les cercles politiques on s'attend à lui voir prendre de grandes résolutions.

Il y aurait un curieux parallèle à faire établir entre la situation de la Prusse et celle de la France. Tandis qu'en France les efforts réunis des Indépendants poussent l'Empire hors des voies du gouvernement personnel, tous les libéraux de l'Allemagne du Nord se coalisent pour renverser la dictature de M. de Bismark et arriver au rétablissement d'un parlementarisme sincère : c'est le trait principal de la situation actuelle et de la ressemblance qui pourrait s'étendre à bien d'autres détails. Il est aussi incontestable que M. de Bismark rencontre de vigoureuses oppositions de la part des Etats du Sud dans la réalisation de ses plans d'*Unification*. Le Reichstag a même poussé la résistance jusqu'à lui refuser les subsides pour le maintien de l'armée sur le pied dispendieux et énorme sur lequel l'a établie le ministre autocrate, et a été jusqu'à demander le licenciement d'une grande partie de cette armée.

La Russie poursuit à petit bruit la dénationalisation des Provinces Polonaises. Les Journaux nous apprennent qu'en Lithuanie, le gouvernement pratique la déportation en masse des familles polonaises qui sont envoyées dans les steppes de la Russie méridionale, et remplacées par des paysans de Smolensk et de Mohilew. Cette déportation s'effectue sans violence apparente ; par des vexations sans nombre dans le pays, par des promesses trompeuses sur la situation des établissements nouveaux qu'on leur propose, on détermine les paysans à émigrer ; tandis qu'on s'oppose avec soin au départ de toutes les familles d'origine russe ou finlandaise.

Le gouvernement autrichien, au contraire, s'attache à donner à la Galicie et aux Polonais ses sujets, toutes les concessions qu'ils réclament et qui peuvent y fortifier le sentiment national. L'usage de la langue polonaise dans les actes officiels devient obligatoire : Les députés sont dotés de l'inviolabilité parlementaire, pendant le temps de la session. Le gouvernement remet même aux autorités les fonds qu'il avait entre les mains. Ces mesures étaient réclamées l'année dernière par la Diète, le gouvernement autrichien ne voulut pas se les laisser arracher de force, il les abandonne aujourd'hui de bonne grâce, et ces concessions faites sans faiblesse, et cette réparation de la plus criante injustice ne pourront que raffermir les bonnes relations entre l'Autriche et la Galicie.

Les autres parties de l'Empire sont moins tranquilles. En Bohême le jeune parti Tchèque demande à son tour son autonomie, et se prépare à célébrer bruyamment la fête de Jean Huss. En présence des exigences qu'il formule aucune entente n'est possible.

Dans le Trentin, à Laybach, à Trieste, il y a eu des troubles, on a maltraité un officier, affiché des placards révolutionnaires, et demandé l'annexion à l'Italie.

La situation de l'Italie elle-même ne s'améliore guère. Dans ce malheureux pays, il n'y a que la révolution qui soit organisée, et les troubles éclatent de tous les côtés à la fois.

En Espagne, la situation n'est pas moins triste. Les cortès ont terminé la discussion du projet de Constitution, qui se composait de 112 articles, au milieu de tristes débats.

Après avoir décidé que l'Espagne n'aurait plus de religion d'Etat, les membres de cette constituante ont voté, 214 voix contre 71, que le Gouvernement de l'Espagne serait monarchique. Où trouver maintenant le souverain capable d'occuper le trône.

On raconte qu'avant son départ pour Cuba, le général Caballero de Rodas a déclaré ouvertement, dans une des galeries attenantes à la salle des Cortès, qu'il n'y avait, selon lui, que deux candidats possibles au trône d'Espagne, le prince des Asturies et don Carlos de Bourbon ; “ mais, a-t-il “ ajouté, je ne conseille pas à mon pays d'accepter jamais pour roi le fils “ de dona Isabelle ; car j'ai la conviction que l'avènement de ce jeune “ prince inaugurerait une ère de représailles et de vengeances ; tandis “ qu'au contraire don Carlos n'aurait aucune revanche à prendre ni aucune “ rancune à exercer, pas plus pour lui que pour ses partisans.”

Les affaires sont en attendant dans le plus déplorable état. Le commerce ne se ranime pas, l'industrie de la contrebande est la seule qui prospère. Les recettes de l'Etat sont d'un recouvrement de plus en plus difficiles, et elles présentent une baisse si énorme que, de toutes parts dans les principaux centres financiers, le mot de banqueroute circule comme la seule issue possible. Les routes sont couvertes de mendiants, les fabriques, les magasins se ferment. On pourrait résumer en trois mots la somme des *bienfaits* dont la Révolution de Septembre a comblé l'Espagne :

INCERTITUDE, STAGNATION, MISERE.

Quand donc les peuples qui, à chaque révolution voient leurs impôts et leurs malheurs augmenter, cesseront-ils de se laisser séduire par les ambitieux qui ont le talent de leur promettre beaucoup, et l'habileté de ne faire que leurs propres affaires !

Un événement heureux pour la famille royale de Belgique s'est accompli à Bruxelles, Mme la comtesse de Flandre a mis au monde un enfant de sexe masculin, auquel a été donné le nom de Louis. Cette nouvelle a été accueillie en Belgique avec une joie d'autant plus vive que la mort du duc de Brabant avait laissé le roi Léopold sans héritier direct, et que son frère le comte de Flandre était lui-même sans enfants. Le gouvernement belge et le peuple belge ont peut-être jeté dans ces derniers temps un regard quelque peu inquiet sur l'avenir, en voyant se succéder les uns aux autres les embarras intérieurs et extérieurs. L'heureuse délivrance de la comtesse de Flandre et ce nouveau gage donné à la perpétuité de la dynastie arrivent à propos pour éloigner les inquiétudes qu'ils avaient pu concevoir.

On a pu craindre qu'une rupture n'éclatât entre le vice-roi d'Égypte et le Sultan, son suzerain. Le vice-roi fait en ce moment son tour d'Europe. Il est allé à Florence ; il a été quelques jours à Vienne, à Berlin ; il est en ce moment à Paris ; il projetait d'aller à Saint-Petersbourg ; on fait à Londres des préparatifs pour le recevoir. Partout Nubar-Pacha, son conseiller, l'accompagne. Les souverains ne font pas de si longs voyages pour leur plaisir. On a dit que le vice-roi voulait, sous prétexte d'inviter les souverains à assister aux fêtes du percement de l'isthme de Suez, négocier la neutralisation du canal et obtenir en même temps la rupture du vasselage qui l'attache à la Turquie. La Porte s'est alarmée. Le journal la *Turquie* a publié un article sec, qui donnait au vice-roi de dures leçons. Il paraît qu'il les a comprises, et la *Correspondance autrichienne* s'est chargée d'atténuer l'impression fâcheuse que cet article aurait pu produire. On assure que le vice-roi aurait donné pendant son séjour à Vienne de nombreuses marques de déférences à l'égard du Sultan. Mais le secret de son voyage reste toujours inexplicé.

V.

La question politique qui occupe le plus l'attention publique sur ce continent est celle de Cuba. Nous n'en avons point parlé jusqu'ici, quoiqu'il y ait six mois bientôt que l'île est insurgée contre le gouvernement espagnol, réclamant son indépendance plutôt que l'annexion aux États-Unis, qui n'en convoitent pas moins la Perle des Antilles.

Les troupes venues d'Espagne n'ont pu éteindre la révolte. Le général Dulce a eu à lutter contre l'insurrection, et contre la milice cubaine qui enfin a fini par mépriser son autorité, et l'a forcé de retourner en Espagne. Le Mexique, le Pérou, le Chili ont reconnu les insurgés comme belligérants, et plusieurs expéditions sont parties de New-York pour porter secours d'hommes, d'armes et de munitions aux Cubains révoltés. Si l'on veut avoir une idée exacte de la situation, on peut lire le rapport suivant du Maréchal Serrano aux Cortès espagnoles.

« L'insurrection de Cuba crée une difficulté immense quant à présent et peut-être aussi pour l'avenir. Les esprits, en effet, sont très-exaltés. Les passions sont surexcitées d'une manière incroyable, et l'attitude des partis est celle de la guerre. Le parti espagnol exalté, le parti insulaire exalté et blessé, une partie de ces hommes en état de révolte déclarée, un cri de ralliement, d'abord hypocrite, devenu ensuite un cri d'indépendance à tout prix, la clameur : *Mort à l'Espagne !* tel est le tableau de cette île

malheureuse où ont été commis des actes de barbarie flagrante, inouïe. Sans doute il y a parmi les insulaires de bons Espagnols affectionnant la mère-patrie. Mais il y a d'autres hommes qui se sont lancés entièrement dans l'insurrection et qui sont actuellement réfugiés à New-York, s'efforçant de travailler dans l'intérêt de l'insurrection, hommes hypocrites et perfides, qui, pendant que j'étais capitaine-général à Cuba, ont été mes amis et mes conseillers, me parlant de réformes et d'améliorations à faire, et, je dois le confesser, je n'ai pas deviné, je n'ai pas reconnu les vipères qu'alors je réchauffais dans mon sein. Pendant les trois années que j'ai passées à Cuba, j'ai proposé au gouvernement un système libéral complet, accueilli avec faveur par mon illustre et malheureux ami le duc de Tétuan.

“ La traite n'existe plus, il y a longtemps ; un trafic aussi immoral est impossible. Le gouvernement a à ce sujet des idées bien arrêtées ; il sera inexorable à l'égard de quiconque enfreindra ses ordres, et toutefois il saura respecter des droits acquis.

“ Assurément, quelle que soit la mesure réparatrice dictée par la prudence, il y aura toujours des pertes considérables. Mais le gouvernement est tenu de laisser aux propriétaires le temps nécessaire pour ne pas occasionner une grande perturbation de nature à entraîner la ruine de l'industrie, de l'agriculture et de la richesse de Cuba. Ce sera aux Cortès à voir si l'on devra adopter pour cette colonie le système adopté au Canada.

“ Le gouvernement a un grand intérêt à ce que cette île ne se sépare pas de l'Espagne d'une manière violente et ruineuse pour elle. Sans doute il faut lui donner la forme de gouvernement et les institutions qui lui conviennent ; mais, au point de vue où en sont les choses à Cuba, il est bien difficile de savoir aujourd'hui ce que l'on devra et ce que l'on pourra faire. Si l'on peut regarder comme vaine l'insurrection matérielle et la lutte armée, l'effet moral politique et social de la lutte est très-critique, et, quant à moi, je dois dire qu'il me paraît hasardeux, impossible même, d'en bien juger actuellement. Sachons attendre avec calme l'arrivée des députés de ce pays ; alors nous pourrons nous concerter avec eux et pourvoir aux besoins réels de ces contrées éloignées, du mieux qu'il conviendra à leur avenir, à leur condition spéciale et à la liberté, l'honneur et la gloire de notre Espagne bien-aimée. (Applaudissements.)

“ J'ajoute que le gouvernement considère comme presque entièrement terminée l'insurrection de Cuba. En ce moment, j'apprends par des télégrammes, non officiels, il est vrai, mais sûrs cependant, que l'on annonce le débarquement de 700 filibustiers qui ont été battus, à qui l'on a pris 8 pièces et tué 80 hommes. Ceci peut donner la mesure de l'efficacité des secours recrutés dans les Etats-Unis, non du gouvernement des Etats-Unis, mais de ceux qui agitent la question dans les Etats-Unis. Car tout le monde connaît l'organisation de ce pays et les moyens qui existent, moyens tels, que l'opinion de qui que ce soit prévaut peut-être contre l'opinion du gouvernement en ces sortes d'affaires. Eh bien, cela fait, si la nouvelle est certaine, l'insurrection de Cuba ne saurait être considérée que comme vaincue.

Le Directoire de Montréal pour 1869-70 vient de paraître : Inutile d'en faire ici l'éloge et d'en faire ressortir les avantages. Tout le monde connaît depuis longtemps cette publication de Mr. John Lovell.